

Actions d'anticipation dirigées au niveau local

Guide et boîte à outils

Comment les organisations de la société civile peuvent s'engager avec les communautés et collaborer avec les agences techniques et donatrices mandatées afin de localiser et intensifier l'alerte et l'action précoces

Développé par

Diakonie 
Katastrophenhilfe

Mis en œuvre par



Global Network of
Civil Society Organisations
for Disaster Reduction

Financé par



[Glossaire](#)

[Introduction](#)

[Action d'anticipation](#)

[Actions d'anticipation dirigées au niveau local](#)

[Aperçu de la Boîte à outils](#)

[Phase 1](#)

[Phase 2](#)

[Phase 3a](#)

[Phase 3b](#)

[Phase 3c](#)

[Phase 4](#)

[Phase 5](#)

Table des matières

Glossaire	05	Chapitre 1	23	Chapitre 5	81	Chapitre 9	145
Introduction	11	Action d'anticipation		Phase 2 : Évaluation participative et plan de contingence communautaire amélioré		Phase 4 : Suivi coordonné, évaluation, commentaires et plaidoyer	
		Chapitre 2	43	Chapitre 6	93	Chapitre 10	159
		Actions d'anticipation dirigées au niveau local		Phase 3a : Action précoce dirigée par la communauté		Phase 5 : Développement collaboratif des protocoles d'action précoce	
		Chapitre 3	51	Chapitre 7	109		
		Aperçu de la boîte à outils		Phase 3b : Action précoce des acteurs locaux			
		Chapitre 4	67	Chapitre 8	121		
		Phase 1 : Engagement, évaluation, faisabilité et conception		Phase 3c : Planification participative améliorée de contingence			

Glossaire

Recommandations

Une gamme de produits d'information sur les risques communiquant aux membres du public des explications de ce qui se passera, quand cela se produira, l'ampleur de la catastrophe et le lieu où elle se produira, et des mesures que peuvent prendre les communautés ou les individus. Les recommandations peuvent inclure des recommandations sectorielles accompagnées de détails techniques sur les événements prévus et leurs impacts.¹

Action d'anticipation (AA)²

Une action d'anticipation est définie comme une action en amont des phénomènes dangereux prévus afin d'en prévenir ou d'en atténuer les conséquences

¹ ACT Alliance EU (2023) *Localisation: The vision and practice of ACT Alliance EU*.

² Red Cross Red Crescent (2023) « Glossaire des termes relatifs au financement basé sur les prévisions », *Manuel de FBP*.

³ REAP (2022) *Finance for Early Action: Tracking Commitments, Trends, Challenges and Opportunities*.

humanitaires graves avant leur complète manifestation.

Les acteurs locaux sont encouragés à envisager l'AA en termes de « mécanismes incorporant un financement prévisible convenu à l'avance pour des plans convenus à l'avance, débloqués lorsqu'un point de déclenchement convenu est atteint, et des approches plus informelles où – bien qu'un mécanisme incorporant des déclencheurs, un financement et des activités n'ait pas été [entièrement] établi à l'avance – des mesures sont prises en prévision d'une crise ou d'une catastrophe sur la base d'une *prévision* [ou d'une analyse prédictive] ».

Financement de « renforcement »

Des fonds pour des initiatives qui créent et renforcent les capacités et les systèmes sous-jacents nécessaires à une action précoce.³

Plan de contingence

Processus de gestion utilisé pour analyser les risques de catastrophe afin d'établir des modes d'actions pour permettre en temps opportun, des réponses appropriées et efficaces.⁴

Financement des risques de catastrophes (FRC)

Terme couvrant les mécanismes financiers, mis en place avant les catastrophes, pour être utilisés dans les activités de gestion des risques de catastrophes ; notamment la réduction des risques de catastrophes et le soutien de la résilience bien avant qu'un phénomène dangereux ne se produise, ainsi que la préparation, l'action d'anticipation, la réponse et le relèvement après la catastrophe.²

Action précoce⁵

Ensemble d'actions cherchant à prévenir ou réduire les effets d'un phénomène dangereux avant qu'il ne se déploie complètement. Ces actions sont fondées sur une prévision ou une analyse de risque crédible du moment et du lieu où le phénomène dangereux se produira.

Les acteurs locaux sont encouragés à considérer « l'action précoce comme servant à décrire les actions prises avant l'impact d'un phénomène dangereux et sur la base d'une prévision, qui [a été ou n'a pas été] planifiée ou qui a bénéficié d'un financement à l'avance ».

Protocole d'action précoce (PAP)

Document contenant des informations sur les déclencheurs et les actions précoces, et décrivant étape par étape le processus de mise en œuvre des actions précoces une fois qu'un déclencheur est atteint. Il fournit des directives pour savoir qui prend les mesures, quand, où et avec quels fonds. L'activation du protocole est déclenchée lorsque certaines prévisions atteignent un certain niveau, lequel indique qu'il pourrait y avoir des impacts négatifs graves.² Les agences de l'ONU parlent de protocoles d'action d'anticipation (AA).

⁴ UNDRR (2016) 'Terminology', *Sendai Framework Terminology on Disaster Risk Reduction*.

⁵ REAP (2022) *Glossary of Early Action Terms*

Alerte précoce

Informations fournies avant un phénomène dangereux, une catastrophe ou un conflit particulier afin de permettre aux parties prenantes de prendre des mesures en temps voulu pour réduire les risques de catastrophes.²

Alerte précoce et action précoce (APAP)

Concept général consistant à prendre des mesures précoces sur la base d'une alerte. L'APAP s'appuie sur le concept des systèmes d'alerte précoce, en soulignant la nécessité de renforcer les actions en tant que résultats clés du système d'alerte.²

Planification participative améliorée de contingence (PPAC)

Il s'agit d'un processus d'interprétation collective des informations relatives à la planification des actions basées sur les prévisions, par lequel es représentants des communautés, les acteurs locaux et les experts techniques échangent des connaissances sur l'impact des phénomènes dangereux et analysent les informations

prévisionnelles afin d'élaborer des plans de préparation et d'action précoce adaptés au contexte local et de déterminer les éléments déclencheurs de l'activation de ces plans. Des recommandations et des plans de communication sont également élaborés pour fournir, en temps voulu, aux communautés des informations prévisionnelles compréhensibles et exploitables.⁶

Prévision

Annonce précise ou estimation statistique de l'occurrence probable d'un phénomène ou de conditions futures.²

Action basée sur les prévisions (AbP)²

Actions de gestion des risques de catastrophes lancées sur la base d'une prévision.

Les acteurs locaux sont encouragés à considérer l'AbP comme une approche basée sur des actions d'anticipation, majoritairement associée à un financement convenu à l'avance.

Financement basé sur les prévisions (FBP)

Approche d'action d'anticipation qui débloque des fonds convenus à l'avance pour des activités convenues à l'avance en vue de prévenir ou d'atténuer l'impact d'un phénomène dangereux ou d'un choc imminent lorsque les seuils de déclenchement des prévisions sont atteints. Les termes « financement basé sur les prévisions » et « action basée sur les prévisions » sont souvent utilisés de manière interchangeable.²

Financements de « fonctionnement » pour alimenter l'action continue

Fonds destinés à financer les actions précoces.⁴

Prévision des impacts

La prévision des impacts est une approche qui prévoit les conséquences négatives potentielles d'un phénomène dangereux.²

Niveau d'impact

Le niveau des pertes et dommages prévus (humains, moyens d'existence, infrastructures, environnement, etc.), ou le niveau d'impact humanitaire d'un phénomène extrême qui déclencherait une action.⁶

Échéance

Temps écoulé entre le moment où la prévision est émise et la survenance du phénomène prévu. Par exemple, une prévision émise le lundi pour une tempête devant toucher terre le vendredi a une échéance de 4 jours.⁶

Acteurs locaux

Divers acteurs locaux, formels et non formels, de la société civile. Ce terme recouvre les ONG nationales et locales, les réseaux communautaires, les comités locaux, les mouvements sociaux, les organisations de femmes et de jeunes. Il englobe des acteurs et des réseaux religieux, laïques et interconfessionnels. Les autorités locales, les marchés locaux et les prestataires de services sont également des acteurs locaux clés.¹

⁶ Définition développée dans le cadre *du projet Un leadership local pour un impact mondial*.



Actions d'anticipation dirigées au niveau local

Processus mené et dirigé par les communautés et les acteurs, au niveau local, pour créer un environnement propice à l'action anticipative, en : donnant aux communautés et aux acteurs locaux les moyens de mettre en œuvre leurs propres actions précoces ; identifiant et communiquant les lacunes et les faiblesses des systèmes d'alerte précoce et des mécanismes de planification et de coordination ; préconisant un financement flexible ou convenu à l'avance pour une action précoce autonome dirigée au niveau local avant l'impact maximal des phénomènes dangereux prévisibles ou attendus, ou des chocs, afin d'en réduire l'impact.⁷ Voir également le chapitre 1: *Qu'est-ce qu'une action d'anticipation ?*

Micro-subventions / transferts monétaires de groupe (TMG)

Subventions fournies pour aider les communautés à mettre en œuvre leur planification communautaire, notamment la prise d'action

⁷ Définition élaborée dans le cadre du projet *Un leadership local pour un impact mondial*, appliquant une action anticipative tenant compte des éléments et des principes énoncés dans les *principes directeurs* des consignes Local to Global Protection (2021).

précoce, ou à répondre rapidement aux nouveaux problèmes pouvant surgir pendant une crise.¹

Actions avec peu ou pas de regrets

Mesures de gestion des risques de catastrophes prises en amont d'un phénomène dangereux et qui profitent à la population bénéficiaire, indépendamment de la façon dont la catastrophe se produit ou non.²

Financement préétabli

Forme spécifique de financement des risques de catastrophe qui a été approuvée avant une crise et dont le déblocage est garanti à destination d'un agent de mise en œuvre spécifique, lorsqu'une condition de déclenchement spécifique pré-identifiée est remplie.²

Simulation

La simulation permet de tester la viabilité et l'opportunité des actions précoces en temps réel. L'exercice consiste avant tout en actions pratiques, menées par des participant·e·s qui remplissent les rôles et responsabilités que leur assigne le PAP. Lors de l'exercice, un environnement est créé qui est aussi proche que possible de ce qui se passerait dans une situation réelle les jours précédant un phénomène extrême.⁶

Réponses aux crises menées par les survivants et la communauté (rnc ou Sclr, pour l'acronyme anglais)

Cette approche a pour objectif d'aider les communautés touchées par une crise à diriger et à gérer leur propre réponse aux situations d'urgence de manière holistique et coordonnée, en vue d'améliorer la survie, la protection et le bien-être immédiats, de renforcer la résilience à plus long terme et de favoriser une plus grande cohésion sociale.⁸

Déclencheur

Critère prédéterminé qui, lorsqu'il est rempli, sert à déclencher des actions. Un déclencheur peut être la valeur prédéterminée d'un indicateur, d'un ensemble d'indicateurs ou d'un indice spécifiques dont la survenue est annoncée (comme la vitesse du vent dans 48 heures) ou qui a (ont) été mesuré(s) précédemment (comme la quantité de pluie dans un temps donné). Il peut également s'agir d'une évaluation des pertes (telle que la proportion de

dommages aux biens), ou d'une estimation plus générale de la gravité d'un phénomène. Pour certains utilisateurs, le terme « déclencheur » implique que, lorsque le critère prédéterminé est rempli, des actions sont automatiquement lancées. D'autres font la distinction entre les déclencheurs « durs » (automatiques) et les déclencheurs « doux », ces derniers déclenchant des processus de prise de décision susceptibles de conduire à l'action, plutôt que d'initier les actions elles-mêmes.²

Les acteurs locaux sont encouragés à déterminer et à utiliser des déclencheurs à la fois durs et doux.

⁸ Local to Global Protection (2021). *SCLR*.

Introduction



L'action d'anticipation (AA) dirigée au niveau local fait partie intégrante du renforcement des approches tenant compte des risques et menées au niveau local. Elle contribue à accroître la cohérence des processus⁹ de planification de la préparation aux catastrophes et aux crises au niveau local et supérieur – qui en pratique concrétise l'engagement d'une action « aussi locale que possible, aussi internationale que nécessaire ».¹⁰

Ce guide a été élaboré avec des organisations de la société civile (OSC) engagées dans des actions d'anticipation dirigées localement en Afrique australe¹¹ et se fonde sur les enseignements tirés de la mise en œuvre d'actions d'anticipation en collaboration avec des acteurs locaux pour les cyclones tropicaux et les inondations survenus entre 2021 et 2023.

⁹ GNDR (2022) *Guide pour un développement qui tient compte des risques*

¹⁰ ODI (2018) *As local as possible, as international as necessary*

¹¹ Ecumenical Committee for Social Development (CEDES), Mozambique; Churches Action in Relief and Development (CARD), Malawi; and SAF/FKJM, Madagascar

¹² HPN (2021) *Tirer les leçons de l'action menée par les survivants et les communautés en Haïti*

Il s'appuie également sur les enseignements tirés de l'expérience du Kenya en matière d'actions d'anticipation en cas de violences électorales.¹²

Les orientations sont présentées de manière à être applicables à un large éventail de phénomènes dangereux. L'une d'entre elles étant que, si elles sont établies, les approches d'AA au niveau local ont démontré qu'une action précoce peut être menée pour les cyclones tropicaux avec une échéance de seulement trois à cinq jours. Ces approches devraient par conséquent également fonctionner pour les phénomènes dangereux ayant des échéances plus longues de plusieurs semaines ou mois, tels que les sécheresses.

L'objectif de ce guide est d'aider les OSC à interagir avec des communautés et d'autres acteurs et structures au niveau local, à jouer un rôle central dans la planification et la mise en place de mécanismes locaux d'action d'anticipation et à conduire le processus d'intensification de l'action d'anticipation.

En partageant des données probantes et des enseignements, ce guide contribue à :

- Clarifier la capacité existante des communautés et des acteurs locaux à agir en amont des phénomènes dangereux, en contribuant à la conception de systèmes d'alerte précoce et de processus d'action d'anticipation, ainsi qu'à la mise en œuvre d'actions précoces ;
- Développer une compréhension collective des trois approches fondamentales de l'AA au niveau local : l'action précoce dirigée par la communauté (phase 3a), l'action précoce des acteurs locaux (phase 3b) et la planification participative renforcée de contingence (phase 3c) ;
- Présenter les avantages et la valeur ajoutée de l'application de ces trois approches complémentaires en termes d'augmentation de la couverture, de l'efficacité et de l'impact ;

- Renforcer et élargir les partenariats grâce à une application, un apprentissage et un plaidoyer collaboratifs ;
- Présenter des processus qui permettent aux communautés et aux acteurs locaux de s'engager dans des AA dirigées localement même sans disposer de mécanismes de financement préétablis ;
- Augmenter l'accent mis sur la nécessité de fournir un financement des AA pour réduire l'impact des phénomènes dangereux (financement de « fonctionnement ») au niveau local ;
- Créer un environnement plus favorable à l'expérience et aux capacités locales pour s'engager dans les mécanismes de renforcement – notamment le développement collaboratif des protocoles d'action précoce requis basés sur des pratiques établies.

Ce guide couvre les approches d'AA dirigées au niveau local qui appliquent :

- La planification des actions dans la « fenêtre d'anticipation élargie » entre l'alerte précoce ou le point de déclenchement et la réponse humanitaire conventionnelle, qui commence avec l'impact d'un aléa ;
- Les actions planifiées prédéfinies et la planification d'actions en temps réel, avant un phénomène dangereux prévu ;
- L'utilisation de méthodes de prévision et d'analyse prédictive ;
- Les déclencheurs « durs » prédéfinis et déclencheurs « doux » basés sur le consensus.

Le guide décrit un processus général et les trois principales approches appliquées dans le cadre de l'AA dirigée au niveau local.

Action précoce dirigée par la communauté (Phase 3a)

Donner aux structures locales et aux groupes communautaires les moyens de planifier et de mettre en œuvre leurs propres actions précoces (en utilisant des mécanismes de gestion de micro-subventions, en fournissant des ressources et en améliorant rapidement les compétences). Cette approche s'inspire de *Réponse aux crises menée par les survivants et la communauté (rmc)* de Local to Global Protection.

Actions précoces menées au niveau local (phase 3b)

Planification d'actions précoces (sous forme de notes d'alerte et de propositions d'actions précoces) par les acteurs locaux, à l'aide des prévisions ou des analyses prédictives disponibles et de la prise de décision au niveau local. Cette approche s'inspire du réseau *AVERTIR* de Start Network.

Planification participative améliorée de contingence (Phase 3c)

Engagement pour localiser l'utilisation de la planification des actions basées sur les prévisions (AbP) dans le plan de contingence multipartites connectées du niveau local au niveau national. Cette approche s'inspire du *Manuel de FBP* de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des approches appliquées par les agences des Nations unies (ONU), notamment le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Limites de ce guide

L'utilisation de l'approche de la réponse aux crises menée par les survivants et la communauté (Sclr) et des micro-subventions communautaires, ainsi que des transferts monétaires de groupe (TMG), se développe rapidement. L'apprentissage présenté repose sur une expérience limitée de cette action anticipative dirigée localement et constitue l'un des premiers projets pilotes documentés d'application des aspects du Sclr et des micro-subventions à l'action anticipative.

L'accent est mis sur l'utilisation de systèmes d'alerte précoce locaux améliorés et des prévisions disponibles pour éclairer la prise de décision afin de déclencher une action précoce, et sur la manière dont les enseignements tirés peuvent être utilisés pour informer le développement de déclencheurs. Il est reconnu que les orientations fournies sur les planifications participatives améliorées de contingence (PPAC ; voir phase 3c) sont simplifiées. Par ailleurs, l'utilisation de modèles ou de prévisions de risques techniques peut dépasser le mandat ou la

capacité de certaines OSC ; cela peut nécessiter un accompagnement de la part d'agences techniques.

Certains termes et concepts restent complexes. Les personnes qui ont participé à l'élaboration du guide appellent à une collaboration pour résoudre ce problème afin que l'action d'anticipation devienne plus accessible à tous.

Les sources potentielles de financement des risques de catastrophe (FRC) sont décrites, mais il est reconnu que le FRC reste actuellement une limitation importante pour les OSC.

Qui devrait utiliser ce guide ?

Les principaux utilisateurs de ce guide sont les OSC ayant une présence permanente au niveau local. Lorsqu'il est question d'organisations de la société civile, le guide fait référence aux ONG locales et nationales, aux organisations communautaires (OC) et, éventuellement, aux structures communautaires telles que les comités de gestion des risques de catastrophes ou les comités de protection civile.

Le guide doit être appliqué en collaboration avec les structures locales, les communautés et les autres acteurs locaux afin de les aider à jouer un rôle central dans la planification et la mise en place de mécanismes locaux d'action d'anticipation. Certaines orientations et certains outils spécifiques sont destinés à être utilisés directement par les dirigeants, les représentants et les groupes communautaires, ainsi que par les bénévoles de la communauté. En particulier, les orientations et les outils sont conçus pour que les communautés élaborent leurs propres propositions de micro-subventions pour des actions précoces menées par les communautés (voir phase 3a).

Ce guide peut également servir de référence aux acteurs mandatés, notamment les autorités gouvernementales à différents niveaux et les agences techniques, pour renforcer la collaboration avec les acteurs et les structures locaux et faciliter la mise en place d'un environnement plus propice à l'intégration et à l'extension de l'AA au niveau local.

En l'absence de structures locales formelles ou de processus de planification, l'utilisateur principal

est un acteur facilitateur, tel que les organisations non gouvernementales (ONG) locales ou nationales. Il est également entendu que des acteurs tels que les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les ONG internationales et même les autorités chargées de la gestion des catastrophes assument ce rôle. Par conséquent, ces acteurs sont également encouragés à examiner la pertinence des approches, méthodes et outils présentés pour leur propre travail.

Le guide permet aux utilisateurs de :

- Comprendre la place de l'action d'anticipation dans le calendrier de la gestion des risques de catastrophes ;
- Comprendre les concepts clés et les différentes approches de l'action d'anticipation ;
- Tirer des enseignements des preuves de l'efficacité des AA dirigées au niveau local et de la valeur unique des acteurs locaux ;
- Établir des partenariats avec des acteurs clés pour développer en collaboration des mécanismes d'action d'anticipation ;

- Identifier les lacunes des systèmes d'alerte précoce, des plans de contingence, des mécanismes de financement locaux et des mécanismes de coordination des interventions d'urgence aux niveaux local et national ;
- Évaluer et anticiper les phénomènes dangereux, les crises ou les chocs importants et leur impact ;
- Déterminer les actions de préparation et les actions précoces à mettre en œuvre lorsque les seuils de déclenchement sont activés ;
- Mettre en place des mécanismes de gestion locale des micro-subventions pour les structures ou groupes communautaires, tout en garantissant la transparence et la reddition de compte dans les contextes de crise ;
- Renforcer les capacités à recueillir et à communiquer des données et des enseignements, et à plaider en faveur d'un environnement plus propice à la transposition à plus grande échelle des actions locales réussies.

Comment utiliser le guide

Dans les chapitres 1 et 2, le guide peut servir à développer la compréhension de l'action d'anticipation et de l'AA dirigée au niveau local, ainsi que des possibilités ou des limites de financement. Les ressources présentées dans le guide peuvent être utilisées pour renforcer les capacités à lancer le processus, en commençant par exemple avec : le *Sclr Short Course* [Cours abrégé de rmc] de Local to Global Protection (2021), les vidéo *Commencer la formation prête* et le cours de formation *Crisis Anticipation and Action* (en anglais) du Start Network, et le cours *Élaboration d'un Système d'action d'anticipation* de la FAO.

À partir du chapitre 3, l'utilisateur peut animer la phase 1 du processus pour faire participer et sensibiliser à l'AA dirigée localement les acteurs concernés, afin d'évaluer la faisabilité de l'application de différentes approches d'une AA dirigée localement.

Une fois sélectionnées les approches d'AA dirigée localement, les orientations et les outils des autres phases (phases 2 à 5) sont utilisés pour concevoir les processus. Chacune des phases du processus comprend une explication de l'objectif, des niveaux de planification et de coordination, du leadership et des participants impliqués, des principaux résultats et des méthodes appliquées. Les étapes de ces phases définissent les actions à entreprendre, ainsi que les questions à traiter pour atteindre des objectifs spécifiques, les outils à utiliser et les ressources de référence supplémentaires.

Pour chaque phase, des exemples sont également fournis à partir des apprentissages clés de praticiens qui ont mis en pratique l'AA dirigée au niveau local.

Remerciements

Auteur : Chris Ball, directeur de *Bounce Back Resilience Ltd* et conseiller humanitaire en RRC et changement climatique pour Diakonie Katastrophenhilfe (DKH).

Ce guide et cette boîte à outils ont été élaborés sur la base des enseignements tirés de l'expérimentation d'approches d'AA dirigées localement dans le cadre du programme *Un leadership local pour un impact mondial* (2021-23) à Madagascar, au Malawi et au Mozambique par *Diakonie Katastrophenhilfe*, en collaboration avec *CARD*, *CEDES*, *SAF/FJKM* et *GNDR*. La collaboration étroite entre les parties prenantes, qui a caractérisé tout ce processus, est très appréciée, notamment la collaboration avec les autorités de gestion des catastrophes BNGRC, DoDMA et INGD, les autorités locales et les communautés du district de Nsanje au Malawi, du district de Nhamatanda au Mozambique et d'Ampanefy à Madagascar.

Le projet a été soutenu par des fonds de la République fédérale d'Allemagne, par l'intermédiaire du *Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement* (BMZ) et par la contribution de Diakonie Katastrophenhilfe.

L'auteur reconnaît le travail d'autres organisations qui ont contribué de manière significative à l'élaboration de ce guide, en fournissant des outils à appliquer ou à adapter pour les AA dirigées localement. Nous remercions les acteurs suivants pour leur soutien, leur contribution et leurs conseils inestimables :

- [Membres de l'Alliance ACT](#)
- [Anticipation Hub](#)
- [CALP Network](#) et le [Groupe de travail sur les transferts monétaires groupés](#)
- [Ministère fédéral allemand des affaires étrangères \(GFFO\)](#)
- [Local to Global Protection](#)
- [Malteser International](#)
- [Risk Informed Early Action Partnership \(REAP\)](#)
- [Start Network](#)
- [Save the Children International](#)
- [Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture \(FAO\)](#)
- [Welthungerhilfe \(WHH\)](#)

Ressources de référence

CALP Network (2021) [Group Cash Transfers Guidance and Tools](#)

CARE International (2018) [Practical Guide to Participatory Scenario Planning](#)

CGIAR (2018) [Guide to Participatory Scenario Planning \(PSP\)](#)

FAO (2023) [Élaboration d'un Système d'action d'anticipation](#). L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est en train de compiler un compendium, un manuel et des modules d'apprentissage affiliés (à la fois en ligne et en personne) sur l'engagement communautaire dans les AA)

FAO (2020) [Applying an inclusive and equitable approach to anticipatory action](#)

GNDR (2022) [Localiser les projections climatiques – Guide et boîte à outils](#)

IFRC and Climate Risk and Early Warning Systems Initiative (2020) [People Centred Early Warning Systems](#)

[Matériel de formation](#) de Local to Global Protection (2018)

Local to Global Protection (2021) [Sclr](#)

Croix rouge et croissant rouge (2023) [Manuel de FBP](#)

Start Network (2018-2023) [Matériel d'anticipation des crises](#) (il s'agit d'une série de ressources pour le développement d'un mécanisme d'action précoce)

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (no date) [Anticipatory Action Toolkit](#)

Welthungerhilfe (no date) [Welthungerhilfe's approach for a localised EAP development – Step-by-Step Guidance](#)

WISER (2019) [A manual for co-production in African weather and climate services](#)

WISER (2020) [Building blocks for co-producing climate services](#)

World Food Programme (2019) [Getting ahead of crises: A thesaurus for anticipatory humanitarian action](#)

1 Action d'anticipation



Pourquoi nous devons changer notre façon de nous préparer et d'agir en cas de crises prévisibles

Crise climatique et environnementale et risque aggravé¹³

Les facteurs de risque, notamment le changement climatique, affectent la nature mondiale du risque, les aléas et les menaces devenant plus fréquents, plus intenses et plus complexes. Partout dans le monde, nous nous efforçons de faire face à la nature systémique du risque et nous sommes témoins de l'effet multiplicateur des chocs et des tensions. Partout dans le monde, nous constatons de plus en plus l'aggravation des risques et de leurs conséquences.

¹³ GIEC (2022) *Sixième rapport d'évaluation : changement climatique 2022*.

¹⁴ Gouvernement allemand, Département Fédéral des Affaires Étrangères (2022) *Déclaration des ministres des affaires étrangères du G7 sur le renforcement de l'action d'anticipation en matière d'aide humanitaire*.

¹⁵ Anticipation Hub (no date) *What is anticipatory action?*

Difficultés rencontrées par le système humanitaire existant¹⁴

Les besoins humanitaires atteignent un niveau record. Les crises et les conflits, les effets du changement climatique et les catastrophes menacent de plus en plus la vie et les moyens d'existence de millions de personnes – tendances exacerbées par les effets de la Covid-19, l'instabilité et les conflits, ainsi que par la crise du coût de la vie qui touche les groupes marginalisés partout dans le monde. Pour que le système humanitaire puisse continuer à protéger les populations touchées, à combler le déficit de financement croissant et à préserver les progrès durement acquis en matière de développement, un changement de paradigme vers une aide humanitaire plus efficace, efficace et tournée vers l'avenir s'impose.

Qu'est-ce qu'une action d'anticipation ?¹⁵

Une action d'anticipation désigne les mesures prises pour réduire [prévenir ou atténuer] les effets d'un aléa spécifique, imminent et prévu avant qu'il ne se produise, ou avant que ses effets les plus graves ne se fassent sentir. Les actions sont menées en prévision des impacts prévus d'un aléa et sur la base d'une prévision [ou d'une alerte précoce] du moment, du lieu et de la manière dont le phénomène se déroulera. L'action d'anticipation revêt différentes formes et se déroule à différentes échelles en fonction des organisations impliquées, du contexte de vie des gens, du type d'aléa ou du phénomène dangereux auquel ils sont confrontés, et des prévisions [et des échéances] disponibles pour cet aléa ou phénomène dangereux.



Les actions sont menées en prévision des impacts prévus d'un aléa et sur la base d'une prévision de l'impact de cet aléa.

Calendrier de la gestion des risques de catastrophe et la fenêtre d'anticipation

Le décalage entre les activités de réduction des risques à long terme et la réaction humanitaire conventionnelle, souvent mise en œuvre par des parties prenantes ayant des compétences différentes, a constitué un obstacle important à une gestion efficace des risques de catastrophe. L'action d'anticipation comble ce décalage en établissant un continuum entre les mesures ciblées de RRC, la préparation aux situations d'urgence, l'action d'anticipation et l'action précoce, la réponse humanitaire et le développement à plus long terme, dans le cadre d'un calendrier de gestion des risques de catastrophes. Il en résulte un processus plus fluide.

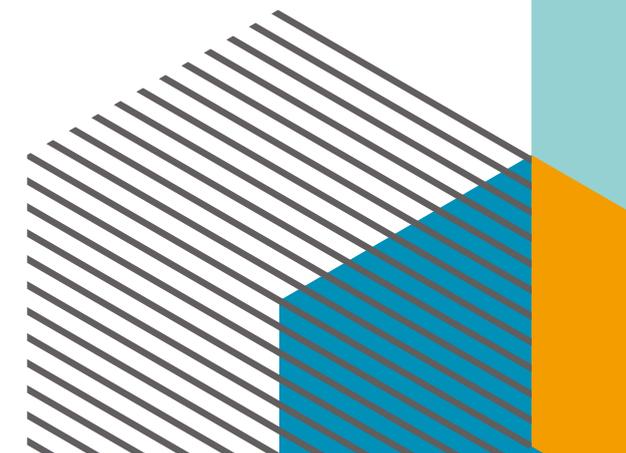
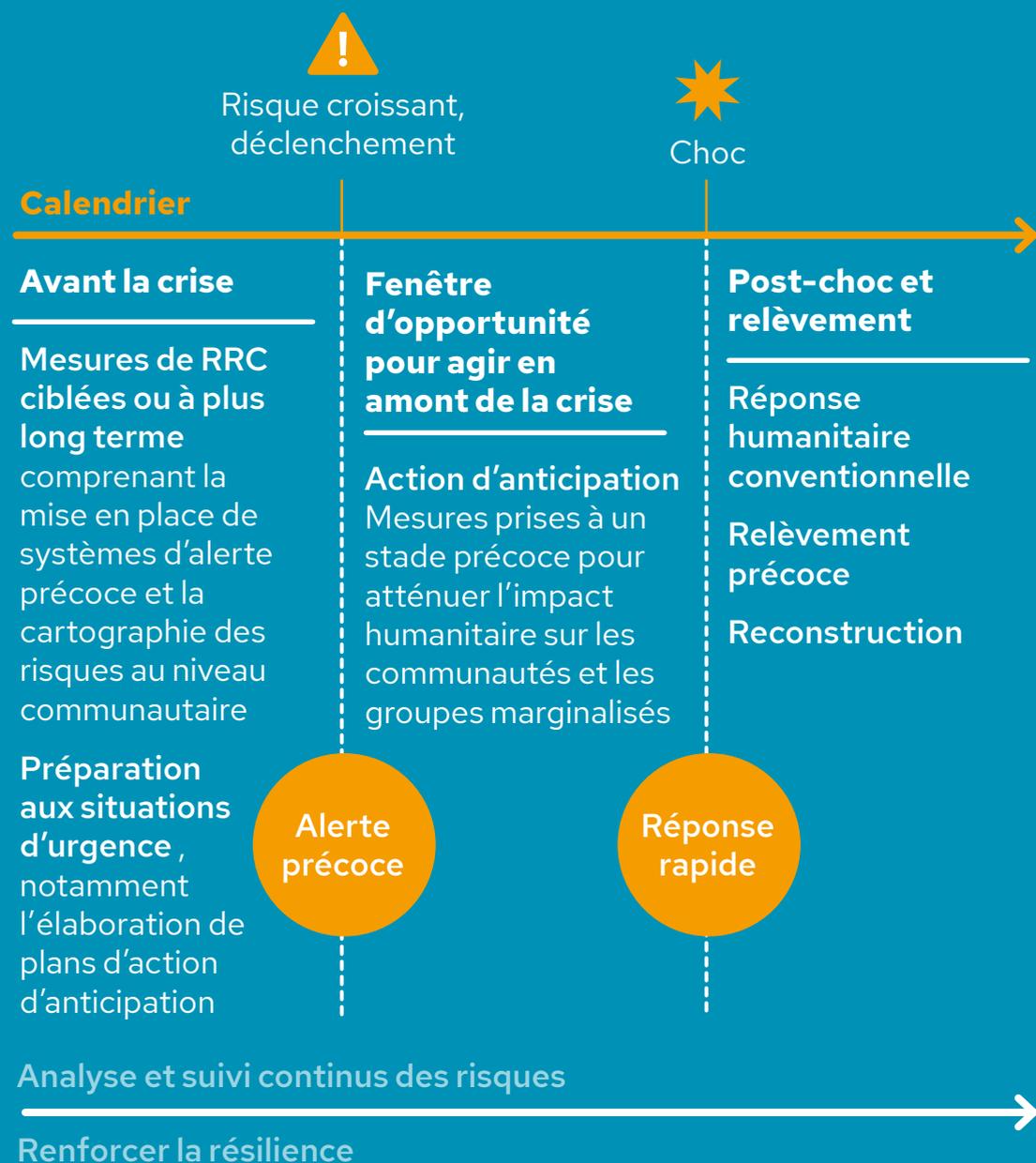


Diagramme 1 :

L'action d'anticipation, un pont entre la réduction ciblée des risques de catastrophes, la préparation et la réponse aux crises¹⁶

**Buts et objectifs de l'action d'anticipation¹²**

L'action d'anticipation est une approche qui consiste à passer de la réaction aux aléas à l'action en amont, en établissant un lien systématique entre les alertes précoces et l'action précoce. La mise en place d'une action d'anticipation permet d'améliorer les mécanismes et les systèmes institutionnels. Dans le monde entier, agir avant l'apparition d'un aléa prévu permet de protéger les vies et les moyens d'existence de personnes vulnérables. Agir avant qu'un aléa ne se transforme en catastrophe permet également de renforcer la résilience des populations face aux chocs futurs et d'alléger la pression exercée sur



Agir avant qu'un aléa ne se transforme en catastrophe permet de renforcer la résilience des populations face aux chocs futurs et d'alléger la pression sur des ressources humanitaires déjà très sollicitées.

des ressources humanitaires déjà très sollicitées.

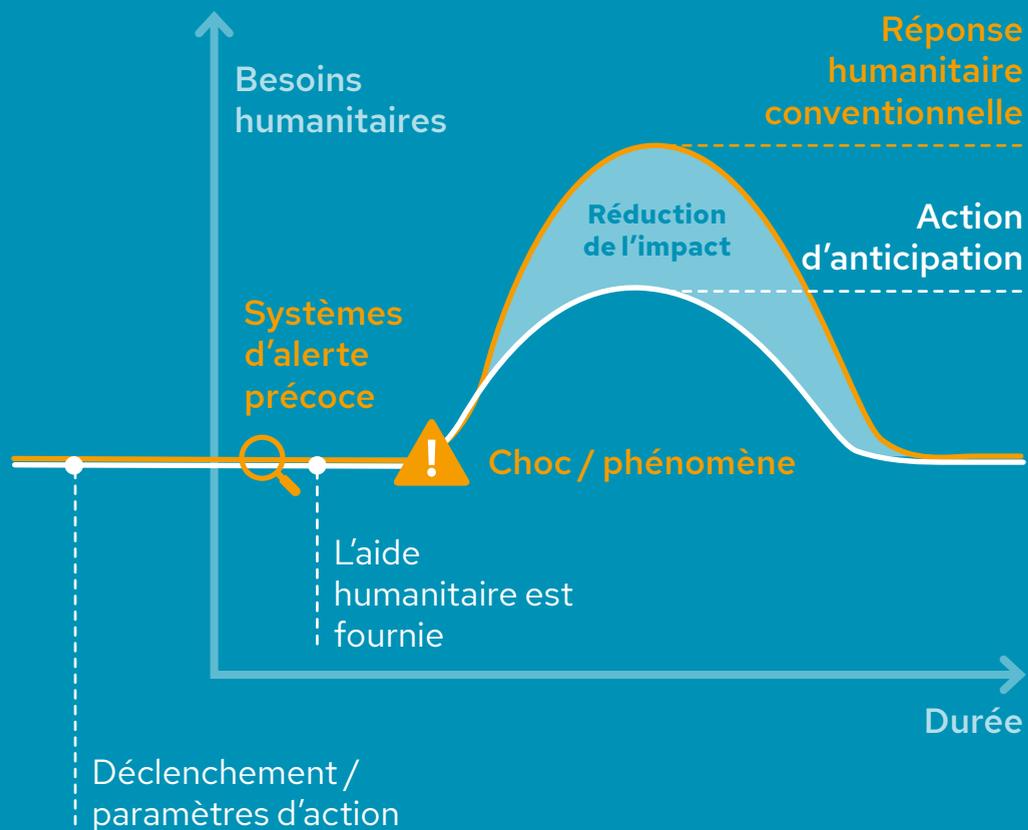
Affirmations sur l'objectif de l'action d'anticipation :

- Réduire les impacts potentiels des aléas prévisibles (Anticipation Hub) ;
- Permettre [aux acteurs] de prendre des mesures d'anticipation avant que les effets des crises ne se fassent sentir, afin de prévenir ou de réduire leur impact humanitaire (Start Network) ;
- Agir en amont des aléas prévus pour prévenir ou réduire les impacts humanitaires aigus avant qu'ils ne se manifestent pleinement (Déclaration des ministres des affaires étrangères du G7 sur le renforcement de l'action d'anticipation en matière d'aide humanitaire).

¹⁶ Adapté du document de 2022 Save the Children : Cadre pour l'action anticipée.

Diagramme 2 :

Réduction de l'impact des aléas par l'application de mesures d'anticipation¹⁷



Résultats escomptés de l'action d'anticipation¹⁸

Systèmes humanitaires / Niveau institutionnel	Niveau des individus et des ménages
Capacité opérationnelle accrue pour agir sur les prévisions, les alertes précoces et les analyses de risque rapides	Des vies protégées Maintien de la dignité Moyens d'existence protégés
Réduction des coûts et des délais de réponse	Pertes évitées Récupération plus rapide
Réduction ou transformation de l'ampleur des besoins humanitaires ultérieurs	Éviter ou atténuer les souffrances physiques et psychologiques
Changement de culture et de politique en matière d'aide humanitaire, de gestion des catastrophes et/ou de développement	Sécurité alimentaire et nutrition Renforcement de la résilience
Augmentation de l'efficacité et/ou réduction des coûts	

¹⁷ Centre for Humdata (no date) *Anticipatory Action*.

¹⁸ Adapté de PAM (2020) *The Evidence Base on Anticipatory Action*.

Fenêtre d'anticipation ou fenêtre d'opportunité¹⁹

La fenêtre d'anticipation est la période qui s'écoule entre l'émission d'une prévision et la survenance du phénomène prévu. Les avis divergent quant au degré d'anticipation d'une catastrophe ou d'une crise pour qu'une action soit considérée comme « précoce » ou « anticipée ». Pour certains acteurs, les termes se rapportant à l'action précoce ou d'anticipation se limitent aux activités qui ont lieu avant que ne se produise un phénomène dangereux, par exemple avant le début d'une sécheresse ou de fortes pluies.

D'autres admettent que des activités qui ont lieu après le phénomène dangereux peuvent également être qualifiées de précoces ou d'anticipation, si elles ont lieu avant que le phénomène dangereux ne devienne une catastrophe, par exemple avant que les mauvaises récoltes ou les pertes de bétail associées à une sécheresse n'aient eu un impact sur la santé, la nutrition ou les moyens d'existence, ou avant que les inondations n'aient atteint les établissements humains. D'autres encore permettent de qualifier de précoce toute action qui se produit avant que ne soit apportée à la catastrophe une réponse conventionnelle, réactive et axée sur les secours, au motif que ces actions, fondées sur l'alerte précoce, sont plus précoces qu'elles ne l'auraient été si aucune alerte n'avait été donnée.

Différentes approches de l'action d'anticipation

Les acteurs engagés dans l'action d'anticipation ont une appréciation différente du niveau de planification et de structuration nécessaire préalablement aux actions d'anticipation et aux actions précoces. Pour certains acteurs, sont considérées comme actions précoces ou d'anticipation les activités qui ont été planifiées et convenues à l'avance – à savoir les actions lancées lorsque des indicateurs prédéterminés atteignent des valeurs de déclenchement convenues et pour lesquelles un financement a été convenu à l'avance – (comme les financements basés sur les prévisions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge). D'autres acteurs (par exemple le fonds d'anticipation de crises du Start Network) sont également ouverts à un plus large éventail d'activités, un degré moindre de planification préalable étant défini comme précoce ou anticipé.²⁰

Contribution et valeur spécifiques des acteurs locaux dans l'action d'anticipation

Des approches locales sont nécessaires pour amplifier les actions d'anticipation. Il est essentiel d'utiliser l'expertise des communautés et des acteurs locaux qui se trouvent en première ligne des catastrophes et des crises, et de ceux qui sont les plus vulnérables à leurs effets, pour faire en sorte qu'une alerte et une action précoces efficaces deviennent la norme dans tous les secteurs de la société. L'efficacité de l'AA dirigée localement et du déboursement rapide de financements au niveau local apparaît de plus en plus évidente, notamment en termes d'une auto-mobilisation plus proactive par les structures locales et de l'appropriation accrue des interventions de la part des communautés.

¹⁹ ODI (2020) *Anticipatory action for livelihood protection*.

²⁰ REAP (2022) *Glossary of Early Action Terms*.

Investir dans les structures locales et fournir un soutien technique et financier essentiel à l'action anticipée au niveau local permettra de prendre des mesures appropriées en amont des catastrophes et des crises, de sauver des vies, de protéger les moyens d'existence et de renforcer la résilience des communautés. Cet investissement contribuera à une action collaborative et cohérente en vue de la réalisation du Cadre de Sendai²¹, de l'Accord de Paris²², du Programme 2030²³ et des accords internationaux sur les alertes précoces pour tous.²⁴ La participation active et l'autonomisation des communautés jouent également un rôle important dans le débat sur la localisation de l'aide humanitaire.²⁵

Les acteurs locaux travaillant avec les communautés apportent une valeur sans égale à la réalisation du passage du système à l'action d'anticipation²⁶. Tout d'abord, ils ont une présence permanente dans les communautés, une compréhension approfondie du contexte et des relations avec les structures et les groupes locaux. L'établissement de partenariats significatifs et d'une collaboration renforcée avec les acteurs locaux – et les réseaux de la société civile qui leur sont associés – permet de veiller à ce que les acteurs locaux soient effectivement habilités à s'engager dans des actions d'anticipation.

Deuxièmement, ils fournissent des connaissances autochtones sur les systèmes d'alerte précoce et l'accès aux données locales, pour une granularité accrue des risques et de la vulnérabilité (c'est-à-dire des données plus localisées). Ils sont en mesure de faciliter le retour d'information sur les facteurs locaux affectant la fiabilité des modèles de prévision et l'efficacité des mécanismes établis et des interventions.

Les acteurs locaux sont les mieux placés pour s'engager dans des systèmes d'alerte précoce communautaires dans les zones où les modèles de prévision (par exemple pour les inondations) ne sont pas en mesure d'intervenir.

Troisièmement, ils sont les mieux placés pour décider qui doit faire quoi et quand, dès qu'un risque s'est matérialisé ou qu'un déclencheur a été activé.

Quatrièmement, ils sont capables de mobiliser rapidement les structures locales.

Enfin, la prise de décision sur la manière dont les fonds sont dépensés doit s'appuyer sur leurs connaissances et leur expertise locales en matière de vulnérabilités, de risques et de capacités disponibles. Garantir la participation des acteurs locaux à l'élaboration du financement et de l'allocation des ressources contribue à renforcer la transparence et les mécanismes de reddition de compte au niveau local.



21 En particulier la cible 4 du *Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030*.

22 CCNUCC (2015) *L'Accord de Paris*.

23 Référençant notamment l'*Objectif de développement durable 13*.

24 Par exemple, *Alertes précoces pour tous* et les cibles du *Partenariat pour une action précoce fondée sur le risque*.

25 Charter4Change, NEAR, A4EP recommendations for the next phase of the Grand Bargain (2023-2026); *Grand Bargain Intermediaries Caucus, Towards Co-Ownership: The Role of Intermediaries in Supporting Locally-Led Humanitarian Action, 2022*

26 GNDR (2023) *Renforcer les actions d'anticipation menées au niveau local – pour que personne ne soit laissé pour compte.*

Financement de l'action anticipée et limites pour les organisations de la société civile

Les bailleurs de fonds semblent actuellement plus enclins à financer des initiatives de renforcement des systèmes qu'à fournir un financement direct pour la mise en œuvre d'actions précoces. Le premier cas de figure est souvent qualifié de fonds « de renforcement » pour les initiatives qui créent et renforcent les systèmes et capacités sous-jacents nécessaires à l'action précoce, et le second de fonds « de fonctionnement », qui oriente les fonds vers le financement de l'action précoce.²⁷

Les options de financement pour l'action précoce varient. Les financements préétablis sont mis en place à l'avance et sont versés à des moments pré-définis. Les financements rapides et flexibles sont pré-affectés à une activité

²⁷ REAP (2022) *Finance for Early Action: Tracking Commitments, Trends, Challenges and Opportunities*.

²⁸ Anticipation Hub (no date) *Financing mechanisms for anticipatory action*.

spécifique mais ne sont pas déclenchés automatiquement. Les « leviers de crises » sont un exemple de financement rapide et flexible, où un programme comporte une ligne budgétaire associée.² La mise en place d'un financement basé sur des prévisions est l'un des piliers de l'action d'anticipation – associé à des déclencheurs et à la planification – qui garantit la fourniture d'une assistance humanitaire dans le court laps de temps qui s'écoule entre une prévision et l'impact d'un phénomène extrême. L'accès à des mécanismes de financement garantissant des ressources permet aux acteurs d'élaborer des plans solides pour agir rapidement et en toute confiance, afin de remplir leur rôle de prévention des souffrances humaines avant que ne se produise une catastrophe. Les options de financement, leur couverture et leur objectif varient en fonction du mandat des organisations, de leur structure et de leur approche de l'action anticipée.²⁸

Les organisations qui disposent de leur propre mécanisme de financement pour l'action d'anticipation/précoce sont, entre autres, le Fonds d'urgence pour les secours lors de catastrophes (DREF) de la Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR) et le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) de l'Organisation des Nations unies, ainsi que les Fonds de financement commun pour les pays (FH) qui y sont associés.

Cela signifie qu'à l'heure actuelle, la plupart des OSC s'appuient sur des sources de financement ponctuelles pour mener des actions précoces en :

- Élaborant des propositions de projets spécifiques, ou des éléments d'une proposition de projet, pour des AA dirigées au niveau local, comprenant à la fois des éléments de « renforcement » et de « fonctionnement » ;
- Incluant un levier de crise dans les propositions de projets et les concevant spécifiquement pour une action précoce ;
- Affectant tous les fonds disponibles localement à l'action précoce.

Cela signifie également qu'il faut faire pression sur les bailleurs de fonds pour la mise en place de mécanismes de financement des risques de catastrophe, et sur les agences gouvernementales pour des fonds gérés localement, qui fournissent un financement convenu à l'avance pour une action rapide lorsque le mécanisme doit être activé.

Par exemple :

- Start Network : *Global Start Fund* et *Start Ready* ;
- Des organisations telles que Trócaire mettent en place des modèles de financement des risques de catastrophe pour le *financement prépositionné* afin de faire progresser la localisation et l'action humanitaire menée localement ; dans le cadre du projet *Un leadership local pour un impact mondial*, Diakonie Katastrophenhilfe a adapté son petit fonds d'urgence afin d'établir un mécanisme de financement pour l'action précoce de ses ONG partenaires locales ;

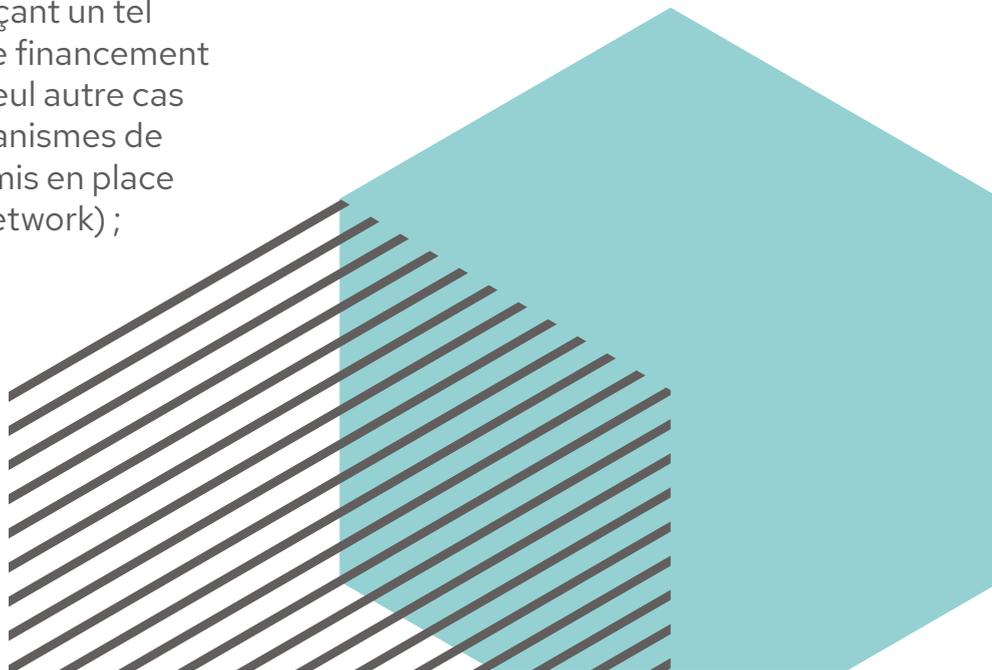
- Welthungerhilfe a mis en place un mécanisme d'action humanitaire d'anticipation (WAHFA) soutenu par le ministère fédéral allemand des affaires étrangères, grâce auquel les ONG allemandes et locales peuvent bénéficier d'un soutien financier et conceptuel pour élaborer et mettre en œuvre des protocoles d'action précoce (PAP) lorsque les protocoles sont déclenchés ; bien qu'il s'agisse d'un mécanisme de financement pilote disponible uniquement pour la durée de vie du projet, c'est seulement le deuxième exemple d'un financement de donateur gouvernemental national finançant un tel mécanisme de financement commun (le seul autre cas étant les mécanismes de financement mis en place par le Start Network) ;
- Les fonds d'urgence établis et gérés localement, dont un exemple est le fonds établi par les Philippines dans le cadre du Programme global de réduction et de gestion des risques de catastrophes (CDRRMP), établi en 2011 en vertu de la loi de la République 10121 ; des fonds similaires ont également été établis par les gouvernements de l'Indonésie et de l'Inde.

État et évolution des systèmes de prévision et d'alerte précoce

Les systèmes d'alerte précoce (SAP) – et plus particulièrement les dispositifs d'alerte précoce multirisque (DAPM) – permettent aux communautés d'agir avant que les aléas n'atteignent leur paroxysme afin d'en atténuer l'impact et de protéger les personnes les plus menacées par le changement climatique. Cependant, les alertes précoces sont souvent mal reliées à une action précoce ou d'anticipation, une réalité entraînée et exacerbée par un manque d'alignement entre des financements qui ne complètent pas toute la chaîne de valeur des SAP jusqu'à l'action précoce locale.

Le Partenariat pour une action précoce fondée sur la connaissance des risques (REAP) a établi quatre objectifs internationaux en 2019 pour mieux relier les alertes précoces à l'action précoce en premier/dernier kilomètre et au programme Alertes précoces pour tous (EW4All) du secrétaire général des Nations unies, lancé en mars 2022. L'objectif est de donner un nouvel élan politique à la nécessité d'établir des prévisions de qualité permettant de se préparer à l'avance aux impacts.

Les éléments des dispositifs d'alerte précoce multirisques (DAPM) sont généralement pilotés par les autorités mandatées nationales, en particulier les services nationaux de météorologie et d'hydrologie, qui ont la responsabilité de protéger les populations civiles contre les phénomènes météorologiques extrêmes.



Si des progrès ont été accomplis en matière de suivi et de prévision des aléas, d'infrastructure et de diffusion d'alertes précoces, les alertes et les services d'aide à la décision doivent atteindre et mieux soutenir les communautés, dans des délais plus courts. Les DAPM doivent être davantage axés sur les personnes, en se concentrant sur les communautés du premier/dernier kilomètre, et passer de la diffusion d'alertes précoces à la communication par le biais de prévisions et d'alertes des impacts. La cible G4 du cadre de Sendai mesure le pourcentage des administrations locales disposant d'un plan d'action concernant l'alerte rapide.

Les pays dotés de DAPM ont fait état de faibles progrès dans ce domaine : seuls 46 % d'entre eux ont indiqué avoir accès à des dispositifs d'alerte précoce multirisques.²⁹

L'initiative *Alertes précoces pour tous (EW4All)* a été officiellement lancée par le secrétaire général des Nations unies en novembre 2022 lors de la réunion de la COP27 à Charm el-Cheikh. L'initiative appelle la communauté internationale à faire en sorte que les systèmes d'alerte précoce protègent tous les habitants de la planète d'ici à 2027.

Dans le cadre du pilier 4 de l'initiative EW4All, les mécanismes de consultation nationale devraient permettre d'inclure plus largement les partenaires locaux et nationaux impliqués dans les mécanismes de préparation et d'action d'anticipation, aux côtés du Pilar Lead (FICR) et des agences des Nations unies présentes dans le pays (telles que le PAM, la FAO, l'OCHA ou d'autres). L'initiative DAPM constitue une base solide pour la réalisation des objectifs du plan d'action régional pour l'environnement (REAP), qui a pour objectif de développer de manière significative la mise en œuvre d'actions précoces et anticipées du premier / dernier kilomètre d'ici à 2025.



Les DAPM doivent être davantage axés sur les personnes, en se concentrant sur les communautés du premier/dernier kilomètre, et passer de la diffusion d'alertes précoces à la communication, par le biais de prévisions et d'alertes des impacts.



²⁹ UNDRR (2022) *Global status of multi-hazard early warning systems: Target G.*

Collaboration nécessaire pour permettre une action d'anticipation

L'action d'anticipation a été principalement appliquée par les acteurs humanitaires, notamment les agences des Nations unies, les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les ONGI, afin de planifier et de mener des interventions précoces.

La mise en place des mécanismes d'action anticipée nécessaires pour que les prévisions et les alertes précoces soient efficacement communiquées, comprises et, surtout, suivies d'effets, exige que l'on mette davantage l'accent sur les approches centrées sur les personnes et dirigées au niveau local. Une collaboration est nécessaire entre les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et du changement climatique – ce qui place au centre les acteurs de la société civile plus large qui a une présence permanente au niveau local – et une participation significative et active des communautés en première ligne des catastrophes.

Pour que l'action d'anticipation devienne durable et réalise son plein potentiel, elle doit être intégrée dans les systèmes de gestion des catastrophes et utiliser pleinement les connaissances et les capacités existantes des communautés et des acteurs locaux. Pour y parvenir, il faut reconnaître que les autorités officiellement mandatées sont responsables en dernier ressort de la mise en œuvre de l'alerte et de l'action précoces, et que le rôle de compléter, faciliter, combler les lacunes et contribuer à l'intensification de l'action revient aux OSC.

Preuves et valeur de l'investissement dans les mesures d'anticipation

Les données quantitatives suivantes sont tirées des contributions des différents acteurs enregistrées dans la [base de données d'Anticipation Hub](#). Ces données concernent les cyclones, les inondations et les fortes pluies, ainsi que les mesures d'alerte précoce ou rapide, les abris, l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire et la santé :

- Les ménages ayant reçu des transferts monétaires étaient 12 % plus susceptibles d'évacuer leurs membres et 17 % plus susceptibles d'évacuer leur bétail ;
- 15 % des bénéficiaires ont déclaré avoir souffert de problèmes de santé et de blessures physiques (comme des contusions et des fractures) après et à cause du cyclone, contre 27 % des ménages non bénéficiaires (soit une réduction de 12 points de pourcentage) ;
- 51 % des bénéficiaires ont indiqué qu'une partie de leur équipement de travail (outils, matériel de pêche, pompes, etc.) avait été endommagé dans une certaine mesure ou perdue, contre 72 % des ménages de comparaison (soit une réduction de 21 points de pourcentage) ;



Une collaboration est nécessaire entre les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et du changement climatique

- Les bénéficiaires auraient reçu un niveau d'assistance plus élevé dans les refuges, ils ont eu une meilleure expérience globale avec moins de problèmes et un accès à plus de services ; l'expérience globale dans les refuges a été mieux évaluée par les bénéficiaires, avec une note moyenne de 6,2 (sur 10) contre 5,3 pour le groupe de comparaison (soit une augmentation moyenne de 0,9 point) ;
- En moyenne, les ménages bénéficiant de transferts monétaires ont emprunté 7 dollars de moins, et à des taux d'intérêt moins élevés, que les ménages témoins au cours des deux mois qui ont suivi le début des inondations.

2 Actions d'anticipation dirigées au niveau local



Qu'est-ce qu'une action d'anticipation dirigées au niveau local ?

L'AA dirigée au niveau local fonctionne souvent mieux si les composantes essentielles suivantes sont convenues à l'avance par les parties prenantes :

1. Les actions à entreprendre et les rôles spécifiques de chaque partie prenante (notamment le rôle des acteurs et structures locaux engagés par le biais de mécanismes pertinents et inclusifs au niveau local) ;
2. Les prévisions concernant l'aléa et les seuils utilisés pour déclencher les actions ;
3. Le financement (à la fois le montant et la source des fonds en place pour permettre la mise en œuvre des actions une fois atteints les seuils de déclenchement des actions).

30 Ecumenical Committee for Social Development (*CEDES*) au Mozambique ; Churches Action in Relief and Development (*CARD*) au Malawi ; *SAF/FKJM* à Madagascar ; tous ont participé au projet Un leadership local pour un impact mondial et réfléchi aux leçons qu'il était possible d'en tirer.

Les ONG locales et nationales³⁰ qui ont mis en œuvre l'AA au niveau local définissent les éléments clés comme suit :

- Partir de la communauté : interagir avec des bénévoles de la base, des associations locales et d'autres groupes communautaires ; veiller à l'inclusion significative de tous les groupes ; favoriser les partenariats avec un large éventail d'acteurs – qui doivent s'approprier l'initiative – dès le début du processus ;
- Confier la facilitation à des acteurs locaux pour fournir des conseils et une formation sur le processus et soutenir la mise en place des mécanismes de coordination nécessaires ;
- Échanger entre communautés et agences, notamment les agences techniques et les représentants de la gestion des catastrophes, afin de discuter des systèmes de prévision et d'alerte précoce et de déterminer collectivement les déclencheurs et les seuils pertinents au niveau local ;

- Donner aux communautés les moyens d'élaborer leurs propres plans de préparation et d'action précoce ;
- Donner aux communautés locales les moyens de définir le financement de l'action précoce sur la base des budgets qu'elles jugent nécessaires pour des interventions efficaces, et de prendre des décisions sur la manière dont les fonds sont utilisés, par exemple sous la forme de micro-subventions communautaires.

La définition de l'action menée localement de Start Network comprend « des groupes de membres dirigés localement ont accès à leurs propres ressources et prennent les décisions quant à leur utilisation. »

Welthungerhilfe³¹ décrit la participation communautaire à l'action d'anticipation en termes d'organisations de base et de communautés locales menant des planifications des interventions d'urgence fondées sur des scénarios, en veillant à ce que les plans soient inclusifs et adaptés aux environnements locaux. Cela permet de disposer d'un ensemble de plans de contingence préfinancés pour faire face à différents aléas. Les ONG locales peuvent alors s'appuyer sur une nouvelle source de financement flexible et facilement accessible pour concevoir et mettre en œuvre des actions précoces visant à minimiser les risques futurs.

31 Welthungerhilfe (2022) *Aisha Jamshed: Shifting to an anticipatory mindset – locally led early action in Pakistan.*

Les principes de l'AA locale sont ancrés dans les principes³² du World Resources Institute et présentés ici avec des ajouts au texte (en italique) pour les rendre spécifiquement applicables à l'action d'anticipation.

1. Décentraliser la prise de décision vers le niveau communautaire le plus approprié ;
2. S'attaquer aux inégalités structurelles auxquelles sont confrontés les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes déplacées, les populations autochtones et les groupes ethniques marginalisés, ainsi que les personnes discriminées en raison de leur *statut socio-économique, leur orientation sexuelle et leur genre* ;

3. Fournir un financement patient et prévisible, *préétabli ou flexible*, auquel il est plus facile d'accéder (*c'est-à-dire sur la base d'une prévision*) ;
4. Investir dans les capacités *techniques et opérationnelles* locales pour laisser un héritage institutionnel ;
5. Acquérir une compréhension solide des *risques prévisionnels et prévisibles* liés au climat et autres, ainsi que des incertitudes ;
6. Programmer et apprendre de façon flexible (*plans prédéfinis ou mécanisme d'analyse prédictive et d'approbation*) et apprentissage ;
7. Veiller à la transparence et à la reddition de compte ;
8. Collaborer et investir.

³² World Resources Institute (no date) *Locally Led Adaptation*.

³³ GNDR (2020) *Rapport Mondial / Vues du front : Pourquoi les gens perdent-ils encore la vie et leurs moyens de subsistance à cause des catastrophes ?* GNDR a interrogé plus de 100 000 acteurs locaux, répartis dans 44 pays, sur leurs perspectives en matière de risques et de résilience.

³⁴ FAO (2020) *Applying an inclusive and equitable approach to anticipatory action*.

Facteurs défavorables et favorables à l'engagement des acteurs locaux dans l'action anticipée

La planification dirigée au niveau local par les gouvernements et les organisations locales, l'accès au financement et aux données sur les risques, ainsi que la réactivité opérationnelle des acteurs locaux sont autant de conditions préalables essentielles pour garantir la mise en œuvre efficace des mesures d'anticipation au niveau local. Malgré le rôle essentiel des organisations de la société civile, des autorités locales et des dirigeants communautaires dans la gestion des catastrophes, 84 % des acteurs locaux déclarent ne pas être associés à l'évaluation des menaces, à l'élaboration des politiques et des plans, et à l'adoption de mesures visant à réduire les risques³³.

En temps de crise, certains groupes et individus sont plus exposés que d'autres. Il s'agit souvent de ceux qui sont confrontés aux plus grandes inégalités dans la vie quotidienne, notamment les personnes vivant dans les zones

rurales, les peuples autochtones, les femmes, les enfants, les groupes ethniques et linguistiques, les personnes en situation de handicap, les migrants et les populations déplacées, les minorités sexuelles et de genre, les jeunes et les personnes âgées³⁴. Cependant, les groupes marginalisés peuvent avoir et ont les connaissances et les compétences nécessaires pour planifier des actions appropriées à prendre avant l'apparition des aléas.

Pour que l'AA dirigée localement soit réalisée à grande échelle, il faut que les agences mandatées, techniques et donatrices jouent un rôle plus actif dans le lancement et le renforcement des processus d'action d'anticipation ; il doit y avoir une meilleure connexion entre le niveau international/national et le niveau local. Pour ce faire, ces acteurs doivent :³⁵

1. Renforcer les partenariats et la collaboration avec les structures et les acteurs locaux ;
2. Investir des ressources et un financement flexible et convenu à l'avance pour une action précoce au niveau local ;
3. Assurer une coordination inclusive au niveau local ;

4. Investir dans le renforcement des acteurs locaux existants, des structures et des capacités techniques, ainsi que dans l'apprentissage collectif ;
5. Inclure les acteurs locaux dans toutes les prises de décision politiques relatives à l'action d'anticipation.

Action dirigée au niveau local, réponse aux crises menée par les survivants et les communautés, micro-subventions et transferts monétaires de groupe

L'intégration des principes et des composantes de la réponse à la crise menée par les survivants et les communautés (Sclr)³⁶, notamment l'utilisation de micro-subventions (ou de transferts monétaires de groupe), telle qu'appliquée dans la phase 3a, maintient la participation de la communauté. Elle apporte aux communautés des résultats tangibles pour renforcer leur préparation ou atténuer les risques qui pourraient les empêcher de mettre en œuvre efficacement une action précoce en cas de phénomène dangereux prévu ou prévisible.

L'expérience prouve la valeur de cette approche. Les actions dirigées au niveau local peuvent être beaucoup plus rapides et plus rentables que les interventions d'aide ou humanitaires conventionnelles. En outre, elles tirent un meilleur parti des connaissances, des compétences et des perspectives des communautés en matière de réponse aux crises, pour identifier des solutions innovantes et pour apprendre.³⁷ Les approches de Sclr s'inscrivent automatiquement dans l'interface humanitaire-développement et promeuvent des initiatives qui ne s'inscrivent pas dans les conceptions actuelles cloisonnées de la programmation humanitaire.³⁷

L'octroi de micro-subventions pour des activités de préparation renforce la capacité des communautés à gérer les micro-subventions lorsqu'elles sont destinées, en cas d'activation, à une action précoce dirigée au niveau local. Cette expérience est particulièrement importante dans le cas d'une action précoce pour des phénomènes à évolution rapide, car les communautés doivent être en mesure de gérer les micro-subventions, indépendamment de la facilitation des acteurs locaux.

Principes directeurs d'approche exposée dans Réponse aux crises menée par les survivants et les communautés, de Local to Global Protection (Sclr) :

- Adopter un nouvel état d'esprit qui reconnaisse les personnes touchées par une crise comme premiers et derniers intervenants ;
- Adopter des évaluations participatives fondées sur les points forts et des méthodes d'enquête appréciative ;
- Remettre en question les récits traditionnels autour du genre : voir les femmes non comme des victimes mais comme des leaders ;
- Renforcer (et non affaiblir) l'action collective, la cohésion sociale et le sens de la communauté ;
- Soutenir plusieurs groupes différents afin de refléter l'hétérogénéité des personnes touchées par la crise ;
- Transférer explicitement le pouvoir aux groupes communautaires (par le biais de micro-subventions) ;
- Promouvoir un bien-être plus large et des approches psychosociales éclairées ;

- Reconnaître que la tendance naturelle des populations touchées par une crise est de réagir de manière globale ;
- Développer de nouveaux systèmes de gestion et de nouvelles cultures organisationnelles qui incitent le personnel à lâcher prise et permettent un plus grand partage du pouvoir ;
- Mettre davantage l'accent sur le soutien aux agences gouvernementales locales pour qu'elles adoptent et financent des approches communautaires ;
- Redéfinir les relations entre les donateurs et les agences nationales et internationales ;
- Soutenir le changement de l'ensemble du système qui motive tous les départements d'aide à remettre en question les hypothèses et les normes acceptées qui limitent l'aide humanitaire dans ses possibilités de permettre aux agences locales d'agir.

35 GNDR (2023) *Renforcer les actions d'anticipation menées au niveau local – pour que personne ne soit laissé pour compte.*

36 Local to Global Protection (2021) *rmc.*

37 Humanitarian Practice Network (2021) *Réponse aux crises, menée par les survivants et les communautés : Expérience pratique et apprentissage.*

3 Aperçu de la boîte à outils

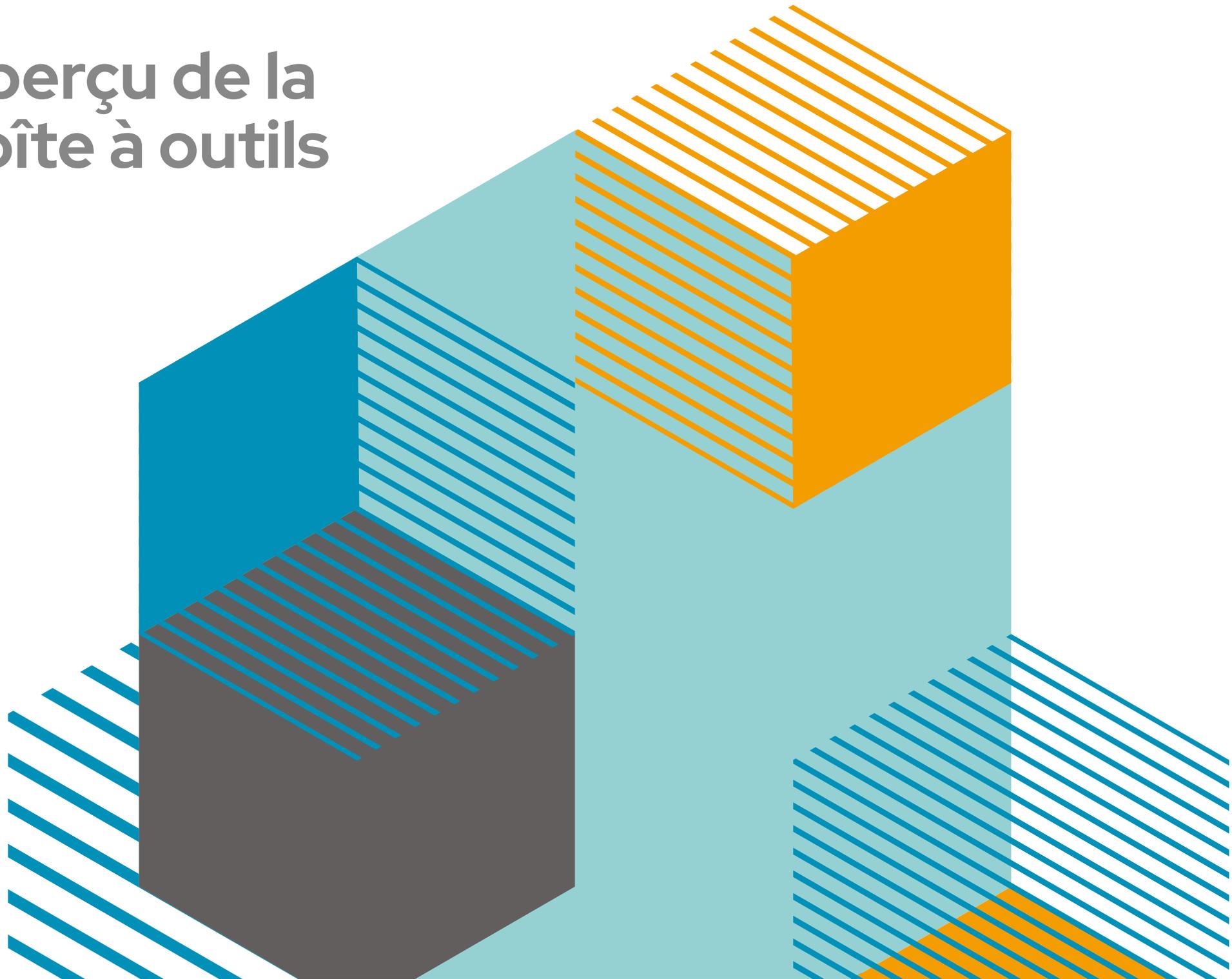
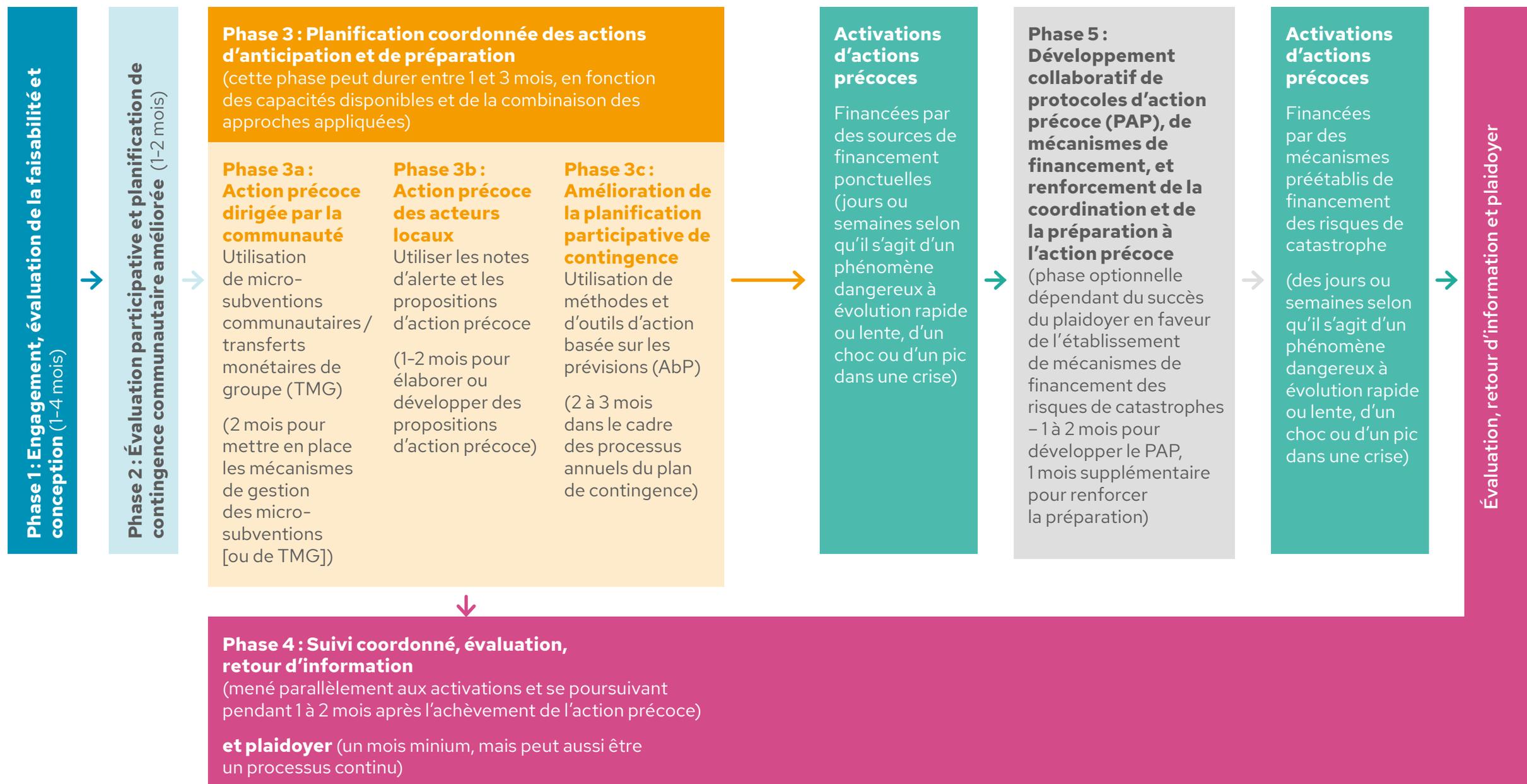


Diagramme 3 :

Les phases et les trois approches complémentaires de l'AA dirigée au niveau local.



Trois approches de l'action d'anticipation dirigée au niveau local

Les trois approches fondamentalement différentes de l'AA dirigée au niveau local sont complémentaires, et le développement de la capacité à mettre en œuvre chacune d'entre elles contribue à accroître le champ d'application de l'action d'anticipation. Pour chacune de ces approches, le tableau suivant présente les types de phénomène dangereux pour lesquels elles sont les plus pertinentes, les points forts de chaque approche, le niveau d'investissement requis dans la planification préalable et les mécanismes à mettre en place.

Approche :	(3a) Action précoce dirigée par la communauté	(3b) Action précoce des acteurs locaux	(3c) Planification participative améliorée de contingence (PPAC)
Types de phénomène dangereux pour lesquels l'approche est la plus adaptée	Tous les types, bien que l'octroi rapide de micro-subsidies pour des phénomènes à évolution rapide puisse être plus difficile, et qu'une attention particulière soit accordée à la sensibilité aux conflits (ne pas nuire)	Phénomènes prévisibles ayant un degré d'incertitude plus élevé, en particulier pour le déclenchement de crises complexes, les phénomènes causés par des risques cumulés et les <i>crises de petite et moyenne envergure qui passent inaperçues</i>	Événements dangereux à évolution rapide et prévisibles dont la fréquence d'occurrence est régulière (dans un délai d'au moins 5 à 10 ans)
Points forts de chaque approche	Grande pertinence car les actions précoces sont déterminées par les communautés. Contribue à accroître l'engagement et à renforcer la cohérence entre les actions menées par la communauté et les actions des acteurs extérieurs. Meilleur rapport coût-efficacité.	Forte capacité d'adaptation à des phénomènes qui évoluent rapidement, avant et pendant l'apparition initiale d'un phénomène dangereux	Renforce l'action précoce coordonnée et collaborative des parties prenantes locales qui s'efforcent de prévenir ou d'atténuer les effets prévus d'un phénomène dans de multiples secteurs d'intervention.

Suite

Approche :	(3a) Action précoce dirigée par la communauté	(3b) Action précoce des acteurs locaux	(3c) Planification participative améliorée de contingence (PPAC)
Ampleur des investissements dans la planification et la préparation préalables	Faible ou nulle : Processus de planification rapide et autonome mené par la communauté	Faible à moyenne : Analyse ou prévisions locales ou risque accru – effectuées à l’avance ou au moment où le phénomène dangereux se produit	Élevée : Contribue à l’amélioration des plans de contingence et à l’élaboration des PAP
Mécanismes à mettre en place à l’avance	Mécanisme de gestion des micro-subventions communautaires (ou des TMG) au niveau local	Source de financement unique ou facilité ou fonds de financement des risques de catastrophes – détenu localement, régionalement ou internationalement	Mécanisme ou fonds de financement des risques de catastrophes – détenu au niveau local ou régional
Source des méthodes et outils utilisés	<i>Approche de la réponse aux crises menée par les survivants et la communauté (rmc), et conseils sur les transferts monétaires de groupe (TMG)</i>	<i>Alerte, analyse et réaction fondées sur des prévisions</i>	<i>Action basée sur les prévisions (AbP), financement basé sur les prévisions (FBP), prévision des impacts (PI).</i>

Comment mettre en œuvre une action d’anticipation dirigée au niveau local

Phase 1: Engagement, évaluation, faisabilité et conception

Évaluer la faisabilité de l’application du processus d’AA dirigée localement et des trois différentes approches d’AA dirigées localement. Il s’agit notamment d’évaluer les options de financement disponibles et de déterminer la collaboration nécessaire entre les parties prenantes, ainsi que de définir les rôles et responsabilités convenus pour concevoir et planifier collectivement l’ensemble du processus. Cette phase fait le lien entre les processus de planification au niveau local et les processus de planification au niveau national.

Phase 2 : Évaluation participative et plan de contingence communautaire amélioré

Les représentants des groupes communautaires et des structures locales cartographient les groupes les plus vulnérables et les plus exposés, expliquent comment ces groupes font face aux crises et évaluent les besoins non satisfaits. Les communautés évaluent ensuite les SAP et identifient les actions précoces prioritaires à intégrer dans les plans de contingence communautaires. Les informations relatives à la planification de l'action locale basée sur les prévisions (AbP) sont identifiées et recueillies auprès d'agences et d'experts techniques à différents niveaux, notamment des détails sur les modèles de risque pertinents, les systèmes de prévision, ainsi que les déclencheurs et les seuils déjà utilisés. Cette phase implique à la fois des activités centrées sur la communauté et la consultation d'agences techniques.

Phase 3 : Planification coordonnée des mesures d'anticipation et de préparation

La phase 3 applique trois approches complémentaires à l'AA dirigée au niveau local :

Phase 3a : Action précoce dirigée par la communauté

Les structures et groupes communautaires planifient et mettent en œuvre de manière autonome leur propre préparation et leurs actions précoces au niveau communautaire, en sollicitant des micro-subsidies communautaires (ou des TMG). Cette phase se concentre sur des activités centrées sur la communauté.

Phase 3b : Action précoce des acteurs locaux

Les acteurs locaux utilisent les notes d'alerte et élaborent des propositions de préparation et d'action précoce en utilisant des prévisions améliorées, des systèmes d'alerte précoce ou des méthodes d'analyse prédictive.

Des activités sont proposées pour améliorer la préparation à une action précoce et pour prendre des mesures précoces afin de réduire l'impact des phénomènes dangereux au niveau des individus, des ménages et des communautés. Cette phase se concentre sur les actions menées par les acteurs locaux.

Phase 3c : Planification participative améliorée de contingence (PPAC)

La PPAC s'appuie sur les plans de contingence locaux existants et les renforce en utilisant des outils de planification basés sur les prévisions (AbP). Les ateliers sont organisés au niveau local (c'est-à-dire au niveau du district) avec la participation d'acteurs et d'experts techniques locaux. Tous les participants apportent des informations et élaborent collectivement des plans, des déclencheurs et des recommandations.

Des plans sont également élaborés pour renforcer les mécanismes locaux de diffusion des informations d'alerte précoce, notamment sur la préparation et l'action précoce, auprès des populations à risque et des groupes et structures communautaires, dans un langage compréhensible et non technique.

La PPAC relie la planification locale à la planification nationale par l'engagement des représentants des communautés (en tenant compte du genre, du sexe, de l'âge, du statut socio-économique, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et des capacités physiques) et des acteurs locaux dans le plan de contingence au niveau provincial et supérieur.



Phase 4 : Suivi coordonné, évaluation, commentaires et plaidoyer

Le suivi de toutes les activations de mesures précoces est effectué en recueillant des informations sur le mécanisme de financement mis en œuvre (transfert de fonds) et la mise en œuvre des mesures précoces. L'efficacité des déclencheurs ou de tout mécanisme de prise de décision est évaluée, ainsi que l'impact des actions précoces mises en œuvre. Il y a un échange d'expériences entre tous les acteurs impliqués dans le processus. Le plaidoyer nécessaire est ensuite mené auprès des décideurs sur toute action requise pour créer un environnement plus propice à l'intensification d'actions précoces réussies.

Cette phase fait participer des représentants de la communauté (en tenant compte du genre, du sexe, de l'âge, du statut socio-économique, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et des capacités physiques) et des représentants des parties prenantes locales, et relie l'apprentissage au niveau local à la politique locale et nationale.

Phase 5 : Développement collaboratif des PAP

Les PAP sont élaborées en consolidant les détails de la planification et l'expérience acquise lors d'activations utilisant des sources ponctuelles de financement d'actions précoces (financement de « fonctionnement »). L'élaboration des PAP se fait de manière collaborative par le biais d'échanges et de contributions entre les acteurs et les structures locales, les agences techniques et le détenteur du fonds de financement des risques.

Cette phase met en relation les mécanismes locaux avec les acteurs extérieurs nécessaires à l'activation de ces protocoles.

Temps nécessaire à la mise en œuvre de chaque phase et des trois approches

Le temps nécessaire à la mise en œuvre de l'AA dirigée au niveau local peut être influencé par les facteurs suivants :

- Étendue de la zone cible à couvrir par l'intervention ;
- Mesure dans laquelle les processus du plan de contingence communautaires et locaux et les structures communautaires ont déjà été mis en place ;
- Protocoles ou cadres d'action d'anticipation déjà établis par d'autres agences ;
- Accessibilité aux données des systèmes de prévision et d'alerte précoce, ainsi qu'aux données disponibles sur la vulnérabilité et les capacités ;
- Degré de volonté de collaboration des parties prenantes concernées ;

- Existence de Plates-formes d'action d'anticipation dans le pays et la région ;
- Nécessité de traduire les ressources présentées dans ce guide dans la (les) langue(s) locale(s).

On suppose que l'acteur facilitateur (voir définition ci-dessous) a déjà utilisé ce guide pour développer sa compréhension de l'action d'anticipation et des concepts, approches et outils de l'AA dirigée localement, ainsi que de la manière dont l'action d'anticipation est financée. Celui-ci devra avoir obtenu au moins une source de financement ponctuelle et avoir procédé au renforcement des capacités nécessaires pour être en mesure de faciliter le processus.



Le délai indicatif compris entre trois et neuf mois est nécessaire pour renforcer les capacités locales, mettre en place les mécanismes nécessaires, rédiger ou élaborer les plans requis (phases 1 à 3) et être prêt à déclencher une action rapide. Lorsqu'elles sont déclenchées, les actions précoces sont mises en œuvre sur des périodes de quelques jours ou de quelques semaines, en fonction de l'échéance du phénomène dangereux. Le suivi, l'évaluation et le retour d'information coordonnés (phase 4) sont menés parallèlement aux activations et se poursuivent pendant un à deux mois après la fin des interventions d'action précoce, le plaidoyer étant mené pendant au moins un mois (bien que le plaidoyer puisse également être un processus continu).

Si les mécanismes d'AA et les actions précoces dirigées au niveau local sont jugés efficaces, le processus de développement collaboratif du PAP (phase 5) utilisant l'expérience acquise peut prendre un à deux mois. Toutefois, si le retour d'information et les résultats de l'évaluation indiquent qu'il existe encore des lacunes importantes dans les mécanismes ou les capacités de mise en œuvre de l'action précoce, les mécanismes nécessaires aux approches d'AA dirigées au niveau local devront être renforcés.

Exemple type

Les acteurs locaux membres d'ACT Alliance Kenya Forum, Anglican Development Services (ADS) et National Council of Churches of Kenya (NCCK) ont élaboré des propositions d'action précoce à l'approche des élections nationales kenyanes de 2022, en raison des violences électorales prévues.

Ce processus a été mené en collaboration avec la FICR et la Société de la Croix-Rouge du Kenya dans le cadre d'un atelier destiné à sensibiliser les acteurs locaux et à leur donner les moyens d'élaborer leurs propres propositions d'action précoce. Un protocole d'action précoce et un mécanisme de financement préétabli ont été mis en place avec Diakonie Katastrophenhilfe. Des fonds ont été débloqués pour des actions de préparation avant les élections, mais aucune action précoce n'a été déclenchée, selon un suivi basé sur les scénarios d'explosion de violence définis. L'ensemble du processus s'est déroulé en trois mois.

Rôles et responsabilités des différents acteurs

Les acteurs facilitateurs ont un rôle primordial à jouer dans le lancement des processus d'AA dirigées au niveau local, mais les capacités d'action anticipative existantes des communautés et des agences techniques doivent être pleinement prises en compte. À mesure du renforcement des capacités, des relations et des mécanismes de coordination, les structures et les acteurs locaux pourront jouer un rôle plus important, en collaboration directe avec les agences techniques et les agences mandatées. Dans le cadre de ce processus, toute organisation d'accompagnement, telle qu'une ONGI ne mettant pas directement en œuvre le projet, peut jouer un rôle de réponse aux besoins exprimés par l'acteur local facilitateur. Il peut s'agir de combler les lacunes dans le soutien des agences techniques, de faciliter la gestion des connaissances, de permettre l'engagement dans des plateformes de plaidoyer pertinentes (jusqu'au niveau international) ou de modifier les accords de financement.

Les acteurs facilitateurs (OSC, ONG locales et nationales, organisations communautaires) :

- Facilitent un engagement pansociétal inclusif et donnent aux communautés et aux structures locales les moyens de diriger ou de s'engager dans les AA locales ;
- Encouragent l'échange de connaissances et permettent aux communautés d'identifier et partager leurs propres expériences ;
- Recueillent et facilitent l'analyse participative des informations et les mettent à disposition pour une planification participative améliorée de contingence (PPAC), notamment en facilitant la contribution à l'élaboration de déclencheurs et de recommandations ;
- Veillent à ce que les résultats obtenus dans le cadre du processus soient documentés et enregistrés en collaboration avec les acteurs, y compris les autorités locales ;

- Encouragent les discussions entre les agences qui communiquent des informations sur les risques et des alertes précoces et les représentants des communautés (choisis en tenant compte du genre, du sexe, de l'âge, du statut socio-économique, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et des capacités physiques) afin de contribuer à l'établissement de relations et de la confiance ;
- Facilitent la communication et l'échange en matière d'apprentissage ainsi que l'engagement dans le plaidoyer afin de créer un environnement plus favorable aux AA locales.

Les structures et acteurs locaux (dirigeants communautaires, comités, bénévoles et représentants des différents groupes communautaires) :

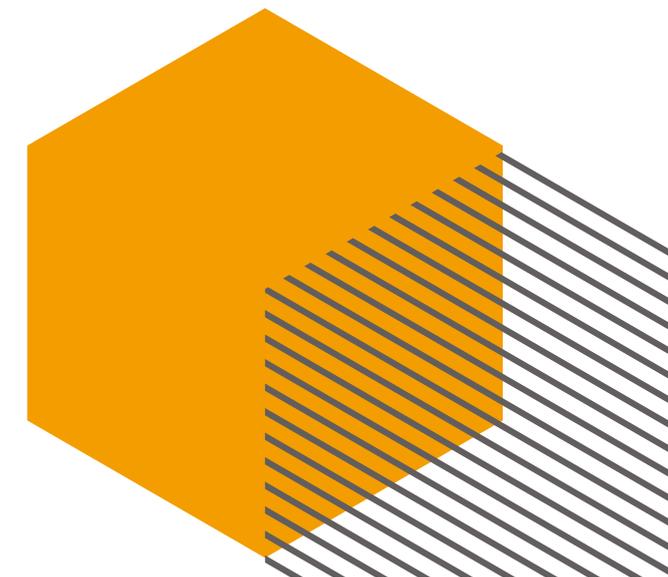
- Sensibilisent la communauté aux AA locales ;
- Mobilisent l'engagement communautaire et les capacités locales disponibles ;

- Facilitent la contribution des connaissances et de l'apprentissage locaux aux processus d'AA dirigés au niveau local ;
- Identifient et soutiennent les champions de la communauté, en particulier les femmes leaders, qui peuvent prendre la responsabilité d'assurer la durabilité et le développement des AA locales ;
- Contribuent au renforcement des mécanismes locaux de transparence et de reddition de compte.

Les gouvernements locaux et nationaux et les agences techniques :

- Collaborent à l'animation d'ateliers d'AA et de PPAC dirigés au niveau local et à l'enregistrement des informations et des résultats ;
- S'engagent dans l'échange de connaissances et d'apprentissage au niveau local ;

- Suivent les informations pertinentes en matière de planification recueillies au cours du processus ;
- Contribuent à la finalisation des plans de contingence collaboratifs pour une action précoce, déterminent les déclencheurs, élaborent des recommandations améliorées et des protocoles d'action précoce collaboratifs ;
- Contribuent à établir les lacunes ou à combler celles qui ont été identifiées, afin de garantir que les mécanismes locaux de planification et de coordination des plans de contingence et des AA dirigés au niveau local soient mises en lien avec le niveau national.



4 Phase 1: Engagement, évaluation, faisabilité et conception



Objectif

Identifier les zones cibles appropriées et concevoir une approche pour l'AA dirigée localement qui soit pertinente pour le(s) phénomène(s) dangereux auquel (auxquels) les communautés locales sont confrontées, y compris pour combler les lacunes afin d'améliorer la planification participative de contingence (PPAC). Pour ce faire, il faut établir des partenariats avec les principales parties prenantes et comprendre le contexte local et les besoins de la communauté quant aux risques prioritaires. Les parties prenantes sont également informées et sensibilisées aux AA dirigées au niveau local, afin qu'elles puissent s'engager de manière significative dans le processus.

Niveaux de planification et de coordination, leadership et participants impliqués

Cette phase relie les processus de planification locaux aux processus de planification nationaux. Les participants impliqués sont :

- Les experts de l'autorité de gestion des catastrophes, spécialisés en plan de contingence et d'alerte précoce – action précoce ou action d'anticipation ;
- Les experts en systèmes d'alerte précoce et de prévision (p. ex. les départements de météorologie, experts en analyse des risques) ;
- Les représentants des autorités locales ;
- Les parties prenantes et experts en matière de programmes de trésorerie (avec un accent particulier sur les micro-subventions communautaires ou les transferts monétaires de groupe) ;
- Les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales ;

- Les représentants de la communauté (choisis en tenant compte du genre, du sexe, de l'âge, du statut socio-économique, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, des capacités physiques), notamment les comités communautaires de gestion des risques de catastrophe, les premiers intervenants et les bénévoles ;
- Les agences donatrices ou les détenteurs de fonds.

Résultat principal

Convention collective et projets pour le processus

Méthodes

Entretiens, réunions de groupes d'étude ou de groupes de travail technique, ateliers et discussions de groupe.

Étapes

1. Évaluer la faisabilité, établir des partenariats et s'engager dans le processus ;
2. Planifier et initier un engagement pansociétal inclusif ;
3. Co-concevoir le processus.

Ressources de référence

Pour toutes les étapes :

- UNDRR (no date) *Anticipatory action*
- FAO (2020) *Applying an inclusive and equitable approach to anticipatory action*. Voir : Étape 1 : Hiérarchisation des risques de catastrophes, et étape 4 : Planification de la mise en œuvre
- Welthungerhilfe (2022) *FbA manual: Early action identification and EAP development – step-by-step guidance*. Voir : Planification de l'étape 1 – Activités du plan de travail : Réunion de démarrage, ateliers pour les parties prenantes, sensibilisation de la communauté (réunions des dépositaires des PAP dans le cas où les PAP sont élaborés en tandem ou par l'intermédiaire d'une organisation partenaire locale).

- Start Network (2023) *Notes d'orientation préalables à l'alerte*. Ces documents fournissent des détails sur les sources et les types d'informations prévisionnelles qui peuvent être utilisées pour l'analyse des phénomènes dangereux prévisibles, ainsi que des détails sur les actions précoces identifiées comme étant efficaces.

Pour l'étape 1 :

- Pour plus d'informations sur le statut des cadres d'action d'anticipation dans différents pays, voir la *Global map for anticipatory action* [carte mondiale de l'action d'anticipation] d'Anticipation Hub ;
- Red Cross Red Crescent (2023) « 1. Évaluation de la faisabilité et volonté de s'engager dans le FBP », *Manuel de FBP*. Ceci est particulièrement utile pour la phase 3c : PPAC.

Pour l'étape 2 :

- Série « Connaissances pour le rétablissement : Kit d'information n° 7 sur la réduction des risques de catastrophes : Évaluation de l'égalité entre les hommes et les femmes » ;
- Welthungerhilfe (2022) *FbA manual: Early action identification and EAP development – step-by-step guidance*. Voir : Planification de l'étape 1 – Activités du plan de travail : Réunion de démarrage, ateliers pour les parties prenantes, sensibilisation de la communauté (réunions des dépositaires des PAP dans le cas où les PAP sont élaborés en tandem ou par l'intermédiaire d'une organisation partenaire locale).

Pour l'étape 3 :

- AO (2023) Note d'orientation : l'engagement communautaire dans l'action d'anticipation ;
- Anticipation Hub's Learning resources. Vous trouverez ici des ressources de formation, notamment des kits d'outils pour la formation de formateurs, du matériel pédagogique,

des présentations, des podcasts, des webinaires, etc. Ces ressources pourraient être utilisées pour faciliter les séances de sensibilisation à l'action d'anticipation, les formations, les événements, etc ;

- Welthungerhilfe (2022) *A streamlined NGO approach to drought-induced food insecurity in Zimbabwe Welthungerhilfe (2022) A streamlined NGO approach to drought-induced food insecurity in Zimbabwe: voices from EAP custodians and stakeholders* [Approche rationalisée d'une ONG face à l'insécurité alimentaire induite par la sécheresse au Zimbabwe : voix des dépositaires du PAP et des parties prenantes]. Le risque de lassitude de la part de la communauté et le sentiment d'une recherche excessive ont conduit WHH à examiner les étapes / activités pouvant être combinées, ce qui a entraîné la fusion des réunions de sensibilisation de la communauté avec certaines réunions consultatives.

Conseils utiles

1. Bien que les activités soient présentées ici en trois étapes, dans la pratique certaines d'entre elles se poursuivent en parallèle ;
2. Dès le début du processus, les facilitateurs doivent travailler avec toutes les parties prenantes pour établir une compréhension commune des nouveaux termes tels qu'ils sont décrits dans le glossaire. Ces termes doivent être traduits dans la langue locale utilisée par les communautés ;
3. Cette analyse des lacunes, présentée à l'étape 1, cherche à identifier, au niveau local et national, les lacunes, les faiblesses et les facteurs défavorables les plus importants dans les systèmes clés (composants). L'analyse politique doit examiner à la fois si des politiques (c'est-à-dire l'inclusion du genre, etc.) sont en place et si elles sont mises en pratique. La collaboration avec les réseaux nationaux de la société civile peut être un moyen efficace de communiquer ces résultats aux agences nationales concernées ;

4. Il est important d'impliquer toutes les parties prenantes dès le début du processus et de veiller à ce que les parties prenantes responsables de ces mécanismes participent à l'étape de co-conception. Ces parties prenantes doivent être pleinement informées des processus et des outils qui seront appliqués ;
5. Les problèmes de langue et d'alphabétisation peuvent constituer un obstacle à un engagement pansociétal efficace. Veiller à ce que toutes les ressources soient traduites dans la langue locale au début du processus, en utilisant autant que possible des termes simples et compréhensibles.

En particulier pour l'approche 3a : Action précoce dirigée par la communauté :

1. Peut potentiellement être appliquée dans la plupart des contextes par les OSC ou d'autres acteurs qui se concentrent sur l'autonomisation des communautés ;
2. Fournit une approche pratique pour permettre aux représentants de la communauté (choisis en tenant compte du genre, du sexe, de l'âge, du statut socio-économique, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et / ou des capacités) de s'engager de manière significative dans l'approche 3c : PPAC ;
3. Peut être pilotée avec des fonds minimaux, mais il faut s'assurer que les fonds disponibles sont suffisants pour que les projets pilotes aient un impact, une expérience et un apprentissage suffisants. Penser à cibler la zone concernée afin de ne pas disperser les fonds disponibles.

En particulier pour l'approche 3b : Action précoce des acteurs locaux :

1. Elle nécessite la disponibilité d'un financement flexible (par exemple, par le biais d'un fonds d'intervention d'urgence adapté, ou en utilisant un financement de projet flexible pour un phénomène dangereux prévisible) ;
2. Pour partager l'expérience technique et assurer la cohérence des mécanismes et des plans élaborés au cours du processus, une coordination étroite est nécessaire avec tous les réseaux existants, tels que les pôles de Start Network, les agences des Nations unies, les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les ONG internationales travaillant dans le domaine de l'action d'anticipation.

En particulier pour l'approche 3c : PPAC et développement collaboratif des protocoles d'action précoce :

- Nécessite la disponibilité d'un financement des risques de catastrophes préétabli, qui est mis à disposition à plus long terme (c'est-à-dire sur plusieurs années) ;
- Pour partager l'expérience technique et assurer la cohérence des mécanismes et des plans élaborés dans le cadre du processus, nécessité d'une coordination étroite avec les acteurs et les plateformes de coordination travaillant sur les cadres d'action d'anticipation, notamment les gouvernements nationaux, la FICR et les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les agences des Nations unies, Start Network et les ONGI travaillant sur l'action d'anticipation ;
- Des protocoles d'accord avec les agences responsables sont essentiels pour renforcer le partenariat et l'engagement nécessaires à la réussite du processus, et pour garantir l'accès aux prévisions et aux données de vulnérabilité requises ;



- Lors de la conception du processus, il convient d'identifier et d'utiliser ou adapter, le cas échéant, les outils existants et les processus établis, tels que les lignes directrices et les formats de plan de contingence approuvés par le gouvernement, les processus de planification participative de scénarios (PPS), etc. ;
- Un groupe de travail technique est très profitable au processus et devrait être établi sur la base d'un accord de partenariat formel ou d'un protocole d'accord. Cela est nécessaire pour garantir une collaboration, une coordination et un engagement efficaces tout au long du processus.

Étape 1 : Évaluer la faisabilité, établir des partenariats et s'engager dans le processus

Actions

- Analyser les parties prenantes : Identifier les parties prenantes de l'action d'anticipation qui fournissent des services de prévision et d'informations sur les risques, notamment des déclencheurs et des recommandations, et qui mettent en œuvre ou soutiennent la mise en œuvre d'une action précoce ;
- Sélectionner des représentants des parties prenantes potentielles qui participeront aux entretiens, réunions ou ateliers ;
- Concevoir et réaliser une analyse des lacunes et des politiques au niveau national afin de recueillir des informations initiales sur les lacunes, les faiblesses et les obstacles :
 - Systèmes d'alerte précoce et de prévision ;
 - Planification participative de contingence ;

- Mécanismes de financement (notamment pour les micro-subventions) pour l'action anticipative ;
- Mécanismes de coordination de l'action d'anticipation (plateformes).
- Évaluer les phénomènes dangereux pour lesquels l'AA dirigée localement peut être appliquée et doit être priorisée – en accordant une attention particulière à la disponibilité de tout soutien requis de la part d'agences techniques ;
- Engager tout représentant des agences techniques nécessaire pour soutenir le processus ;
- Établir, le cas échéant, des protocoles d'accord avec les agences de gestion des catastrophes, les services météorologiques ou d'autres institutions de prévision des risques.

Questions clés

Elles servent à évaluer la faisabilité des différentes approches d'AA dirigées au niveau local, ainsi que les phénomènes dangereux et l'endroit auxquels les appliquer.

- Quel est l'état d'avancement des cadres nationaux d'action d'anticipation ?
- Quels sont les acteurs qui travaillent déjà sur l'action anticipée, sur quels phénomènes dangereux et où ?
- Est-il possible de collaborer avec les agences nationales de gestion des catastrophes ?
- Est-il possible de collaborer avec des agences techniques, notamment les services hydrométéorologiques nationaux, ou d'autres agences de prévision ou d'analyse des risques ?
- Est-il possible d'accéder aux données nécessaires sur la vulnérabilité des populations menacées, aux données sur l'impact des phénomènes dangereux historiques, ainsi qu'aux données sur les risques et les prévisions ?
- Quelle peut être la contribution des différentes parties prenantes ?

Outils

- Glossaire des terminologies ;
- Outil n° 4 : Analyse des lacunes et des politiques – niveau national.

Étape 2 : Planifier et initier un engagement pansociétal inclusif

Actions

- Mettre en place un groupe de travail multipartite ou un groupe de travail technique – un groupe de travail technique est particulièrement nécessaire pour la phase 3c ;
- Passer en revue les résultats de l'analyse des lacunes et des politiques au niveau national réalisée à l'étape 1, et planifier des actions basées sur ces résultats afin de traiter les obstacles à une participation significative des communautés et des parties prenantes locales au processus d'AA dirigé au niveau local ;
- Identifier et planifier comment répondre aux besoins de renforcement des capacités des parties prenantes afin qu'elles s'engagent de manière significative dans les processus d'AA dirigés au niveau local ;

- Fournir des orientations aux participants, notamment par le biais de jeux, afin de garantir l'inclusion de tous les groupes (en tenant compte du sexe, de l'âge et des personnes en situation de handicap) et l'appropriation du processus en développant des ressources d'orientation.

Questions clés

Pour assurer l'engagement des principales parties prenantes dans le processus, et établir des mécanismes de coordination avec des rôles et des responsabilités clairement définis.

- Qui participera au groupe de travail ou au groupe de travail technique chargé de concevoir et de superviser la mise en œuvre du processus ?
- Quels sont les obstacles rencontrés par certains groupes pour participer au processus, en particulier en ce qui concerne le sexe, l'âge et les personnes en situation de handicap, et que faut-il faire pour surmonter ces obstacles ?

- Existe-t-il des obstacles empêchant les femmes et autres groupes de participer à la prise de décision et aux rôles de direction ? Comment ces obstacles peuvent-ils être levés ?
- Quels représentants du secteur privé faut-il impliquer dans le processus ?
- Quelle peut être la contribution des différentes parties prenantes ?

Outils

- Groupe de travail sur les protocoles d'accord ;
- Glossaire des terminologies ;
- Innovation et outils du Climate Centre.

Groupe de travail sur les protocoles d'accord

Tâches :

- Concevoir collaborativement le processus, examiner les outils et les ressources ;
- Engager des experts pour valoriser les apports de connaissances et de compétences ;

- Planifier collaborativement et élaborer des procédures, plans de plaidoyer et actions ;
- Effectuer le suivi pour assurer la documentation et le stockage des données sur les aléas, les risques et la vulnérabilité, ainsi que des résultats de la planification, afin qu'ils soient accessibles et conservés ;
- Rassembler et diffuser les leçons apprises ;
- Communiquer les leçons apprises par le biais de réseaux et de plateformes appropriés.

Étape 3 : Co-conception du processus

Actions

- Sélectionner les représentants des parties prenantes potentielles qui participeront aux entretiens, réunions ou ateliers ;
- Fournir aux participants des orientations pour communiquer et analyser les résultats de l'analyse des lacunes et des politiques au niveau national et assurer l'inclusion et l'appropriation du processus en développant et en conduisant des orientations sur l'AA dirigée localement. Analyser le contexte local (profil de la zone cible) : Degré de priorité du ou des phénomènes dangereux identifiés, ainsi que des principales vulnérabilités sur le plan humain, des moyens d'existence et des infrastructures ;
- Sélectionner les approches d'AA dirigées localement à appliquer :
 - 3a : Action précoce dirigée par la communauté ;
 - 3b : Action précoce des acteurs locaux ;

- 3c : Élaboration collaborative des Protocoles d'action précoce.

- Concevoir la planification de l'évaluation participative de la vulnérabilité et des capacités (EPVC) et / ou de l'AbP, et le plan de contingence communautaires, et adapter ou développer les outils à utiliser ;
- Planifier le calendrier et la fréquence des ateliers, ainsi que leur emplacement, en tenant compte des processus du plan de contingence existants au niveau local ;
- Fixer le budget pour l'organisation des réunions, des ateliers et l'élaboration des résultats ;
- Élaborer, pour les ateliers, un ordre du jour et convenir de la répartition des tâches avec les parties prenantes : préparation de la logistique, animation de l'atelier, synthèse des résultats de l'atelier et des produits de l'atelier, communication des produits de l'atelier, suivi et évaluation de l'approche de PUP ;

- Préparer la logistique : date, lettres d'invitation, lieu et matériel, entre autres.

Questions clés

Pour assurer un engagement plus large des parties prenantes dans le processus, et définir clairement les rôles et responsabilités.

- Quels groupes, comités et autres structures communautaires existent dans la communauté ?
- Qui participera à l'atelier et de quelle manière (facilitateur, groupe de travail technique, dirigeants locaux et représentants des groupes communautaires, en veillant à la représentation des sexes et des groupes vulnérables) ? – Qui est responsable d'enregistrer les informations dans le cadre du processus et de créer les plans, déclencheurs et recommandations ?
- Qui doit être impliqué dans le suivi et l'évaluation du processus ?
- Quels sont les préparatifs logistiques nécessaires pour les ateliers ? Qui sera chargé de faire les préparatifs ?

- De quelles capacités les parties prenantes ont-elles besoin pour accomplir leurs tâches ?
- Quand, à quelle fréquence et où les ateliers auront-ils lieu ?
- Quels sont les coûts de la mise en œuvre du processus ?

Outils

- Plans EPVC et AbP – orientation et modèles de rapports. Fournir à titre d'exemple qui est adapté ou modifié au cours de cette étape en fonction du ou des phénomènes dangereux sélectionnés ;
- Se référer aux autres outils à appliquer dans le cadre du processus, qui peuvent également nécessiter une adaptation ou une révision, en particulier les outils et la conception du processus participatif amélioré de plan de contingence (PPAC, approche 3c.).

5 Phase 2 : Évaluation participative et plan amélioré de contingence communautaire



Objectif

Faciliter un processus participatif pour déterminer et documenter les informations relatives à la planification de l'EPVC et de l'AbP que les communautés utiliseront pour développer ou renforcer leurs plans de contingence intégrant une action précoce. Le cas échéant, des informations sur les AbP sont également recueillies et doivent être communiquées et analysées dans le cadre de la phase 3c de la planification participative multipartite de contingence (PPAC).

Niveaux de planification et de coordination, leadership et participants impliqués

L'EPVC et le plan de contingence communautaire se concentrent sur des activités centrées sur la communauté, dans le cadre desquelles les parties prenantes locales analysent le contexte local. Il s'agit de représentants de la communauté de la zone ciblée (choisis en tenant compte du genre,

du sexe, de l'âge, du statut socio-économique, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et des capacités physiques), mais aussi des comités de gestion des risques de catastrophes / bénévoles, des groupes à risque particuliers, des représentants de groupes de personnes en situation de handicap, des organisations de femmes, des groupes de jeunes, des groupes de soutien aux moyens d'existence, des petites entreprises, etc.

La collecte d'informations sur les AbP implique des parties prenantes au niveau communautaire et peut impliquer des parties prenantes au niveau local et national, telles que d'autres acteurs de la société civile, des représentants des autorités de gestion des catastrophes à différents niveaux, des experts en prévision et en analyse des risques, des agences des Nations unies (par exemple, OCHA, FAO et PAM), la FICR et les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les centres de Start Network et les ONGI.

Résultat principal

Rapports d'EPVC, rapports d'AbP, plans communautaires de contingence actualisés ou nouvellement élaborés intégrant des actions précoces.

Méthodes

Évaluation participative, discussions de groupe, entretiens avec des informateurs clés, ateliers, réunions de groupes de travail ou de groupes de travail technique.

Étapes

1. Évaluations participatives de vulnérabilité et de capacités (EPVC) et collecte d'informations sur la planification d'actions basées sur les prévisions (AbP) ;
2. Planification communautaire de contingence – Intégrant une action précoce alignée sur une alerte précoce améliorée.

Ressources de référence

Pour l'étape 1

- Start Network (2023) *Notes d'orientation préalables à l'alerte*. Fournit des détails sur les sources et les types d'informations prévisionnelles qui peuvent servir pour l'analyse des phénomènes dangereux prévisibles, ainsi que des détails sur les actions précoces identifiées comme étant efficaces ;
- Start Network (2019) *Disaster risk and forecast-based financing – a guide to using household economy analysis* ;
- GNDR (2022) *Localiser les projections climatiques – Guide et boîte à outils*.

Conseils utiles

1. Utiliser les rapports d'évaluation et d'analyse existants et les informations déjà fournies par d'autres agences. Ces outils et rapports peuvent souvent être identifiés en coordination avec les groupes de travail sur l'action d'anticipation au niveau national ;
2. Élaborer des outils d'évaluation et d'enquête simplifiés pour faciliter la collecte des données nécessaires en fonction du phénomène dangereux pour lequel une action précoce est prévue ;
3. Renforcer encore les plans communautaire de contingence (élaborés à l'étape 2) en fournissant un retour d'information aux communautés sur les résultats de la PPAC (phase 3c, étape 1) s'il a été mené à l'étape 1 : Évaluations participatives de vulnérabilité et de capacités (EPVC) et collecte d'informations sur la planification d'actions basées sur les prévisions (AbP).

Étape 1: Évaluations participatives de vulnérabilité et de capacités (EPVC) et collecte d'informations sur la planification d'actions basées sur les prévisions (AbP).

Actions

- Effectuer une analyse des lacunes et des politiques au niveau local afin de recueillir des informations sur les lacunes, les faiblesses et les obstacles concernant :
 1. Les systèmes d'alerte précoce et de prévision ;
 2. La planification participative de contingence ;
 3. Les mécanismes de financement (notamment pour les micro-subsidies) de l'action d'anticipation ;
 4. Les mécanismes de coordination de l'action d'anticipation (plateformes).

- Apporter un soutien aux communautés qui en ont besoin pour mobiliser / organiser et rassembler des informations sur l'EVPC, notamment la cartographie des zones exposées ou des vulnérabilités (par exemple, cartes d'exposition aux aléas et de vulnérabilité) ;
- Collecter avec les communautés les informations sur les plans d'action fondés sur les prévisions ;
- Le cas échéant, recueillir, auprès des agences de gestion des catastrophes, des agences météorologiques ou d'autres agences, des informations sur les systèmes de prévision technique et les déclencheurs en lien avec l'AbP.

Exemple type

Après avoir effectué une analyse des lacunes et des politiques au niveau local, un acteur local, le CEDES au Mozambique, a identifié une disparité dans la représentation des hommes et des femmes, la proportion 50/50 des hommes et des femmes n'étant pas respectée. Il a été constaté

que presque tous les comités CLGRC (comités locaux de gestion des risques de catastrophes) comptaient moins de deux ou trois représentantes, et qu'il y avait donc une sous-représentation des femmes dans les prises de décisions qui tiennent compte des préoccupations spécifiques des femmes et des jeunes filles en matière de plan de contingence. Après vérification, le CEDES a présenté les résultats lors de réunions de coordination au niveau du district, avec la participation de l'INGC (Institut national de gestion des catastrophes) au niveau provincial. Ces réunions ont permis de parvenir à un accord pour assurer l'engagement équitable des femmes par la revitalisation des comités CLGRC. Les femmes ont pu alors occuper différents postes, notamment ceux de coordinatrice, de vice-coordinatrice, de contrôleur radio, d'évacuation (un poste auparavant réservé aux hommes) et d'alerte précoce. Lors des réunions du CLGRC au niveau du district, les femmes ont pu s'exprimer. L'implication des femmes dans tous les aspects a permis de réduire le nombre de femmes non informées quant aux alertes précoces. Les

femmes ont depuis pris part à tous les processus décisionnel, y compris en commençant à gérer les fonds de micro-subventions communautaires. En l'espace de quelques mois, cinq des douze comités ont atteint une représentation paritaire des sexes.

Questions clés

Les questions ci-dessous peuvent aider à déterminer ou à valider les communautés cibles à impliquer, le profil des communautés et les facteurs locaux qui peuvent soit favoriser soit entraver les processus d'AA dirigés au niveau local.

- Quels sont les lieux et les communautés les plus fréquemment et les plus gravement touchés par le(s) phénomène(s) dangereux ?
- Quels groupes, comités et autres structures communautaires existent dans la communauté ?

- Quelles sont les informations disponibles en matière d'alerte précoce, de prévisions et de risques dans la zone cible ?
- Quel est le statut du plan de contingence communautaire et locale, et dans quelle mesure ces processus sont-ils inclusifs ?
- Quels financements ou ressources locaux sont alloués ou accessibles pour la préparation et la réponse de la communauté ?
- Quels sont les mécanismes en place pour la coordination de la réponse locale et sont-ils inclusifs ?

Des questions supplémentaires permettent de veiller à ce que soient collectées des informations clés sur la vulnérabilité des communautés et l'impact des aléas :

- Quand et comment le phénomène dangereux affecte-t-il les groupes vulnérables, les moyens d'existence et les infrastructures communautaires ?

- Quels sont les principaux indicateurs / facteurs de vulnérabilité liés au phénomène dangereux sur lequel se concentre ce processus d'évaluation des risques dirigé au niveau local ?
- Existe-t-il des facteurs qui entraînent une augmentation de la vulnérabilité de certains groupes, moyens d'existence ou infrastructures ?

Enfin, ces questions peuvent garantir la collecte d'informations relatives à la prévision, à l'alerte précoce ou à l'analyse des risques :

- Quelles sont les informations prévisionnelles pertinentes disponibles au niveau local, notamment auprès des agences nationales et des systèmes internationaux ?
- Quelle est la qualité des prévisions ?
- Les prévisions sont-elles à une échelle géographique suffisante pour servir à la prise de décision ?
- À quelle fréquence les prévisions ou les alertes sont-elles diffusées et actualisées ?

Outils

- Analyse des lacunes et des politiques – niveau local ;
- Plans EPVC et AbP – orientations et modèles de rapport.

Étape 2 : Planification communautaire de contingence- intégration d'une action précoce alignée sur l'amélioration de l'alerte précoce

Actions

- Faciliter le renforcement ou l'établissement des capacités des communautés à se mobiliser et à s'organiser en vue de l'élaboration de plans communautaires de contingence ;
- Faciliter la réflexion sur les principales conclusions de la EPVC ;
- Faire des apports à partir des informations sur les plans d'action fondés sur les prévisions afin de contribuer à l'élaboration de plans communautaires et d'améliorer l'utilisation des services de prévision, des systèmes d'alerte précoce et des déclencheurs ;

- Soutenir l'élaboration de plans communautaires améliorés de contingence et, le cas échéant, l'élaboration de plans de contingence consolidés couvrant plusieurs communautés ;
- Veiller à ce que des plans de contingence améliorés soient mis à la disposition de l'ensemble de la communauté et les enregistrer auprès des autorités locales.

Questions clés

Ces questions permettent d'évaluer l'adéquation des formats des plans locaux de contingence existants :

- Les plans de contingence couvrent-ils et détaillent-ils les étapes des actions prévues avant, pendant et après un phénomène dangereux ?
- Les étapes d'actions planifiées s'alignent-elles sur la disponibilité des services d'information en matière d'alerte précoce ou de prévision, qui peuvent et doivent être mis à disposition au niveau local, en particulier pour la « fenêtre d'anticipation » en vue d'une action précoce ?

Outils

À droite se trouve un exemple de lignes directrices et de formats adaptés de plan de contingence des gouvernements.

Conseil utile

Certains phénomènes dangereux peuvent se produire soit rapidement soit lentement, et de nombreuses actions précoces peuvent s'appliquer aux deux. En l'occurrence, la notion de lenteur d'évolution n'inclut pas les phénomènes évoluant graduellement à partir de changements progressifs (par exemple, la désertification ou l'élévation du niveau de la mer). Il est possible de trouver d'autres exemples dans *early action database* [base de données d'action précoce] d'Anticipation Hub.

Tableau 1: Tableau simplifié des phénomènes dangereux à évolution rapide et lente

Évolution rapide	Évolution lente	
Cyclones tropicaux	Sécheresse	Maladies
Pluies intenses	Nuisibles	Conflit
Inondations soudaines		Inondations
Vagues de froid ou de chaleur		
Exemples d'actions précoces en cas de phénomène dangereux à évolution rapide	Exemples d'actions précoces en cas de phénomène dangereux à évolution lente	
Messages d'alerte précoce	Vente / déstockage d'animaux	
Protection des actifs	Conservation de l'eau	
Nettoyage des systèmes de drainage	Plantation de cultures de semences à cycle court	
Récolte précoce des cultures	Réhabilitation des forages	
Évacuation et services dans les refuges	Installations de refroidissement ou de chauffage	
Produits alimentaires et non alimentaires	Équipement de protection de la santé	
Équipement de première intervention	Options de relocalisation proactives	
Soutien psychosocial		
Kits d'hygiène		
Renforcement des kits de logement ou d'abri		
Équipement de purification de l'eau		

Tableau 2 : Exemple de lignes directrices adaptées pour les plans de contingence des gouvernements

N°	Matrice de réaction rapide		Inondation due à un cyclone			Couverture : Zone / Lieu (année)	
	Objectifs	Activités	Méthodes / outils / matériels	Coordination	Responsable		
	Au plus tard, à partir de l'ouverture de la saison à haut risque pour l'aléa ... (Date)						
1							
2							
	Dès l'annonce d'un cyclone ou d'une dépression, sous réserve de la vigilance météorologique						
1							
2							

Préparation de l'action d'anticipation

Exemple de modèle : (SAF / FJKM) Plan de contingence renforcé – modèle de matrice de réaction rapide. Une matrice de réaction rapide est utilisée pour définir un plan de contingence pour toutes les périodes du cycle de GRC. Indication de la période de préparation à l'action d'anticipation et de la fenêtre d'anticipation pour une action précoce.

N°	Matrice de réaction rapide		Inondation due à un cyclone		Couverture : Zone / Lieu (année)	
	Les objectifs	Activités	Méthodes / outils / matériels	Coordination	Responsable	
Avis de vigilance verte : Avis de vigilance 5 à 2 jours avant						
1						
2						
Avis de vigilance jaune : Avis de menace 48 à 24 heures avant						
1						
2						
Avis de vigilance rouge : Avis de danger 12 heures avant l'impact						
1						
2						
Avis de vigilance bleue : avis de veille						
	Premières 24 à 48 heures					
1						
2						
	Semaines					
1						
2						
	Des semaines et des mois durant la mise en œuvre des réponses – ciblant la résilience et la réduction des Risques de Catastrophes (RRC).					
1						
2						

Fenêtre d'anticipation pour une action précoce

6 Phase 3a : Action précoce dirigée par la communauté



Objectif

L'approche de l'action précoce dirigée par la communauté permet aux structures locales et aux groupes communautaires de planifier et mettre en œuvre leurs propres actions précoces à l'aide de micro-subsventions et par la fourniture de ressources ou l'amélioration rapide des compétences. Cette approche de l'AA locale s'inspire de l'approche Local to Global Protection, *Réponse aux crises menée par les survivants et la communauté (rmc ou Sclr pour l'acronyme anglais)*.

Conseils utiles

L'action précoce menée par la communauté peut être appliquée seule pour soutenir la prise de mesures autonomes par les groupes communautaires et les structures locales (par exemple, les comités communautaires) en prévision d'un phénomène dangereux prévu ou annoncé, ou d'un nouveau pic dans une crise. L'amélioration des plans

communautaires de contingence – tels que décrits pour la phase 2 – peut renforcer la planification de l'action précoce des communautés, en particulier pour les phénomènes à évolution rapide, mais n'est pas une condition préalable obligatoire.

L'octroi de micro-subsventions pour des actions précoces dirigées par les communautés peut être intégré dans l'élaboration de propositions d'actions précoces pour les acteurs locaux (approche 3b), afin d'utiliser ce mécanisme pour débloquer également des financements pour les groupes communautaires. L'engagement des groupes communautaires et des structures locales dans la PPAC (phase 3b) renforce la planification coordonnée des actions d'anticipation et de préparation grâce à l'échange de connaissances et au renforcement des mécanismes locaux.

Niveaux de planification et de coordination, leadership et participants impliqués

Cette phase fait le lien entre l'action dirigée par la communauté et la planification menée au niveau local :

- Les comités et groupes communautaires identifiés lors de la phase 2 participent directement à la planification et à la mise en œuvre des actions précoces ;
- Les bénévoles locaux facilitent le processus et sont impliqués dans les mécanismes de reddition de compte et de retour d'information pertinents au niveau local pour les micro-subsventions ;
- Les parties prenantes locales fournissent des ressources, notamment pour l'amélioration des compétences et l'assistance technique ;

- Les dirigeants locaux participent aux comités d'examen des propositions de micro-subsventions.

Résultat principal

Mécanisme de financement local : renforcement de la capacité, de la transparence et de la reddition de compte en matière de gestion des fonds pour la mise en œuvre d'actions précoces menées au niveau local.



Méthodes

Différents canaux de coordination locale peuvent être utilisés, en fonction du contexte de la zone concernée : réunions des autorités locales (par exemple, plateformes locales de plan de contingence), groupes ou comités de bénévoles communautaires, réunions de groupes communautaires de moyens d'existence, réunions d'associations, réunions communautaires.

Approche	Types de phénomènes dangereux pour lesquels l'approche est la mieux adaptée	Ampleur des investissements dans la planification et la préparation préalables	Mécanismes à mettre en place	Mécanisme de financement
Action précoce dirigée par la communauté	Tous les types, bien que l'octroi rapide de micro-subventions pour des événements à évolution rapide puisse être plus difficile, et qu'une attention particulière soit accordée à la sensibilité aux conflits (ne pas nuire)	Faible ou nul : Processus de planification rapide et autonome mené par la communauté	Mécanisme de gestion des micro-subventions communautaires (ou TMG) au niveau local	Jusqu'à environ 5 000 euros par micro-subvention (ou TMG), rapidement approuvée par un panel d'acteurs locaux

Étapes

1. Mise en place des mécanismes de gestion des micro-subventions ;
2. Plan d'actions dirigées au niveau local, mobilisation des ressources et financement ;
3. Projets financés par des micro-subventions pour la préparation et l'action précoce – en cas d'activation.

Ressources de référence

- Local to Global Protection – *ressources d'introduction* à l'approche de la réponse aux crises menée par les survivants et la communauté (Sclr)
- CALP Network (2021) *Group Cash Transfers Guidance and Tools*.
- Practical Action (2010) *Établir un système d'alerte précoce à base communautaire – Manuel du praticien*.

Autres ressources

- Start Network (2021) *Responsabilisation envers les communautés à risque dans les systèmes de financement des risques de catastrophes (DRF)* ;
- Start Network (2021) *Financement des risques de catastrophe tenant compte du genre*.

Conseils utiles

Les communautés qui ne sont pas familiarisées avec l'utilisation de micro-subventions (ou de transferts monétaires de groupe) peuvent avoir des difficultés à les utiliser pour une action précoce en cas d'aléas à évolution rapide n'offrant que quelques jours avant l'échéance. Il est donc nécessaire de commencer par établir le mécanisme de micro-subventions et le piloter en accordant des micro-subventions pour des actions de préparation.

Un ensemble simplifié d'outils (tels qu'appliqués dans la rmc) est fourni pour la gestion des micro-subventions, ainsi que des outils supplémentaires que les acteurs peuvent trouver utiles (tels que décrits dans les orientations des TMG). Il est recommandé d'appliquer dans un premier temps l'ensemble simplifié d'outils, en particulier pour les subventions plus modestes et avec les groupes communautaires moins bien établis. Les outils supplémentaires du TMG peuvent être appliqués s'ils sont jugés nécessaires.

Les communautés locales et les organisations de la société civile devraient être habilitées à façonner le financement de l'action précoce dans le cadre d'un processus mené au niveau local. Par conséquent, les budgets nécessaires à des interventions efficaces d'AA et d'action précoce dirigées au niveau local doivent d'abord être déterminés par les communautés. Il faut ensuite en assurer un financement approprié. Pour ce faire, il faudra plaider en faveur de la mise en place d'un financement approprié, souple, convenu à l'avance ou prépositionné.

Étape 1: Mettre en place des mécanismes de gestion des micro-subventions

Actions

Établissez des mécanismes de coordination, de transparence, de reddition de compte et de commentaires sur les micro-subventions en coordination avec les parties prenantes responsables (c'est-à-dire le comité d'examen des propositions de projet de micro-subventions et le comité de surveillance et de commentaires). Les actions menées dans le cadre de la gestion des micro-subventions (transferts monétaires de groupe) sont les suivantes :

- Diffusion d'informations sur les micro-subventions (MG n° 1) et les critères de candidature de groupes (MG n° 2). Clarification des meilleurs systèmes de transparence et de reddition de compte pour les micro-subventions ;
- Rassemblement des coordonnées et détails sur les groupes qui demandent des micro-subventions (MG n° 3) ;

- Examen (MG n° 5 et n° 6) des propositions de projets de micro-subventions (MG n° 4) ;
- Établissement des contrats de projet (MG n° 7) ; formation des groupes à la passation de marchés et à la comptabilité (MG n° 8) ;
- Attribution des micro-subventions, en veillant à ce que les détails du projet soient communiqués au public (MG n° 9) ;
- Transfert des micro-subventions aux groupes (MG n° 10). Apport d'amélioration des compétences (formation) à la demande, coordination avec les parties prenantes et suivi (MG n° 11) des projets financés par des micro-subventions (transparence, reddition de compte, inclusion, conflits, etc.) ;
- Collecte des rapports et des reçus relatifs aux projets et aux dépenses (MG n° 12) ;
- Participation à l'évaluation des projets financés par des micro-subventions (MG n° 13) ;
- Étude des possibilités d'amélioration de la coordination et de la mobilisation des ressources locales – pour une préparation et une action précoce dirigées par la communauté.

Questions clés

Pour déterminer quelles capacités et quels mécanismes doivent être mis en place pour garantir la mise en œuvre pertinente et en temps voulu d'actions de micro-subvention :

- Quel est le niveau de capacité des structures, groupes ou comités communautaires ? Seront-ils bénéficiaires de micro-subventions, sous la forme d'une subvention en espèces (transfert monétaire de groupe), d'une mise à niveau des compétences ou de la fourniture d'équipements ou de matériel pour mener à bien leurs activités ? (Cette question cherche à déterminer les types de soutien au renforcement des capacités dont ces structures ont besoin.)
- Des fonds de micro-subvention sont-ils prévus pour que des actions opportunes soient menées compte tenu des périodes à haut risque ?
- Des accords de financement pluriannuels souples sont-ils en place avec le bailleur pour permettre une souplesse dans le calendrier d'octroi des micro-subventions basées sur les systèmes de prévision et d'alerte précoce multi-aléas ?

Outils

Outils de gestion des micro-subventions pour établir le mécanisme

Version simplifiée (appliquée en rmc) :

- MG n°1 : Dépliant pour annoncer des micro-subventions – exemples ;
- MG n° 2 : Critères détaillés pour les groupes demandant une micro-subvention ;
- MG n° 3 : Formulaire des coordonnées du candidat ;
- MG n° 4 : Formulaire de proposition de projet de micro-subvention ;
- MG n° 5 : Liste de contrôle pour l'examen des demandes de micro-subvention ;
- MG n° 6 : Formulaire d'enregistrement des décisions de la commission de révision ;
- MG n° 7 : Contrat – Modèle ;
- MG n° 8 : Directives pour la passation de marchés et la tenue des comptes ;

- MG n° 12 : Formulaires de rapport de projet et de rapport des dépenses.

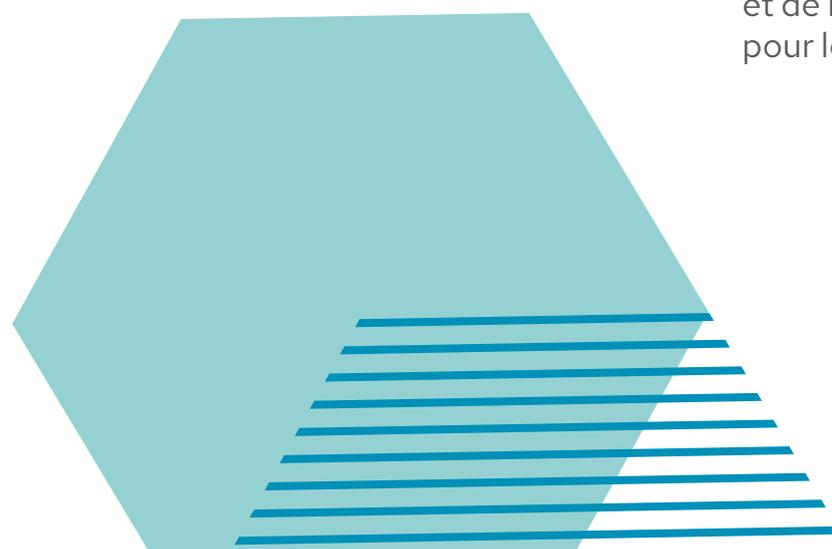
Des outils supplémentaires peuvent être utiles aux acteurs (comme indiqué dans les orientations des TMG) :

- MG n° 9 : Liste de contrôle pour la transparence et de la reddition de compte concernant les micro-subventions ;
- MG n° 10 : Formulaire d'évaluation des options de transfert de micro-subvention ;
- MG n° 11 : Formulaire de suivi par les pairs ;
- MG n° 13 : Formulaire de suivi post-distribution.

Étape 2 : Planifier l'action menée localement**Actions**

- Séance d'orientation (et formation) pour engager les volontaires dans le but de soutenir l'utilisation des informations et des plans de la Phase 2 pour le processus de planification d'action communautaire et de micro-subventions ; et pour convenir de la manière dont les informations seront communiquées, collectées et partagées ;
- Diffusion d'informations sur le soutien aux micro-subventions ; clarification des meilleurs systèmes de transparence et de reddition de compte pour les microcrédits ;

- Réunions communautaires pour le partage d'informations sur les micro-subventions, les plans de contingence améliorés (actions précoces planifiées) et les informations sur la planification des actions basées sur la prévision (informations sur la planification des scénarios, informations sur les impacts, prévisions et détails de déclenchement, le cas échéant) ; les communautés discutent des options proposées pour les projets de micro-subventions (voir le point six ci-dessous). Les détails sur les groupes ou les comités qui pourraient demander des micro-subventions sont rassemblés (MG n° 3) ;
- Les groupes élaborent et soumettent des propositions de projets de micro-subventions (MG n° 4) pour examen ; sur la base des commentaires des comités d'examen, les groupes révisent leurs propositions et leurs budgets ;
- Les micro-subventions sont accordées, les contrats sont signés (MG n° 7), les groupes sont formés à la passation de marchés et à la comptabilité (MG n° 8), et les détails du projet sont communiqués publiquement.



Exemple type

« En m’impliquant en tant que représentant de village dans l’action anticipative dirigée localement, j’ai vu le comité de protection civile (VCPC) de notre village améliorer ses compétences en matière de planification par l’actualisation annuelle des plans d’actions du village et, grâce au renforcement des capacités en matière d’utilisation des micro-subventions, nous pouvons maintenant générer nos propres idées pour atteindre les personnes les plus vulnérables de notre société avant qu’une catastrophe ne se produise. La principale leçon que nous avons tirée en tant que comité travaillant avec CARD, une OSC locale, est que nous devons être prêts à mettre en œuvre des actions précoces dans les trois ou quatre jours précédant l’impact des cyclones. Notre comité apprécie l’approche des micro-subventions car, en tant que membres de la communauté, nous sommes conscients des impacts potentiels des différentes catastrophes auxquelles nous sommes confrontés, et grâce à ces fonds, nous savons comment être proactifs plutôt que seulement réactifs aux catastrophes. »

Pasteur Anderson Bizek, membre du VCPC dans le groupe Chef de village de Mbeta, dans le district de Nsanje, au Malawi

Questions clés

Pour évaluer l’inclusivité ; faire le bilan avec et par des bénévoles de la communauté (comme indiqué dans l’outil n° 7 : Planification d’action et guide d’apprentissage) :

- Certaines parties de la communauté qui courent un risque élevé sont-elles laissées de côté ? (Par exemple, les zones plus exposées et vulnérables, les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les groupes ethniques et les différentes orientations sexuelles.) Et dans ce cas, que faut-il faire de plus pour les inclure ?
- Quels sont les obstacles potentiels liés à l’attitude, à la stigmatisation sociale ou aux tensions qui empêchent certaines personnes de participer aux activités du groupe ou de la communauté ?
- Comment les questions psychosociales doivent-elles être prises en compte dans la planification des actions dirigées par les communautés ?

Questions clés

Pour évaluer si les mécanismes de communication de la planification des scénarios et des prévisions / recommandations fonctionnent et si les informations sont utilisées :

- Quels canaux de communication des risques et des alertes précoces sont-ils utilisés comme prévu ? Qu’est-ce qui n’a pas été utilisé ? Pourquoi ?
- Qui a précédemment communiqué les informations sur les prévisions, la communication des risques et les recommandations ? Qui ne l’a pas fait ? Pourquoi ?
- Quels autres groupes cibles et canaux de communication ont été atteints ?



- Les communicateurs ont-ils respecté des commentaires de la part des utilisateurs finaux (communautés ou individus, et acteurs sectoriels) lorsqu'ils reçoivent et utilisent les prévisions, alertes précoces et recommandations ?

Pour évaluer le mécanisme de transparence, de reddition de compte et de prévention des préjudices ; examiné avec et par les volontaires de la communauté (comme indiqué dans l'outil n° 7 : Planification d'action et guide d'apprentissage) :

- Quels sont les meilleurs moyens de s'assurer que l'octroi de micro-subventions ne causera pas de problèmes en provoquant de la confusion, de la désinformation, des jalousies, des commérages, des tensions locales ou même des conflits ?
- Quels sont les meilleurs moyens de garantir la reddition de compte locale et de s'assurer que toutes les subventions sont utilisées correctement selon les propositions approuvées ?

- Y a-t-il des tensions, des conflits ou des cas d'insécurité accrue provoqués par inadvertance par d'éventuelles interventions ? Dans l'affirmative, que peut-on faire pour y remédier et éviter qu'ils ne se reproduisent à l'avenir ?

Outils

- Outil n° 7 : Plan d'action et guide d'apprentissage – pour faciliter le processus de planification avec les groupes communautaires, y compris l'évaluation de la sensibilité aux conflits (ne pas nuire), l'inclusion et les mécanismes locaux pertinents pour la transparence et la responsabilité ;
- Outil n° 8 : Outils de gestion des micro-subventions – outils utilisés dans cette étape :
 - MG n° 4 Formulaire de proposition de projets de micro-subventions ;
 - MG n° 7 Contrat – Modèle ;
 - MG n° 8 Directives pour la passation de marchés et la tenue des comptes.

Étape 3 : Projets financés par des micro-subventions pour la préparation et l'action rapide en cas d'activation

Actions

- Réception de micro-subventions par les groupes et mobilisation de la communauté et des ressources (fonds) fournies par d'autres acteurs. Mise en œuvre d'actions en fonction de la situation (actions de préparation ou, lorsque le mécanisme d'action d'anticipation est activé, action précoce), amélioration des compétences (formation), coordination avec les parties prenantes et suivi des projets financés par des micro-subventions (transparence, reddition de compte, inclusion, conflits, etc.) ;

- Participation des groupes / comités aux mécanismes de coordination pertinents afin d'étudier les possibilités d'améliorer la coordination et la mobilisation des ressources locales pour la préparation, l'action précoce ou la réponse dirigées par les communautés ;
- Soumission de rapports sur le projet et sur les dépenses et de reçus (MG n° 12) ;
- Évaluation des projets terminés qui ont été financés par des micro-subventions et partage des apprentissages (au sein de la communauté, entre les communautés et avec d'autres parties prenantes) ;
- Étude des possibilités d'amélioration de la coordination et de la mobilisation des ressources locales – pour une préparation, une action précoce ou une réponse, dirigées par la communauté.



Exemple type

En 2022 et 2023, le projet *Un leadership local pour un impact mondial* (LLIM) a activé à six reprises le mécanisme d'alerte précoce pour les cyclones et les inondations, déboursant 5 à 10 000 euros jusqu'à cinq jours avant l'impact. Parmi les actions précoces financées par des micro-subventions communautaires, on peut citer la fourniture d'équipements de premiers secours pour les bénévoles et une formation de remise à niveau deux jours avant l'impact (SAF / FJKM), ainsi que la protection de 75 maisons vulnérables par une communauté qui a utilisé des bâches en plastique achetées un jour avant l'impact (CARD). Les comités locaux de protection civile ont également fourni des denrées alimentaires et des ustensiles prépositionnés grâce à des micro-subventions communautaires pour la préparation à l'action d'anticipation, immédiatement après l'impact, alors que lors de phénomènes similaires précédents ils avaient été fournis des semaines plus tard. L'une des actions précoces identifiées a consisté à appliquer une analyse prédictive des nouveaux risques avant la saison des cyclones à haut risque : une micro-subvention communautaire a été utilisée pour réorienter un canal de drainage qui avait été créé lors de travaux d'entretien des routes et qui avait entraîné un risque accru d'inondation pour la communauté.

Questions clés

Pour faciliter la prévention des préjudices et garantir l'inclusivité dans l'utilisation des micro-subventions :

- Y a-t-il des tensions, des conflits ou des cas d'insécurité accrue provoqués par inadvertance par d'éventuelles interventions ? Dans l'affirmative, que peut-on faire pour y remédier et éviter qu'ils ne se reproduisent à l'avenir ?
- Certaines parties de la communauté qui courent un risque élevé sont-elles laissées de côté ? (Par exemple, les zones plus exposées et vulnérables, les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les groupes ethnique et les différentes orientations sexuelles.) Et dans ce cas, que faut-il faire de plus pour les inclure ?
- Quels sont les obstacles potentiels liés à l'attitude, à la stigmatisation sociale ou aux tensions qui empêchent certaines personnes de participer aux activités du groupe ou de la communauté ?

- Y a-t-il des articles qu'il est impossible d'obtenir sur les marchés à des prix raisonnables et dans les quantités nécessaires ?

Outils

- Outil n° 7 : Plan d'action et guide d'apprentissage – pour faciliter le processus d'apprentissage avec les groupes communautaires ;
- Outil n° 8 : Outils de gestion des micro-subventions – outils utilisés dans cette étape :
 - MG n° 9 : Liste de contrôle pour la transparence et de la reddition de compte concernant les micro-subventions ;
 - MG n° 11 : Formulaire de suivi par les pairs ;
 - MG n° 12 : Formulaires de rapport de projet et de rapport des dépenses.

7 Phase 3b : Action précoce des acteurs locaux



Objectif

L'approche de l'action précoce des acteurs locaux permet à ces derniers d'élaborer leurs propres propositions d'action précoce en s'appuyant sur les prévisions disponibles ou sur une analyse rapide des risques. Cette approche de l'AA dirigée au niveau local s'inspire de l'initiative AVERTIR de Start Network.

Conseils utiles

L'action précoce des acteurs locaux peut être appliquée seule pour que les OSC planifient et prennent des mesures en amont d'un phénomène dangereux prévu ou annoncé ou d'un nouveau pic dans une crise. L'amélioration des planifications communautaires de contingence, telle que décrite dans la phase 2, peut fournir des informations précieuses pour renforcer la planification de l'action précoce des acteurs locaux, en particulier pour les phénomènes à évolution rapide, mais n'est pas une condition préalable obligatoire.

L'octroi de micro-subsidies pour les actions précoces dirigées par les communautés (phase 3a) peut

être intégré dans l'élaboration de propositions d'actions précoces dirigées par les acteurs locaux afin d'utiliser ce mécanisme pour débloquer également des financements pour les groupes communautaires. La réalisation de la PPAC (phase 3c) en combinaison avec l'approche d'action précoce des acteurs locaux renforce la planification coordonnée de l'action d'anticipation et de la préparation grâce à l'échange de connaissances et au renforcement des mécanismes locaux.

Niveaux de planification et de coordination, leadership et participants impliqués

Cette phase relie l'action dirigée au niveau local à la planification au niveau national :

- Organisation de la société civile (OSC) et organisation non gouvernementale (ONG) ;
- Experts en systèmes d'alerte précoce et en systèmes de prévision (p. ex. départements de météorologie, experts en analyse des risques, pour éclairer la prise de décision en matière d'activation) ;

- Organismes donateurs / détenteurs de fonds requis pour l'activation des mécanismes de financement (si nécessaire en fonction du type de financement en place).

Résultat principal

Mécanisme d'action précoce comprenant les procédures et les outils utilisés pour décider du moment de l'activation du mécanisme, et les modalités de financement à mettre en place.

Approche	Types de phénomènes dangereux pour lesquels l'approche est la mieux adaptée	Ampleur des investissements dans la planification et la préparation préalables	Mécanismes à mettre en place à l'avance	Mécanisme de financement
Action précoce des acteurs locaux	Les phénomènes prévisibles avec un degré d'incertitude plus élevé, en particulier pour le déclenchement de crises complexes, les phénomènes causés par des risques cumulés et les <i>crises de petite et moyenne envergure qui passent inaperçues</i>	Faible à moyen : analyse locale, prévisions ou risques accrus effectués à l'avance ou au moment où le phénomène dangereux se produit	Source de financement unique ou facilité ou fonds de financement des risques de catastrophes, au niveau local, régional ou international	Prise de décisions consensuelle entre l'acteur local et les experts / décideurs en matière de financement, sur la base d'un ou de plusieurs déclencheurs convenus à l'avance ou de facteurs de risque locaux

Étapes

1. Mettre en place le mécanisme d'action précoce ;
2. Élaborer et approuver les notes d'alerte et de propositions d'action rapide en cas d'activation.

Ressources de référence

Pour toutes les étapes :

- *Notes d'orientation pré-alerte* de Start Network – elles fournissent des détails sur les sources et les types d'informations prévisionnelles qui peuvent être utilisées pour l'analyse des phénomènes dangereux prévisibles ou attendus, ainsi que des détails sur les actions précoces identifiées comme étant efficaces ;
- *Apprendre et Changer* de Start Network – elles fournissent une série de ressources pour l'élaboration de mécanismes d'action précoce ;

- *Building Blocks* de Start Network, en anglais et actuellement réservés aux membres du réseau, mais qui à l'avenir pourraient être mis à la disposition des non-membres ; les membres qui souhaitent y accéder peuvent envoyer un courriel à startready@startnetwork.org pour demander le mot de passe.

Conseils utiles

- Pour les phénomènes dangereux à évolution rapide, des notes d'alerte doivent être rédigées à l'avance, et comprendre des détails sur les prévisions, les systèmes d'alerte précoce et tous les déclencheurs et seuils qui seront utilisés ;
- En cas de phénomènes dangereux à évolution rapide, des propositions d'action rapide doivent être élaborées à l'avance ;
- L'octroi de micro-subventions pour des actions précoces dirigées par les communautés (phase 3a) a été inclus, ce qui permet d'utiliser ce mécanisme d'action précoce pour fournir un financement directement aux communautés.

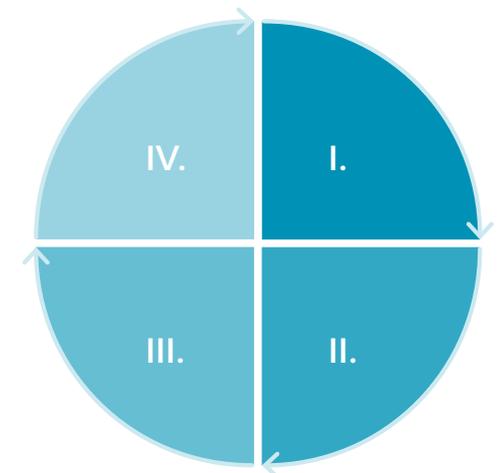
Étape 1: Mettre en place le mécanisme d'action précoce

Actions

- Élaborer en collaboration le processus général et les procédures opérationnelles normalisées pour le mécanisme d'action précoce, la procédure opérationnelle standard (POS) ;
- Adapter ou développer les outils : Proposition d'action précoce, AP outil n° 2 : Note d'alerte d'actions précoces, AP outil n° 3 : Questions d'approbation pour les alertes d'action précoce, AP outil n° 4 : Modèle de proposition d'action précoce ;
- Définir les modalités de financement et prépositionner le financement si nécessaire ;
- Orienter l'ensemble du personnel et les parties prenantes concernées vers les procédures et les mécanismes mis en place.

Étapes du mécanisme d'action précoce

Le mécanisme complet d'activation des PAP ou d'émission de notes d'alerte pour les propositions d'action précoce est décrit dans la *Procédure opérationnelle standard (POS) : Petit fonds d'urgence pour action précoce de Diakonie Katastrophenhilfe*.



I. Protocole d'action précoce (PAP)

II. Note d'alerte sur les actions précoces

III. Proposition d'action rapide et procédure d'approbation / de financement

IV. Évaluation des actions précoces

Exemple type

Diakonie Katastrophenhilfe dispose d'un petit fonds d'intervention d'urgence qui fournit jusqu'à 10 000 euros aux acteurs locaux pour organiser rapidement des évaluations des besoins et des interventions d'urgence à petite échelle. Dans le cadre du projet *Un leadership local pour un impact mondial*, Diakonie Katastrophenhilfe a consulté les acteurs locaux pour définir un mécanisme de financement préétabli et repositionné pour une action précoce en cas de cyclones et d'inondations. Ce mécanisme de financement d'actions précoces a été activé six fois en 2022 et 2023, avec une allocation totale de 40 000 euros.

38 Modèle adapté de la FICR (2020) *Mozambique: Floods - Early Action Protocol summary*

39 Start Network (2020) *Note d'alerte anticipée du fonds de démarrage*

40 Sur la base des questions d'approbation de Start Network

41 Sur la base des questions d'approbation de Start Network

Questions clés

Pour veiller à ce que la coordination soit efficace et à ce que les mesures prises à un stade précoce puissent être mises en œuvre en temps utile :

- Un point focal a-t-il été désigné pour suivre les systèmes de prévision pour les déclencheurs, afin de veiller à ce que soient déclenchées en temps utile les prévisions et les recommandations, pour permettre la mise en œuvre d'actions rapides avant l'impact de l'aléa ?
- Existe-t-il un financement qui peut être (rapidement) débloqué afin de maximiser l'échéance (l'espace de quelques heures à un jour pour les phénomènes à évolution rapide, ou de une ou plusieurs semaines pour les phénomènes à évolution lente), de sorte que des mesures précoces puissent être mises en œuvre en temps utile ?

Outils

- Procédure opérationnelle standard de Diakonie Katastrophenhilfe : Petit fonds d'urgence pour action précoce ;
- Outil d'AP n° 1 : Protocole d'action précoce³⁸ ;
- Outil d'AP n° 2 : Note d'alerte sur les actions précoces³⁹ ;
- Outil d'AP n° 3 : Questions de validation pour les alertes d'action précoce⁴⁰ ;
- Outil d'AP n° 4 : Modèle de proposition d'action précoce.

Étape 2 : Élaboration et approbation de notes d'alerte et de propositions d'action rapide en cas d'activation

Actions

- Élaborer et soumettre des notes d'alerte ;
- Élaborer des projets de propositions pour une action rapide ;

- Assurer un suivi coordonné des prévisions, des alertes précoces ou des facteurs de risque avec les prestataires de services concernés, les communautés exposées et d'autres acteurs ;
- Coordonner avec les décideurs l'utilisation des notes d'alerte pour parvenir à un consensus lorsque les seuils de déclenchement, les indicateurs ou l'analyse des risques montrent que le mécanisme doit être activé ;
- Élaborer, si nécessaire, une proposition rapidement ajustée pour une action rapide et la soumettre à l'approbation de l'agence de financement / du détenteur du fonds en tenant compte des échéances.

Questions clés

Pour l'évaluation et l'approbation des notes d'alerte et des propositions d'action précoce (les questions sont tirées de l'outil d'AP n° 3 : Questions de validation pour les alertes d'action précoce) :⁴¹

- L'alerte répond-elle à un ou plusieurs des profils de crise pour lesquels l'action précoce a été conçue ?

- Prévisions de crises imminentes ;
- Pics de crises humanitaires chroniques ;
- Aléa cyclique qui présente un risque anormalement élevé pour les communautés en raison de facteurs contextuels (p.ex. prévision d'un niveau anormal ou extrême de l'aléa, vulnérabilité accrue en raison de l'impact de crises antérieures, changement dans la nature du risque, etc.).
- Délai d'alerte (durée entre le début de la crise et le déclenchement de l'alerte) : Quel est l'impact du moment de l'alerte sur la capacité à agir en amont de l'impact d'un aléa, ou du pic d'impact d'une crise, en vue d'avoir un impact positif ? L'échéance avant le pic prévu d'un aléa est-elle suffisante pour mettre en œuvre des activités d'anticipation de la crise ?
- Fiabilité de la prévision ou de l'analyse de risque : Quelle est la source de l'information (par exemple, collecte de données primaires par les agences d'alerte) ? Sommes-nous assez proches du pic de l'aléa pour avoir une prévision robuste ? Y a-t-il une évaluation de la compétence de la prévision qui devrait être prise en compte ?
- Quel taux de couverture pourrait être atteint avec l'allocation du fonds ? (Une injection de fonds relativement faible peut-elle avoir un impact sur la crise prévue au niveau communautaire ?)
- Quel est le niveau de préparation à cet aléa au niveau de la communauté ? Quelles structures communautaires sont susceptibles ou ont le potentiel de s'impliquer dans des activités d'anticipation de la crise ?

Outils

- Diakonie Katastrophenhilfe, *Procédure opérationnelle standard (POS) : Petit fonds d'urgence pour action précoce* ;
- Outil d'AP n° 2 : Note d'alerte sur les actions précoces ;
- Outil d'AP n° 3 : Questions de validation pour les alertes d'action précoce ;
- Outil d'AP n° 4 : Modèle de proposition d'action précoce ;
- Outil n° 7 : Plan d'action et guide d'apprentissage (à utiliser pour faciliter le processus de planification avec les groupes communautaires, notamment l'évaluation de la sensibilité aux conflits, l'inclusion et les mécanismes locaux pertinents pour la transparence et la reddition de compte).

Exemple de matrice d'activités tirée d'une proposition d'action précoce

Dans cette matrice, l'octroi de micro-subventions communautaires aux comités et groupes communautaires (à la fois pour les actions de préparation et les actions précoces) a été inclus, utilisant ainsi le mécanisme d'action précoce pour fournir un financement aux communautés.



Outil d'AP n° 4 : Modèle de proposition d'action précoce.

Cet exemple concerne les cyclones et les inondations dont l'échéance peut aller jusqu'à cinq jours, c'est pourquoi la période précédant l'impact (l'échéance) est indiquée comme une semaine.

Échéance (période précédant et suivant l'activation du déclencheur) :

- (-1) indique la période précédant l'activation du déclencheur ;
- (0) indique l'échéance (temps entre l'activation du déclencheur et l'impact de l'aléa) ;
- 1 à 5 indique les semaines suivant l'impact de l'aléa.

Activités Lancées sur la base d'une note d'alerte et de l'approbation d'une proposition d'action précoce actualisée		Échéance (semaines) Période précédant et suivant l'activation du déclencheur						
		-1	0	1	2	3	4	5
A	État de préparation à l'action d'anticipation (réactivité et pré-positionnement)							
A1	Activation des canaux de communication (systèmes d'alerte précoce) et mobilisation des bénévoles et des comités communautaires de gestion des catastrophes pour mener à bien les activités de préparation	X	X					
A2	Nouvelle sensibilisation au PAP pour les principales parties prenantes, au niveau du district (comité des catastrophes, comité sectoriel)	X						
A3	Mobilisation de bénévoles ou de structures communautaires	X	X					
A4	Fourniture d'équipements d'urgence (aux centres d'évacuation, aux volontaires formés, aux structures communautaires)	X	X					
A5	Élaboration et communication de messages d'alerte précoce et de recommandations communautaires : par le biais de canaux de communication, ou par des bénévoles de base / structures communautaires	X	X					
A6	Achat et pré-positionnement de stocks (p. ex. colis d'aide alimentaire, kits WASH (y compris le chlore pour l'eau potable) et articles pour les abris	X	X					

A7	Validation des données du registre des bénéficiaires (par exemple avec les structures communautaires) ⁴²	X	X					
B	Micro-subventions communautaires (à la fois pour les actions de préparation et les actions précoces)	X	X	X				
B1	Micro-subventions communautaires – versement	X	X	X				
B2	Micro-subventions communautaires – suivi et rapports		X	X	X	X	X	X
C	Action précoce (activée par le déclencheur) qui peut être suivie d'actions de réponse précoce							
C1	Soutien les processus d'évacuation		X	X				
C2	Pré-positionnement / distribution de colis d'aide alimentaire		X	X	X			
C3	Pré-positionnement / distribution d'articles WASH (kits, comprimés de chlore)		X	X	X			
C4	Pré-positionnement / distribution d'éléments d'abri			X	X			
C5	Pré-positionnement / distribution de trousse d'hygiène		X	X	X			
C6	Soutien psychosocial par des bénévoles		X	X	X			
C7	Fourniture de matériel médical indispensable aux centres de santé		X	X	X	X		
D	Suivi et apprentissage							
D1	Déploiement de l'équipe de suivi (notamment pour le mécanisme de micro-subvention ou le suivi post-distribution [SPD], le cas échéant)	X	X	X	X	X	X	X
D2	Capture de récits et preuves de l'impact de l'action précoce						X	X
D3	Examen des actions précoces (outil d'AP n° 5) collecte d'informations, notamment auprès des parties prenantes	X	X	X	X	X	X	X

⁴²L'action d'anticipation cherche à répertorier les bénéficiaires sur la base de prévisions des impacts (c'est-à-dire les bénéficiaires identifiés comme présentant le risque le plus élevé avant qu'une catastrophe ne se produise). Toutefois, si les actions sont menées en tant que réponse précoce et non en tant qu'actions précoces, une évaluation rapide des besoins pour les activités de distribution devra être effectuée.

8 Phase 3c : Planification participative améliorée de contingence



Objectif

L'approche de la planification participative améliorée de contingence (PPAC) intègre l'utilisation de la planification d'actions basées sur les prévisions (AbP) dans le plan de contingence multipartite connectée du niveau local au niveau national. Cette approche s'inspire de l'*approche du financement basé sur les prévisions (FBP)* de la FICR et des approches appliquées par les agences des Nations unies, notamment l'OCHA, la FAO et le PAM, pour développer des protocoles et des cadres d'AA.

Conseils utiles

L'engagement, l'évaluation de la faisabilité et la conception, tels que décrits dans la phase 1, ainsi que l'évaluation participative et l'amélioration du plan communautaire de contingence, telles que décrites dans la phase 2, sont nécessaires pour établir la collaboration et les capacités nécessaires pour assurer une participation significative de tous les acteurs.

Bien que les activités soient présentées ici en deux étapes, elles devraient en pratique se dérouler en parallèle afin de garantir que les plans de contingence au niveau local soient informés par les niveaux supérieurs et les complètent.

La mise en œuvre de l'approche de PPAC en combinaison avec l'action précoce des acteurs locaux (phase 3b) et l'action précoce dirigée par les communautés (phase 3a) renforce la planification coordonnée de l'action d'anticipation et de la préparation, grâce à un échange de connaissances plus éclairé entre les communautés, les acteurs locaux et les représentants des agences techniques et mandatées.

Niveaux de planification et de coordination, leadership et participants impliqués

Cette phase relie la planification communautaire et locale à la planification nationale :

- Les principales parties prenantes engagées dans la phase 1 qui contribueront à l'organisation des ateliers PPAC sont, entre autres, les experts des autorités de gestion des catastrophes, les représentants des autorités locales, les experts en prévision et en analyse des risques ;
- Les représentants de la communauté engagés dans la phase 2 (choisis en tenant compte du genre, du sexe, de l'âge, du statut socio-économique, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, des capacités physiques), notamment les comités communautaires de gestion des risques de catastrophe, les premiers intervenants, les bénévoles ;
- Les organisations communautaires ;
- Les groupes communautaires impliqués dans une action précoce menée par la communauté (phase 3a) ;
- Les acteurs locaux impliqués dans l'action précoce des acteurs locaux (phase 3b) ;
- les autres organisations de la société civile et organisations non gouvernementales et les représentants du secteur privé ;
- Les parties prenantes et experts en matière de programmes de trésorerie (avec un accent particulier sur les micro-subventions communautaires / les transferts monétaires de groupe).

Résultats principaux

- Plans d'action consolidés au niveau local (c'est-à-dire au niveau du district) fondés sur les prévisions ;
- Amélioration des systèmes d'alerte précoce, notamment des déclencheurs et des recommandations exploitables ;
- Les mécanismes de coordination locale sont renforcés et des plans de communication sont élaborés, décrivant les informations à communiquer aux communautés et le moment où elles doivent l'être.

Méthodes

Pour le processus de planification, il s'agit d'ateliers multipartites et de réunions entre les membres du groupe de travail ou du groupe de travail technique mis en place pour ce processus.

Étapes

1. Planification participative améliorée de contingence (PPAC) appliquant un plan d'actions basées sur les prévisions (AbP) ;
2. Renforcement de la coordination des plans de contingence entre le local et le plus haut niveau.

Approche	Types de phénomènes dangereux pour lesquels l'approche est la mieux adaptée	Ampleur des investissements dans la planification et la préparation préalables	Mécanismes à mettre en place à l'avance	Mécanismes de financement
Planification participative améliorée de contingence (PPAC)	Phénomènes dangereux à évolution rapide et prévisible dont la fréquence d'apparition est régulière (entre 5 et 10 ans)	Élevé : contribue à l'amélioration des plans de contingence et à l'élaboration de PAP	Mécanisme de financement des risques de catastrophes ou fonds détenus localement ou régionalement	Financement généralement débloqué en fonction d'un ou de plusieurs déclenchements convenus à l'avance Peut également inclure une prise de décision consensuelle basée sur les facteurs de risque locaux



Ressources de référence

Pour l'étape 1 :

- « 4.2 Sélectionner les actions précoces » dans Red Cross Red Crescent (2023) *Manuel de FBP*.
- Centre for Humanitarian Leadership (2023) *Scenario Building in Complex Contexts*.
- Welthungerhilfe (2022) *FbA Manual: Early action identification and EAP development – step-by-step guidance*. Voir l'étape 2 : Identification, hiérarchisation et validation des actions précoces
- FAO (2020) *Applying an inclusive and equitable approach to anticipatory action*. Voir l'étape 2 : Systèmes d'alerte précoce inclusifs, et l'étape 3 : Identification et conception d'actions d'anticipation (précoces)
- PrepareCenter (pas de date) *Mise en œuvre du protocole d'alerte commun*.

Pour l'étape 2 :

- Anticipation Hub (2022) *How can we mainstream anticipatory action in disaster risk-management systems?*
- « 4.4 Organiser des simulations » dans *Manuel de FBP de la Croix-Rouge et Croissant-Rouge (2023)*.

Autres ressources :

- Start Network (sans date) *Accessing and Interpreting Weather and Climate Forecasts for Anticipatory Humanitarian Action [Accès et interprétation des prévisions météorologiques et climatiques pour une action humanitaire d'anticipation]*.
- Anticipation Hub (2020) *The future of forecasts: Impact-based forecasting for early action*.
- Start Network (2021) *L'information, c'est le pouvoir : Connecter les intervenants locaux aux informations sur les risques dont ils ont besoin*.

Conseils utiles

- Prévoir le temps pour que le processus soit aligné sur tout processus annuel de plan de contingence prévu par le gouvernement (autorités locales), généralement avant les saisons à haut risque ;
- Il est important d'être précis quant au phénomène dangereux prioritaire pour lequel la planification de l'AbP est effectuée. Par exemple, le type d'inondation, ou quel point ou facteur relatif à la sécheresse (c'est-à-dire les périodes de sécheresse) ;
- Il n'est pas toujours pertinent d'élaborer des plans d'action différents (par exemple, plan A, B, C) pour différents niveaux de gravité. Ce qu'il faut déterminer, ce sont les détails du scénario qui définissent quand le niveau de gravité d'un aléa ayant des répercussions sur la communauté nécessite une aide extérieure, afin que ces informations puissent également être utilisées par tous les acteurs pour déterminer des actions et des plans précoces qui soient cohérents avec les plans et les actions des communautés ;
- Les facilitateurs et le groupe de travail ou le groupe de travail technique doivent assurer le suivi du plan de communication établi lors des ateliers de PPAC (session 5). La cohérence dans la communication des recommandations peut être renforcée par l'utilisation de plateformes de médias sociaux, telles que WhatsApp, afin d'établir une communication bidirectionnelle pour les informations sur les prévisions, les alertes précoces et les impacts des catastrophes ;
- Lors de la détermination du mécanisme de déclenchement, il convient de prendre en compte les systèmes de prévision et les modèles de risque régionaux et mondiaux, ainsi que les systèmes d'alerte précoce communautaires, et de ne pas s'appuyer uniquement sur les mécanismes d'alerte existants en matière de gestion des catastrophes ;
- La participation doit être assurée dans les réunions des groupes de travail sur la planification de l'action d'anticipation au niveau de la communauté, au niveau local (district) et au niveau national.

Étape 1 : Planification participative renforcée de contingence (PPAC) appliquant un plan d'action basé sur les prévisions (AbP)

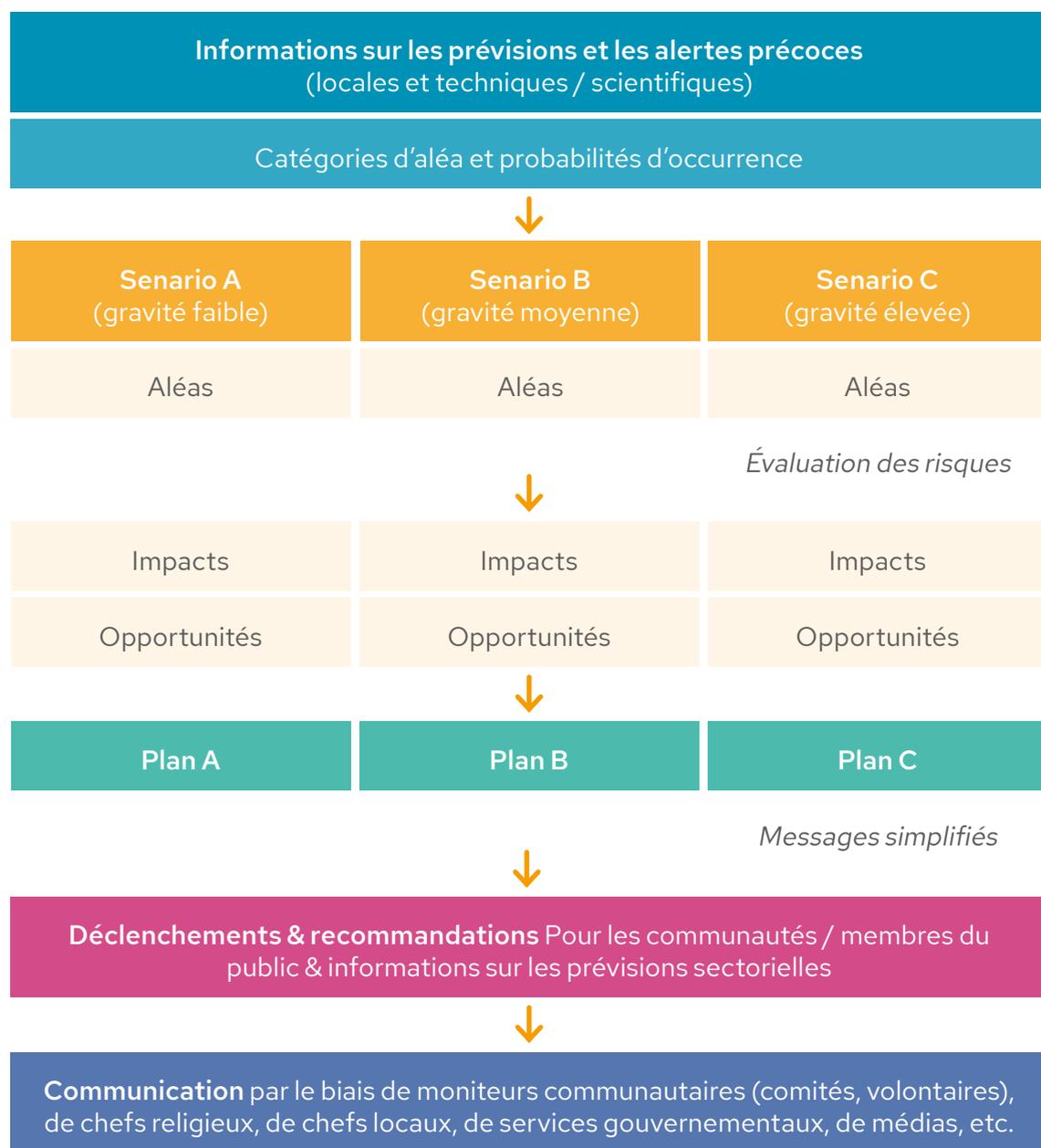


Figure 4 : Planification d'actions basées sur des prévisions à l'aide de scénarios

Actions

Les ateliers sont divisés en cinq séances :

Séance n°1 : Examen et réflexion sur les prévisions, l'alerte précoce et l'action précoce

Pour examiner et réfléchir aux occurrences du phénomène dangereux ciblé et aux informations de prévision et d'alerte précoce mises à disposition ; développer la compréhension des systèmes de prévision ; et évaluer l'accessibilité et l'utilité des prévisions et des alertes précoces pour les différents groupes communautaires et acteurs locaux.

Séance n°2 : Élaborer des scénarios d'impact localisés et identifier les Informations prévisionnelles

Pour consolider les connaissances locales des communautés et les connaissances techniques des experts afin de cocréer des scénarios d'impact et de déterminer les Informations prévisionnelles et les indicateurs les plus importants à utiliser pour prendre des décisions sur quand mettre en œuvre une action précoce.

Séance n°3 : Élaborer des scénarios d'impact localisés et identifier les mesures de préparation et les actions précoces

Pour planifier les actions à entreprendre avant l'impact d'un phénomène dangereux sur la base des prévisions disponibles afin d'éviter les pertes et d'atténuer les risques.

Séance n°4 : Fixer des seuils de déclenchement et élaborer des recommandations

Pour élaborer des déclencheurs pertinents au niveau local sur la base de scénarios d'impact identifiés au niveau local qui laissent suffisamment de temps aux communautés et aux acteurs locaux pour mettre en œuvre des actions de préparation et des actions précoces, et élaborer des recommandations sur les impacts et les risques que les communautés considèrent comme prioritaires dans le cadre des scénarios définis.

Séance n°5 : Élaborer un plan de communication pour les recommandations

Pour élaborer un plan multi-acteurs en vue de la diffusion rapide et ciblée des recommandations.

Exemple type

Dans le cadre du projet *Un leadership local pour un impact mondial*, l'acteur local SAF / FJKM, travaillant avec des communautés ciblées à Madagascar, a travaillé à la définition d'un déclencheur pour les inondations fluviales résultant des cyclones. Il s'agissait notamment de recueillir des informations sur l'alerte précoce en cas d'inondation, auprès d'une agence de gestion des inondations, l'APIPA. Toutefois, ce processus a rencontré des difficultés, car les modèles de risque d'inondation n'étaient pas disponibles pour le bassin hydrographique cible qui était plus petit, et il a été difficile d'accéder aux données historiques pour la prévision des inondations auprès du département de météorologie. Il a alors été décidé d'utiliser une combinaison de prévisions et d'informations locales recueillies au cours de l'EPVC comme base pour définir un déclencheur de décision basé sur le consensus à utiliser pour l'activation d'une action précoce. Il fallait notamment améliorer l'utilisation des prévisions de précipitations du document *Analyse et cartographie automatisés en cas de catastrophe (ADAM)* fournies par le service du PAM, combinée à une alerte précoce au niveau des communautés sur le niveau des rivières et des hauteurs spécifiques, ou des points sur les digues, que les communautés considéraient comme présentant un niveau de risque accru en cas d'inondation.

Outils

- Anticipation Hub [Trigger database](#). Cette base de données de déclencheurs sert de plateforme aux praticiens pour voir quels sont les déclencheurs en cours de formulation et pour faciliter les échanges sur le processus d'élaboration des déclencheurs ;
- OCHA Centre for Humdata [Catalogue of predictive models in the humanitarian sector](#). Ce catalogue fournit une vue d'ensemble des modèles prédictifs disponibles et de leur état de développement.

Séance n°1 : Examen et réflexion sur les prévisions, l'alerte précoce et l'action précoce

Objectif

Examiner et réfléchir aux occurrences du phénomène dangereux ciblé et aux informations de prévision et d'alerte précoce mises à disposition ; développer la compréhension des systèmes de prévision ; et évaluer l'accessibilité et l'utilité des prévisions et des

alertes précoces pour les différents groupes communautaires et acteurs locaux.

Activités

Discussion sur les expériences des communautés et des autres parties prenantes :

- Donner les informations en matière d'alerte précoce et de prévision, les recommandations sur les risques et les actions proposées, et les canaux de communication utilisés pour transmettre ces informations ;
- Partager les informations et les expériences relatives au phénomène dangereux et toute action précoce entreprise par les communautés et les acteurs locaux ;
- Réfléchir à la manière dont les actions des communautés ont été influencées par les informations sur les risques, les conseils et le soutien qu'elles ont reçus.

Questions et considérations clés

- Évaluer les systèmes d'alerte précoce communautaires, les prévisions techniques et les informations d'alerte précoce disponibles, ainsi que toute communication bidirectionnelle ;
- Comparer les prévisions antérieures ou les phénomènes dangereux prévus avec l'expérience locale réelle ;
- Comment les communautés obtiennent-elles des actualisations sur les prévisions et leurs risques associés, de quelle source et sont-elles précises ?
- Comment les différents groupes communautaires utilisent-ils les prévisions des aléas et les alertes précoces (quelles sont les décisions et les mesures prises actuellement) ?

Conseils utiles

- Les expériences d'action précoce des phases 3a et 3b peuvent apporter une contribution précieuse à cette séance ;
- Les discussions en groupes séparés peuvent être une méthode d'atelier efficace pour mener des bilans inclusifs en tenant compte du sexe, de l'âge, du handicap et des perspectives des groupes ethniques ;
- Le tout premier atelier sera consacré à l'examen des systèmes d'alerte précoce, des informations sur les prévisions, des canaux de communication des risques, des mesures prises à un stade précoce et des mécanismes de coordination locale en place avant la mise en œuvre de la PPAC.

Les futurs ateliers se pencheront sur les points suivants :

- Par comparaison avec les phénomènes dangereux précédents, les communautés ont-elles bien réagi et fait face ? Pourquoi ? Des problèmes et des solutions ?

- Y a-t-il des améliorations à apporter en ce qui concerne la préparation prévue ou les actions précoces, ou les recommandations, notamment en matière de rapidité et de communication ?

Séance n°2 : Élaborer des scénarios d'impact localisés et identifier les Informations prévisionnelles

Objectif

Consolider les connaissances locales des communautés et les connaissances techniques des experts afin de cocréer des scénarios d'impact et de déterminer les informations prévisionnelles et les indicateurs les plus importants à utiliser pour prendre des décisions sur quand mettre en œuvre une action précoce.

Activités

- Familiariser les participants avec le glossaire des terminologies et clarifier la compréhension des limites des prévisions ;

- Les représentants des communautés présentent aux experts techniques des informations sur les vulnérabilités et l'exposition aux aléas dans les zones historiquement touchées, à partir des conclusions du rapport de l'EPVC obtenues lors de la phase 2 ;
- Les parties prenantes présentent, développent, comprennent et interprètent les informations prévisionnelles en partageant les résultats du rapport d'AbP obtenu lors de la phase 2 ;
- Les communautés et les experts techniques discutent pour générer en commun des scénarios locaux pour différents niveaux de gravité, et des informations sur les prévisions et les indicateurs les plus importants pour les différents scénarios de gravité.

Questions clés

- Y a-t-il des termes techniques qui pourraient être simplifiés ?
- Quelles informations de prévision ou d'alerte précoce les communautés peuvent-elles fournir ? Quels sont les principaux indicateurs de risque observés par les communautés ?

- Quelles prévisions peuvent être fournies par les organismes techniques de prévision (département météorologique, autorité de gestion des catastrophes, etc.) et comment les communautés les perçoivent-elles ?
- Quelles sont les informations prévisionnelles les plus importantes dont les communautés ont besoin pour les scénarios discutés ?
- Quelle est la fiabilité des prévisions et quelles sont leurs limites ?
- Comment les communautés et les acteurs locaux interprètent-ils les prévisions ?

Conseils utiles

Cette séance ne se limite pas à donner aux communautés un accès aux informations sur les prévisions ; elle renforce la confiance des communautés dans les prévisions en améliorant leur compréhension de l'origine des données, de la manière dont elles sont collectées, ainsi que de leur précision et de leur fiabilité.

L'échange entre les communautés et les experts techniques peut également renforcer la communication bilatérale et les mécanismes de retour d'information entre les utilisateurs des services d'information sur les prévisions et les producteurs de données.

Séance n° 3 : Élaborer des scénarios d'impact localisés et identifier les mesures de préparation et les actions précoces

Objectif

Planifier les actions à entreprendre avant l'impact d'un phénomène dangereux sur la base des prévisions disponibles afin d'éviter les pertes et d'atténuer les risques.

Activités

- Les participants élaborent des scénarios d'impact pour différents niveaux de gravité ;

- Les communautés et les acteurs locaux émanant des groupes représentatifs discutent des actions possibles et des décisions importantes pour éviter les pertes et atténuer les risques ;
- La collecte d'informations permet d'identifier des actions précoces qui peuvent être mises en œuvre par les communautés et les acteurs locaux.

Questions clés

- Quels scénarios peuvent être générés à partir des informations prévisionnelles disponibles ?
- Quels sont les aléas, les risques et les impacts sur les moyens d'existence, les groupes vulnérables et les infrastructures ?
- Existe-t-il des possibilités de renforcer la résilience face aux catastrophes dans chaque scénario ?

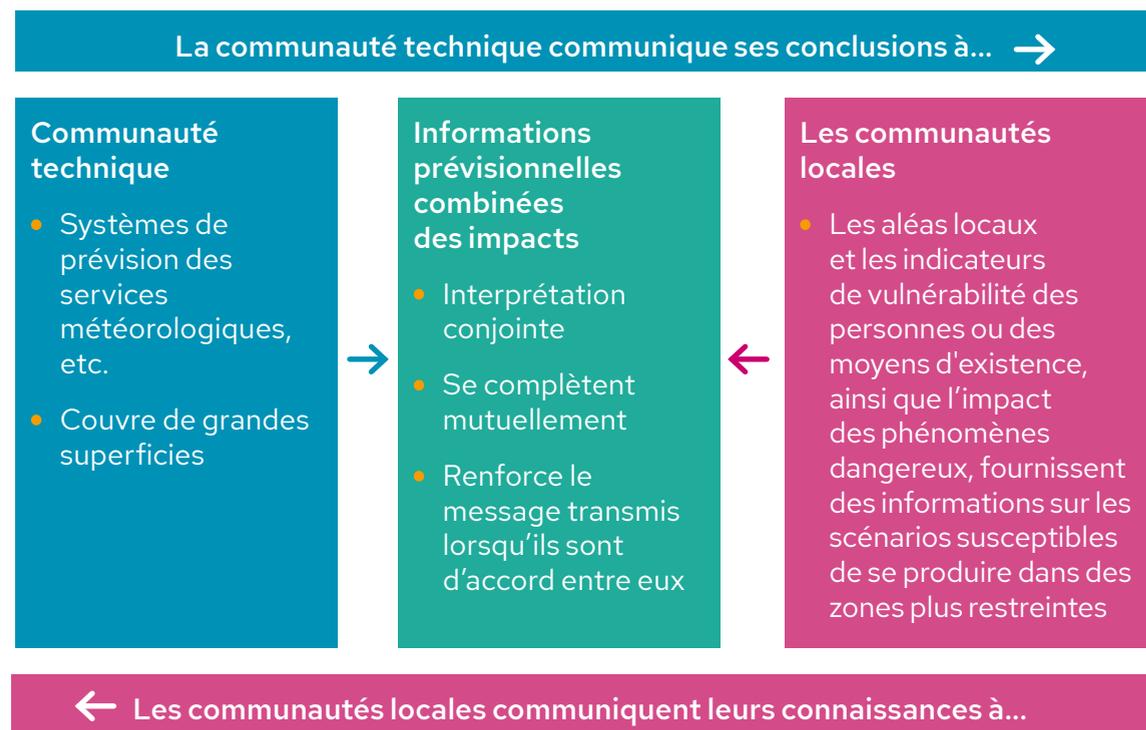


Figure 3 : Analyse combinée des prévisions localisées⁴³

⁴³ Adapté de CGIAR (2018) *Guide to Participatory Scenario Planning (PSP)*.

- Quelles sont les actions possibles selon les différents scénarios ? En ce qui concerne plus particulièrement la préparation et les actions précoces, quelles sont les mesures qui peuvent être mises en œuvre sur la base des informations prévisionnelles disponibles ?
- Pour les actions précoces, quelles sont les stratégies « pas ou peu de regret » à privilégier pour éviter les pertes et atténuer les risques ?

Conseils utiles

Cette séance encourage à comprendre comment l'incertitude peut être gérée, de manière à éclairer les décisions et atténuer les risques. L'apprentissage collectif signifie que les communautés comprennent les expériences d'autres communautés et acteurs en matière d'utilisation des prévisions et de l'alerte précoce pour gérer les risques. Veillez à ce que les actions soient précises et adaptées au contexte local.

Séance n°4 : Fixer des seuils de déclenchement et élaborer des recommandations

Objectif

Élaborer des déclencheurs pertinents au niveau local sur la base de scénarios d'impact identifiés au niveau local qui laissent suffisamment de temps aux communautés et aux acteurs locaux pour mettre en œuvre des actions de préparation et des actions précoces, et élaborer des recommandations sur les impacts et les risques que les communautés considèrent comme prioritaires dans le cadre des scénarios définis.

Fixer les seuils de déclenchement : activités

Utiliser les scénarios et les évaluations d'impact des catastrophes passées, ainsi que l'analyse des données relatives à l'exposition et à la vulnérabilité pour déterminer les déclencheurs à utiliser avec l'aide d'experts techniques.

Élaborer un calendrier indiquant les échéances de mise en œuvre des points de déclenchement. Les actions de préparation et les actions précoces sont ensuite définies à différents stades de cette chronologie, jusqu'à l'impact de l'aléa ou le pic de la crise.

Fixer les seuils de déclenchement : questions clés

- Les déclencheurs sont-ils fondés sur un degré élevé de certitude / probabilité que des effets humanitaires sont prévus ?
- Les déclencheurs offrent-ils un délai suffisamment long pour que les communautés et les acteurs locaux puissent mettre en œuvre les mesures de préparation et les actions précoces prévues ?

Fixer les seuils de déclenchement : conseils utiles

Il existe trois types de déclencheurs : probabiliste, prédictif et observationnel. Les communautés peuvent fournir des informations particulièrement précieuses, notamment pour les déclencheurs observationnels. Les agences et acteurs techniques

peuvent fournir des conseils sur les déclencheurs probabilistes et prédictifs. Consulter également la *base de données des déclencheurs* d'Anticipation Hub pour obtenir des informations sur les déclencheurs qui ont été développés pour une série de phénomènes dangereux.

Un calendrier des points de déclenchement peut être établi : il peut s'agir de fixer un point de déclenchement antérieur qui servira à lancer des actions de préparation, afin de garantir que des actions précoces soient menées en temps utile lorsque ce point de déclenchement est activé ;

Comme il s'agit d'un domaine de travail en pleine évolution, les déclencheurs – y compris les prévisions et les modèles utilisés et les seuils fixés – sont souvent améliorés et révisés sur la base des enseignements tirés des activations.

Élaborer des recommandations communautaires / individuelles : activités

Les participants présentent les résultats du groupe et créent des recommandations sur la base des informations générées ;

Les participants examinent l'impact des différents scénarios sur les prévisions et identifient les mesures de préparation et les actions précoces afin d'élaborer des recommandations exploitables.

Élaborer des recommandations communautaires / individuelles : questions clés

Quelle combinaison d'actions à entreprendre par les communautés / particuliers en réponse aux impacts donnés pour les scénarios définis est la meilleure ou la plus appropriée ? Il s'agit notamment de conseils en matière de préparation et d'action précoce tenant compte des zones exposées et des vulnérabilités spécifiques, du sexe, de l'âge, du handicap, des groupes de subsistance spécifiques et des minorités ethniques.

Élaborer des recommandations communautaires /individuelles : conseils utiles

Créer en commun des options pour les communautés / les particuliers plutôt que de donner des « instructions » ; et élaborer des recommandations sur la base

de leurs impacts et risques communautaires priorités pour les scénarios définis ;

Cette séance crée un espace pour l'échange de connaissances. Le facilitateur doit donc permettre aux communautés et aux acteurs locaux d'identifier et de partager leurs propres expériences de ce qui fonctionne bien, ainsi que présenter les difficultés qui doivent être résolues.

Élaborer des recommandations sectorielles : activités

Élaborer des résumés techniques portant sur les prévisions de phénomènes et d'impacts, avec des informations pour des secteurs spécifiques.

Élaborer des recommandations sectorielles : questions clés

Sur la base des impacts que les communautés ne sont pas en mesure de gérer elles-mêmes, quels sont, en tenant des besoins des différents groupes vulnérables, les impacts prioritaires pour lesquels les différents secteurs ont besoin d'informations ?

Utilisateurs d'un secteur particulier : Quelles sont les prévisions techniques et les informations sur l'impact requises pour des secteurs spécifiques dans le cadre des différents phénomènes annoncés ?

Élaborer des recommandations sectorielles : conseils utiles

Les difficultés et les problèmes rencontrés par des secteurs spécifiques pour être en mesure de prendre des mesures précoces appropriées sont abordés dans l'étape suivante.

Conseil : Les recommandations doivent être élaborées en tenant compte du seuil de déclenchement et des scénarios élaborés pour les différents niveaux de gravité. Les recommandations sont élaborées en incluant une explication sur :	
Que va-t-il se passer ?	Résumé des impacts des aléas, en évitant les termes techniques
Quand cela se produira-t-il ?	<ul style="list-style-type: none"> • Quand les impacts commenceront-ils ? • Quand les impacts cesseront-ils de se produire ? • Temps et lieu
Quelle sera la gravité de la situation et où ?	Explication du risque, claire et sans jargon, axée sur les impacts
Quelles actions peuvent être entreprises par les communautés / individus pour réduire les impacts ?	Recommandations et directives sur les mesures à prendre pour se préparer à des actions précoces et pour réagir (c.-à-d. faire face et se relever) ; présenter ces mesures dans l'ordre, sous la forme d'un calendrier clair

Tableau : Modèle de recommandations communautaires /individuelles⁴⁴

⁴⁴ Anticipation Hub (2020) *The future of forecasts: Impact-based forecasting for early action*

Séance n°5 : Élaborer un plan de communication pour les recommandations

Objectif

Élaborer un plan multi-acteurs en vue de la diffusion rapide et ciblée des recommandations.

Activités

Identifier la langue et le style préférés pour communiquer les recommandations : format papier, SMS, voix ou images ;

Déterminer le qui, le quoi, le quand et le comment de la communication des recommandations ;

Déterminer les autres informations issues du processus PPAC qui doivent être communiquées à la communauté au sens large, et prévoir comment et par qui elles doivent être communiquées.

Questions clés

- Qui sera dans le public ?
- Qui va communiquer ?
- Que communiquer ? (Notamment, les niveaux de gravité qui seront utilisés pour définir les recommandations qui seront communiqués : informations sur les prévisions, recommandations sur les actions à entreprendre, sensibilisation à « l'auto prise en charge » et informations sur les services disponibles.)
- Comment communiquer ?
- Quand communiquer ? (y compris les échéances d'émission des recommandations sur la base des prévisions disponibles)
- Où communiquer ? (Par les structures communautaires, par les mécanismes de coordination locaux et avec des secteurs spécifiques)

Conseils utiles

Cette étape garantit la communication des recommandations et non leur simple diffusion. La PPAC doit traiter la communication comme un processus à double sens qui permet aux représentants de la communauté de ne pas se contenter d'écouter les informations mais d'avoir la confiance de les mettre en question.

Pour identifier les canaux de communication les plus appropriés, il est important de comprendre le comportement des utilisateurs en matière de réception et de partage des informations, ainsi que les mécanismes de communication et la rapidité nécessaire de communication. Ceux-ci varieront considérablement d'un endroit à l'autre (p. ex. affiches, réunions de groupes communautaires, réunions de village, haut-parleur, WhatsApp, Facebook, conseils de village, mécanismes de coordination locaux, etc.).

Étape 2 : Renforcement de la coordination des plans de contingence entre le local et le plus haut niveau.

Actions

- Fournir des informations à partir de l'outil n° 4 : Analyse des lacunes et de politiques ;
- Faciliter la participation des représentants des communautés et des acteurs locaux dans le plan de contingence aux niveaux provincial et supérieur ;
- Réunions avec les agences de gestion des catastrophes et les départements de météorologie pour partager et discuter des résultats et des plans ;
- Coordonner avec d'autres acteurs travaillant sur l'action d'anticipation ;
- Participer ou organiser des exercices de simulation pour tester et améliorer les mécanismes mis en place.

Questions clés

Pour renforcer la coordination entre les plans de contingence du niveau local et le niveau supérieur :

- Quelles sont les initiatives de planification ou les initiatives connexes organisées par d'autres acteurs et comment ces initiatives peuvent-elles être améliorées grâce à des actions basées sur les prévisions locales et à une meilleure information sur le plan de contingence ?
- Quelles sont les capacités et les connaissances locales qui ne sont pas prises en compte dans la planification à plus haut niveau ?
- Quels mécanismes (p. ex. alerte précoce, coordination, mobilisation des ressources) entre le niveau local et le niveau supérieur doivent être testés ou renforcés ?

- Quelle valeur ajoutée pourrait être apportée si les planifications au niveau local et au niveau supérieur étaient reliées ?
- Quelles sont les ressources disponibles aux niveaux supérieurs et comment allouer celles qui sont nécessaires à la préparation, de manière à permettre la mise en place d'AA au niveau local ?

Outils

- Outil n° 4 : Analyse des lacunes et des politiques.

9 Phase 4 : Suivi coordonné, évaluation, commentaires et plaidoyer



Glossaire	Introduction	Action d'anticipation	Actions d'anticipation dirigées au niveau local	Aperçu de la Boîte à outils	Phase 1	Phase 2	Phase 3a	Phase 3b	Phase 3c	Phase 4	Phase 5
---------------------------	------------------------------	---------------------------------------	---	---	-------------------------	-------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	----------------	-------------------------

Objectif

Donner au processus des AA et du PPAC dirigé au niveau local et au partage de l'apprentissage la possibilité d'une amélioration continue.

Informers les membres du groupe de travail technique sur qui utilise quelles informations et de quelle manière, ainsi que sur quelles nouvelles informations doivent être diffusées.

Recueillir des informations sur le groupe cible et l'engagement des parties prenantes, notamment les rôles de genre et l'inclusion des groupes vulnérables.

Contrôler les résultats, les impacts et les résultats du processus de PPAC et d'AA dirigé au niveau local sur la résilience aux catastrophes des communautés.

Plaider en faveur d'un changement des pratiques et influencer les politiques afin de mettre en place des mécanismes et des systèmes qui permettent d'intégrer et de transposer à plus grande échelle les approches réussies.

Niveaux de planification et de coordination, leadership et participants impliqués

Implique les représentants de la communauté et les parties prenantes locales, et relie l'apprentissage au niveau local à la politique locale et nationale :

- Populations à risque impliquées dans les activations de l'action précoce et populations à risque qui n'étaient pas impliquées dans l'action précoce lorsque les phénomènes dangereux se sont produits ;
- Représentants de la communauté (tenant compte du genre, du sexe, de l'âge, du statut socio-économique, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, des capacités physiques), notamment les comités communautaires de gestion des risques de catastrophe, les premiers intervenants, les bénévoles et les organisations communautaires ;

- Groupes communautaires impliqués dans une action précoce dirigée par la communauté (phase 3a) ;
- Acteurs locaux impliqués dans l'action précoce des acteurs locaux (phase 3a) ;
- Principales parties prenantes, notamment les experts des autorités chargées de la gestion des catastrophes, les représentants des autorités locales à différents niveaux et les experts des systèmes de prévision et d'analyse des risques ;
- Autres organisations de la société civile, organisations non gouvernementales, représentants du secteur privé, etc. ;
- Parties prenantes et experts en matière de programmes de trésorerie (avec un accent particulier sur les micro-subventions communautaires / les transferts monétaires de groupe).

Résultats principaux

Documents d'apprentissage et plans de plaidoyer

Méthodes

Discussions de groupe, atelier de saisie et d'échange de l'apprentissage, entretiens avec les parties prenantes, observation sur le terrain par les agences de facilitation (p. ex. récits d'impact / études de cas, rapports d'activité soumis par les groupes et comités recevant des micro-subventions, rapports de suivi de la réponse communautaire), évaluations des actions précoces (EAP), futurs ateliers de PPAC (Phase 3c, séance 1) ; et s'ils sont organisés, des ateliers de retour d'information avec le gouvernement local, la planification d'actions de plaidoyer et le suivi de l'influence politique.

Étapes

1. Saisie et communication de l'apprentissage ;
2. Plaidoyer au niveau local, national et international.

Ressources de référence

- Welthungerhilfe (2021) *MDG Trigger Evaluation [Évaluation des déclencheurs des OMD]*.
- FAO (2021) *Applying an inclusive and equitable approach to anticipatory action* [Appliquer une approche inclusive et équitable à l'action d'anticipation]. Voir *Étape 4 : Évaluation de l'impact et de l'apprentissage*
- Différents *groupes de travail* recensés sur le site du d'Anticipation Hub
- GNDR (2016) *Boîte à outils nationale de plaidoyer*
- Welthungerhilfe, *Forecast-based Action in an NGO Setting – Theory of change for Early Action*.

Conseils utiles

Les enseignements et les succès tirés de l'application des processus conçus au niveau local – notamment les outils utilisés – doivent être communiqués aux agences et acteurs nationaux afin d'améliorer les systèmes de planification, de suivi et d'évaluation pour les AA dirigées au niveau local.

Les plateformes de partage des connaissances et les médias sociaux doivent être utilisés pour faire connaître les réussites et l'impact des projets.

La communication des enseignements tirés des tables rondes nationales permet un échange qui peut contribuer au développement de partenariats, au renforcement de la coordination et à l'exploration d'options permettant de surmonter les obstacles et d'identifier des pistes potentielles pour aller de l'avant.

En s'appuyant sur les connaissances et l'expertise locales, il conviendrait d'identifier des événements régionaux et internationaux d'action d'anticipation et de soumettre des demandes pour des événements parallèles afin de communiquer l'apprentissage. Des ressources doivent également être identifiées pour surmonter les obstacles rencontrés par les acteurs locaux, tels que les problèmes linguistiques.

Sur la base des enseignements tirés chaque fois qu'un PAP est activé, et chaque fois qu'un PAP aurait dû être activé mais ne l'a pas été, il convient d'améliorer les PAP et tout déclencheur ou décision d'activation qui ont été développés

Étape 1: Saisir et communiquer l'apprentissage.

Actions

- Évaluer les actions précoces dirigées par les communautés et financées par des micro-subventions ;
- Effectuer des évaluations des actions précoces pour les PAP activés / inactivés et les propositions d'action précoce ou PAP ;
- Organiser des discussions de groupe, des entretiens avec des informateurs clés ou un atelier d'échange d'apprentissage avec un public plus large ;
- Procéder à la récolte des résultats et identifier les changements les plus significatifs ;
- Capturer l'apprentissage à l'aide du modèle d'études de cas / de récits d'impact ;
- Élaborer des rapports sur les enseignements tirés compilant l'apprentissage, les meilleures pratiques et les études de cas ;

- Publier des documents et des ressources sur des plateformes d'apprentissage en ligne (p. ex. Anticipation Hub) et sur des sites de médias sociaux ;
- Organiser des séminaires en ligne ou des présentations pour communiquer l'apprentissage (p. ex. *Plateformes de dialogue sur l'action d'anticipation*) ;
- Le suivi, l'évaluation et les commentaires des utilisateurs peuvent également être recueillis, lors du prochain atelier de PPAC (Phase 3a : séance n° 1 : Séance 1), avec les parties prenantes concernées.

Exemple type

Les ressources et les enseignements tirés du projet LLIM ont été mis à la disposition d'autres acteurs par le biais de Google Drive et ont été communiqués à travers les réseaux, notamment par l'utilisation de la [Plateforme communautaire de GNDR](#). Les réunions des groupes de travail collaboratifs organisées entre les acteurs travaillant sur les AA locales à Madagascar, au Malawi et au Mozambique ont été organisées à l'invitation d'experts et ouvertes à la participation de membres de GNDR et d'autres réseaux mondiaux. Abundant Grace Female Foundation au Ghana a participé à ces réunions des groupes de travail et a reproduit par la suite l'une des séances du groupe de travail et invité les agences de presse à y assister. Ces agences de presse ont ensuite publié des articles sous le titre [Civil Society Organisations Must Embark on Early Action Planning](#) [Les organisations de la Société Civile doivent entreprendre la planification des actions précoces].

Questions clés

Pour déterminer l'efficacité du processus et des résultats :

- Les indications du plan de contingence, toutes les recommandations et les PAP sont-ils applicables ?
- Disponibilité : Les alertes et recommandations précoces sont-elles communiquées au public sous des formes plus variées (cartes, affiches, SMS) ?
- Accessibilité : Les communautés et les groupes vulnérables sont-ils en mesure d'accéder, par le biais des structures communautaires et des agences locales, à des informations plus pertinentes sur les prévisions et les risques, à des ressources et à un soutien (pour la préparation / l'atténuation / l'adaptation, la mobilisation, l'action précoce et les secours) ?
- Rapidité : Les communautés reçoivent-elles en temps utile des prévisions et des informations d'alerte précoce qui leur permettent de prendre des décisions et des mesures en temps utile, y compris des actions précoces ?
- Compréhensibilité : Les recommandations sont-elles appropriées et compréhensibles pour les femmes, les hommes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les minorités ethniques ? Les communautés participent-elles à l'amélioration des recommandations, des plans de contingence, des PAP et des déclencheurs afin qu'ils répondent mieux à leurs besoins ?
- Utilité / Impact : Les informations fournies et les actions entreprises contribuent-elles à réduire les pertes ou à améliorer la coordination et la mobilisation des ressources (ou sont-elles perçues comme telles) ? Sont-elles adaptées aux besoins de la communauté et des groupes vulnérables ? Le comportement des communautés et des autres acteurs a-t-il changé ?

Pour la collecte des résultats et l'identification des changements les plus significatifs :

- Qui a fait quoi différemment ?
- Quelle est l'importance de ce changement ?
- Quelle contribution le programme a-t-il apportée à ce changement ?

Outils

- Outil d'AP n° 5 : Évaluation des actions précoces ;
- *Saferworld, Learning Paper – Doing things differently: Rethinking monitoring and evaluation to understand change* [Faire des choses différemment : repenser le suivi et l'évaluation pour comprendre le changement]. *Page 5 Outcome Harvesting step by step* [Récolte des résultats étape par étape] ;
- Rapport sur les enseignements tirés⁴⁵ ;
- Modèle d'études de cas/de récits d'impact⁴⁶.

Évaluation des actions précoces⁴⁷

Suivi de l'activation

Mécanisme de financement :

- Toutes les ressources financières ont-elles été débloquées comme prévu ?
- Tous les fonds étaient-ils accessibles pour la mise en œuvre d'actions immédiates ?
- Des irrégularités ont-elles été constatées dans la gestion des fonds de petites urgences / Micro-subventions / PAP ?

Mise en œuvre d'actions précoces et d'autres activités :

- Délai de mise en œuvre (par rapport au déclencheur / à l'alerte) ;
- Existe-t-il des obstacles à la mise en œuvre ? (p. ex. logistique, accès, sensibilité aux conflits, etc.) ;
- Retour d'information ou réactions des bénéficiaires / communautés affectées.

Évaluation de l'impact

- Que se serait-il passé si la communauté n'avait pas reçu d'aide par le biais de micro-subventions pour des actions précoces / des actions de réponse ?
- Les impacts qui se sont produits lors d'événements de crise similaires ont-ils été évités grâce aux projets de micro-subvention pour la préparation / l'action précoce / la réponse ?
- Grâce aux projets de micro-subvention, votre communauté a-t-elle évité, ou réduit, des impacts de la crise par rapport à d'autres communautés ?

Évaluation du déclencheur

- Avons-nous appris quelque chose de nouveau sur les éléments qui constituent la base du déclenchement ? (L'un des éléments est-il différent de ce qu'il était lors de la définition initiale des déclencheurs ? Les ensembles de données que nous utilisons ont-ils changé au point de nécessiter une révision des déclencheurs ?)
- En savons-nous plus sur la précision des modèles de prévision utilisés ? (Quelle était la précision de la prévision par rapport à l'événement réel ? Les modèles de prévision utilisés sont-ils toujours les meilleurs disponibles ?)
- Les probabilités et les niveaux d'impact du déclencheur initial étaient-ils appropriés ?

⁴⁵ À partir de : Document et processus sur les enseignements tirés. Territoire de l'Armée du Salut en Suède et Lettonie – Département du développement international – Manuel de soutien aux projets.

⁴⁶ Tiré de Un leadership local pour un impact global – Boîte à outils MEAL

⁴⁷ Extrait de Start Network Early Action Review

Étape 2 : Plaidoyer du niveau local aux niveaux national et international

Actions

- Élaborer un plan d'action de plaidoyer ;
- Développer des alliances pour intégrer les approches réussies dans la pratique, et influencer d'autres acteurs à adopter et intégrer des approches réussies dans leurs mécanismes et systèmes ;
- Effectuer une analyse des politiques pertinentes ;
- Documenter les lacunes critiques qui entravent les AA dirigées au niveau local, sous la forme d'un document « appel à l'action » ;

- Organiser des tables rondes pour identifier les recommandations politiques ;
- Publier des notes d'information pour présenter les lacunes prioritaires et les principales recommandations ;
- Suivre l'influence des politiques.

Exemple type

Dans le cadre du projet LLIM un document « appel à l'action » a été élaboré sur le thème *Renforcer les actions d'anticipation menées au niveau local - pour que personne ne soit laissé pour compte*. Ce document a été utilisé pour des événements internationaux et nationaux, notamment pour une table ronde internationale hybride et une table ronde nationale, organisées par SAF/FJKM à Madagascar. Lors de ces deux derniers événements, des représentants des communautés ont partagé leurs expériences en matière d'AA locale et se sont engagés dans des discussions multipartites. Ces événements ont contribué à renforcer la collaboration entre les organisations locales et internationales, l'autorité nationale de gestion des catastrophes (BNGRC), les agences des Nations unies (notamment OCHA et PNUD) et le pôle AVERTIR de Start Network à Madagascar. À la suite de cet événement, Humanité et Inclusion a pris l'initiative d'établir un forum multipartite pour renforcer la planification coordonnée de l'élaboration de protocoles d'action précoce (PAP).



Questions clés

Pour élaborer un plan d'action de plaidoyer et déterminer si les actions sont efficaces :

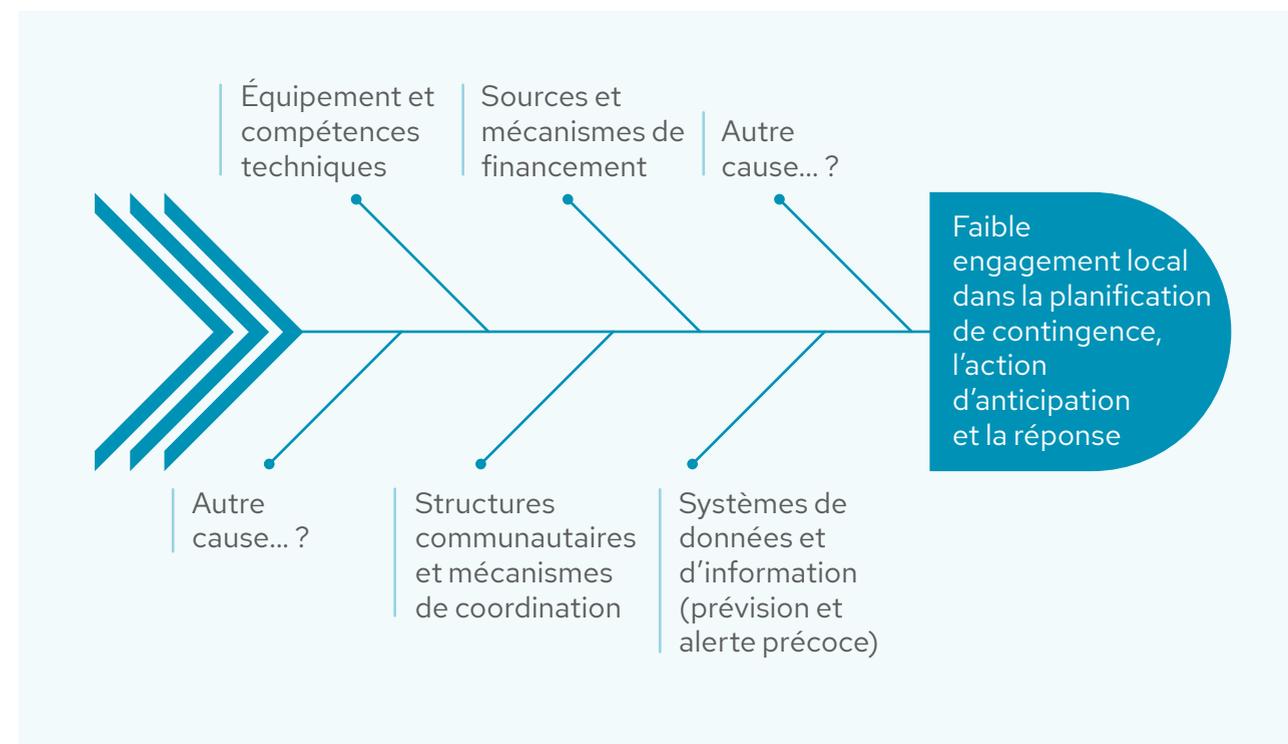
- Quel est le changement global que vous désirez voir ?
- Quels sont les objectifs de plaidoyer à court, moyen et long terme ?
- Quels sont les messages clés que vous souhaitez communiquer (c'est-à-dire ce que vous voulez changer) ? À qui devez-vous communiquer ce message, quand et comment ?
- Qu'est-ce qui fonctionne bien ? Quelles sont vos actions de plaidoyer efficaces ?
- Quels sont les obstacles que vous rencontrez ?
- Que feriez-vous différemment une prochaine fois ?

Outils

- GNDR (2023) *Renforcer les actions d'anticipation menées au niveau local - pour que personne ne soit laissé pour compte* ;
- Directives pour une table ronde ;
- Théorie du changement de l'AA dirigée localement (voir à droite) ;
- Analyse en arête de poisson (voir à droite).



Ci-dessus : Théorie du changement de l'AA dirigée localement



Ci-dessus : Analyse en arête de poisson pour classer les causes et identifier les questions centrales qui, si elles sont traitées, résoudront le problème principal. Essayez de ne pas dépasser six grandes catégories.

10 Phase 5 : Développement collaboratif des Protocoles d'action précoce

Objectif

Permettre, dans le cas des phénomènes dangereux récurrents, l'élaboration concertée de protocoles d'action précoce au niveau local, en liaison avec des protocoles ou des cadres de niveau supérieur, et la mise en place de mécanismes de financement convenus à l'avance.

Établir les niveaux de planification et de coordination, le leadership et les participants impliqués.

Cette phase fait le lien entre la planification des acteurs locaux et la planification au niveau national et aux donateurs / détenteurs de fonds :

- Experts en systèmes de prévision, experts de l'autorité de gestion des catastrophes, représentants des autorités locales ;
- Groupes communautaires impliqués dans une action précoce dirigée par la communauté (phase 3a) ;
- Les acteurs locaux impliqués dans l'action précoce des acteurs locaux (phase 3b) ;

- Organismes donateurs / détenteurs de fonds requis pour la mise en place de dispositifs de financement des risques convenus à l'avance.

Résultat principal

Protocole d'action précoce (PAP) collaboratif au niveau local, comprenant un mécanisme de financement des risques de catastrophe pour un financement préétabli lié à des PAP de niveau supérieur (ou, dans le cas des agences des Nations unies, à des protocoles d'action d'anticipation).

Méthode

Pour le processus de planification, il s'agit de réunions et d'ateliers, notamment des réunions entre les acteurs qui mettent en œuvre l'AA au niveau local et les détenteurs de fonds / agences donatrices.

Étapes

1. Développement collaboratif de protocoles d'action précoce et de mécanismes de financement.

Ressources de référence

- Welthungerhilfe (2022) *FbA manual: Early action identification and EAP development – step-by-step guidance*. Voir l'étape 3 : Développement, validation et opérationnalisation du PAP ;
- Start Network's Building Blocks: *Our guide to building out disaster risk financing systems and accessing start ready* [Notre guide pour la mise en place de systèmes de financement des risques de catastrophes et l'accès à des fonds prêts à l'emploi].

Conseils utiles

- Les PAP doivent être élaborés avant toute saison à haut risque afin de garantir la mise en place en temps voulu des mécanismes de financement, le prépositionnement des ressources et l'approbation de l'activation ;
- Un financement convenu à l'avance et, le cas échéant, un financement prépositionné, doivent être mis en place pour garantir que les actions précoces puissent être mises en œuvre sans délai ;
- Des mécanismes de coordination locale efficaces sont essentiels pour que les PAP soient activés et mis en œuvre en temps voulu ;
- Les recommandations (élaborées au cours de la phase 3 : Étape 1) et les mécanismes et actions précoces définis dans les PAP doivent être cohérents entre eux afin que les communautés sachent quelles actions seront entreprises, quand et par quels acteurs.

Étape 1: Développement collaboratif de protocoles d'action précoce et de mécanismes de financement

Actions

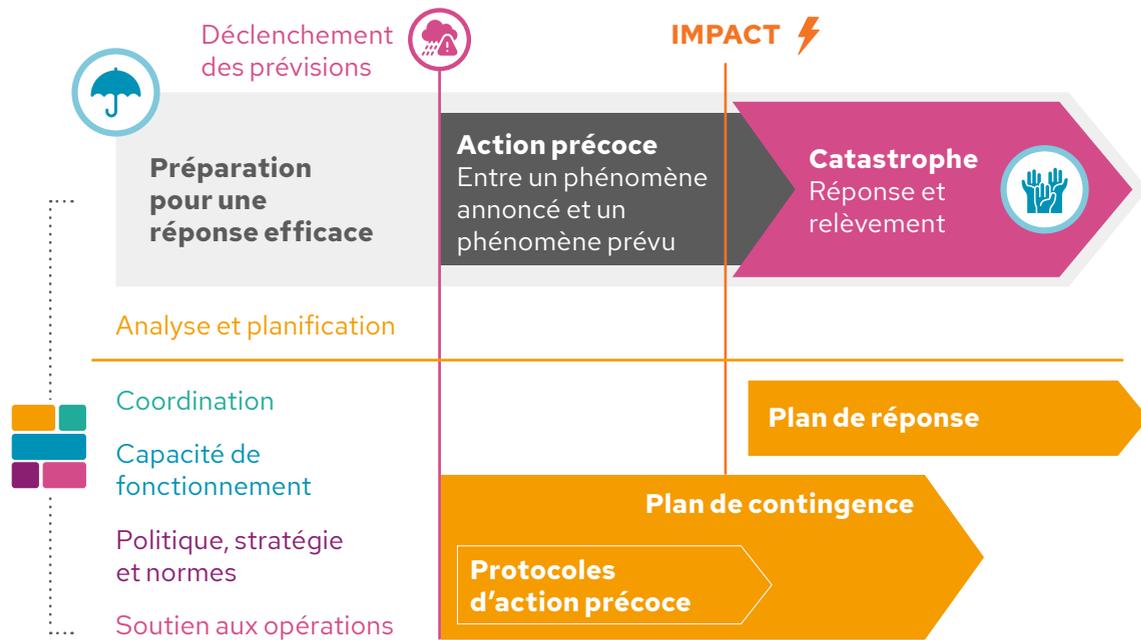
1. Consolidation des plans, des mécanismes et des enseignements tels qu'élaborés et recueillis au cours des phases et étapes précédentes, notamment :

- Résultats de la phase 1 : Détails de la planification, notamment les accords de partenariat et les méthodes d'engagement pansociétal ;
- Résultats de la phase 2 : Plans de contingence communautaires améliorés ;
- Résultats de la phase 3 : Plans élaborés pour les sources ponctuelles de financement d'actions précoces (financement de « fonctionnement ») des phases 3a et 3b ; plans d'AbP consolidés, recommandations et plans de communication élaborés dans le cadre de la phase 3c de le PPAC ;

- Résultats de la phase 4 : Leçons tirées des activations utilisant des sources ponctuelles de financement d'actions précoces (financement de « fonctionnement ») de la phase 3a et 3b Local, à partir de l'examen de la planification de la PPAC, axé sur l'efficacité des recommandations.
2. Participer au développement collaboratif des protocoles d'action précoce (PAP) ;
 3. Établir des modalités de financement convenues à l'avance.

Exemple type

READY Pakistan est un pôle de leadership dirigé localement qui, en 2022, comptait 120 organisations membres et qui a mis en place un programme de financement des risques de catastrophes (FRC) solide et bien établi. Pour atténuer les risques au Pakistan, tels que les inondations, les vagues de chaleur et les sécheresses, le programme FRC (ou DRF en anglais) de READY Pakistan modélise les risques, élabore des plans et prépositionne des fonds qui répondent à des prévisions très fiables de ces risques. Les membres du pôle peuvent alors répondre rapidement et de manière proactive aux besoins, avant et pendant les premières phases de crise. En 2021, le système FRC de la plateforme a été déclenché cinq fois : quatre pour des vagues de chaleur et une pour la sécheresse. Ce pôle et le programme du FRC ont été reconnus par les autorités nationales, ainsi que par des organisations multilatérales et internationales, avec lesquelles ils ont collaboré. La plateforme a investi dans le renforcement de la participation, de la sensibilisation et de l'action collective avec les autorités nationales.



Ci-dessus : Adapté de « Mettre en place un programme FBP » dans IFRC (2023) *Manuel de FBP*.

Étape n° 1 Développement du PAP	Étape n° 2 Validation du PAP	Étape n° 3 Suivi des prévisions
Un protocole d'action précoce (PAP) définit les rôles et les responsabilités de chaque organisation participante, et décrit les niveaux d'impact mutuellement convenus à partir desquels des actions précoces sont déclenchées.	Le PAP proposé est examiné et approuvé par toutes les parties concernées, notamment les agences météorologiques, le gouvernement local et national et les partenaires humanitaires.	Les prévisions sont suivies et, si les niveaux d'impact identifiés sont atteints ou dépassés, le financement est automatiquement libéré et des actions précoces sont mises en œuvre.

Ci-dessus : Développement du protocole d'action précoce (PAP)

Questions clés

Pour veiller à ce que la coordination soit efficace et à ce que les PAP puissent être mis en œuvre en temps voulu :

- Des plateformes de coordination locales pertinentes sont-elles en place avec une représentation de tous les groupes de parties prenantes concernés ?
- Qui a participé aux plateformes de coordination locale ? Quelles sont les parties prenantes qui n'ont pas participé ? Pourquoi ?
- Un point focal a-t-il été désigné pour suivre les systèmes de prévision pour les PAP ou les déclencheurs, afin de veiller à ce que des alertes et recommandations soient déclenchées en temps utile pour permettre la mise en œuvre d'actions rapides avant l'impact de l'aléa ?

- Existe-t-il un financement préétabli pouvant être débloqué pour garantir le maintien du délai nécessaire (quelques heures ou un jour pour les phénomènes à évolution rapide, ou une ou plusieurs semaines pour les phénomènes à évolution lente), de sorte que des mesures précoces puissent être mises en œuvre en temps utile ?

Outils

- Outil d'AP n° 1 : Protocole d'action précoce⁴⁸

i. Description du processus d'élaboration du PAP, comprenant les principaux acteurs impliqués	ii. Analyse des risques, notamment des aléas et des risques prioritaires	iii. Processus d'élaboration du déclencheur
iv. Justification des actions précoces sélectionnées	v. Bénéficiaires potentiels et processus de sélection	vi. Budget pour l'activation du PAP, les activités de mobilisation
vii. Capacité à mettre en œuvre des actions précoces	viii. Processus d'activation du PAP	ix. Description du suivi, de l'évaluation, de la reddition de compte et de l'apprentissage du PAP
	x. Processus d'approbation du PAP	

Ci-dessus : Contenu du PAP

Exemple de mécanisme de financement pour l'activation du protocole d'action précoce

Mécanisme établi par Diakonie Katastrophenhilfe pour un protocole d'action précoce en cas de cyclones et d'inondations à évolution rapide :

1. L'approbation d'un protocole d'action précoce (PAP) constitue la base de la signature d'accords de coopération avec les ONG partenaires locales pour le transfert de financement. Un montant maximum de financement disponible pour les partenaires locaux est fixé pour la saison à haut risque pour le(s) aléa(s) couvert(s) par le PAP. Le financement maximum disponible pour les partenaires pour une saison à haut risque est de [insérer le montant] par partenaire ;

2. Sur la base de ce PAP, les partenaires locaux élaborent un dossier d'action précoce comprenant des propositions d'action précoce et de budget (outil d'EA n° 4) et des projets de notes d'alerte (outil d'EA n° 2). Chaque partenaire peut allouer jusqu'à 25 % des fonds disponibles à la préparation (actions de réactivité et de prépositionnement). Le budget est divisé en deux tranches :

- a. La première tranche est destinée à la préparation (réactivité et prépositionnement) et aux micro-subventions communautaires qui sont utilisées immédiatement par les partenaires dès l'approbation d'une note d'alerte ;
- b. La deuxième tranche alimente les actions précoces (notamment les micro-subventions communautaires) qui sont utilisées lorsque le seuil de l'indicateur de déclenchement est atteint. Un mécanisme d'arrêt est appliqué en cas de réduction significative de la gravité prévue de l'impact de l'aléa pour la zone cible sélectionnée.

⁴⁸ Modèle adapté de la FICR (2020) *Mozambique: Floods - Early Action Protocol summary*

3. Des accords de coopération sont établis directement avec les partenaires locaux et, dès réception d'une demande de fonds, les premiers [insérer le montant] sont transférés et prépositionnés auprès du partenaire local ;

4. Lorsqu'un partenaire émet une note d'alerte, celle-ci est examinée (outil d'EA n° 3), de même que toute révision nécessaire de la proposition et du budget du partenaire en vue d'une action rapide (outil d'EA n° 4). Après approbation et réception d'une deuxième demande de fonds, jusqu'à [insérer le montant] supplémentaires sont transférés au partenaire ;

5. Les fonds non utilisés peuvent :

- a. Être conservés par le partenaire pour la mise en œuvre de ce PAP au cours de la prochaine saison à haut risque ;
- b. Être réaffectés à des activités de préparation ;
- c. Être remboursés.

6. En fonction des fonds disponibles dans le fonds d'action précoce, de l'actualisation du dossier d'action précoce par les partenaires locaux et de l'intégration des enseignements tirés des bilans de l'action précoce (outil d'EA 5), les partenaires peuvent soumettre une autre demande de fonds (avant la prochaine saison à haut risque) pour ramener le solde de leur budget PAP à un maximum de [insérer le montant].



Global Network of Civil Society Organisations for Disaster Reduction (GNDR)

Association à but non lucratif n° 1141471.

Société à responsabilité limitée, enregistrée en Angleterre
et au Pays de Galles sous le n°07374358

Siège social : 8 Waldegrave Rd, Teddington, Londres,
TW11 8HT, Royaume-Uni

+44 (0)2089 777726 | info@gndr.org | gndr.org

Développé par

Diakonie 
Katastrophenhilfe

Mis en œuvre par



Global Network of
Civil Society Organisations
for Disaster Reduction

Financé par



german
cooperation
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

[Glossaire](#)

[Introduction](#)

[Action
d'anticipation](#)

[Actions
d'anticipation
dirigées au
niveau local](#)

[Aperçu de la
Boîte à outils](#)

[Phase 1](#)

[Phase 2](#)

[Phase 3a](#)

[Phase 3b](#)

[Phase 3c](#)

[Phase 4](#)

[Phase 5](#)